



Rapport Moral et d'Activités
de la
Fédération Française de
Basketball

Assemblée Générale
Clermont-Ferrand
11 Octobre 2025

1. Présidence

1.1. Commission Fédérale des Finances (Guillaume SCHEER)

Notre Commission des Finances a entamé cette saison avec une feuille de route ambitieuse, centrée sur le soutien aux structures, l'harmonisation des pratiques comptables et le renforcement de la transparence financière.

Soyons lucides : nous sommes encore au début du chemin. Les avancées concrètes sont limitées pour le moment, mais les bases ont été posées pour permettre un travail de fond, structurant et durable.

Les orientations fixées visent à répondre à des enjeux concrets rencontrés sur le terrain :

- Accompagner les trésoriers, à travers des formations et un appui dans la production d'une information financière fiable ;
- Mieux comprendre les situations de trésorerie des structures, qu'il s'agisse de besoins ou d'excédents ;
- Identifier des pistes d'économies, par une mutualisation plus efficace de certains moyens à l'échelle fédérale ;
- Et enfin, préparer des outils de prévention, via des indicateurs simples (ratios d'alerte, seuils critiques), qui permettront à terme de mieux détecter les situations à risque.

En parallèle, nous avons engagé une réflexion sur la définition de données comptables à remonter à la fédération, dans une logique de simplification, et sur la validation de pratiques comptables homogènes, par exemple autour de l'encaissement des parts respectives des licences.

Nous avons également commencé à explorer des sujets transverses comme l'usage de l'intelligence artificielle dans la gestion financière ou encore la pertinence des outils comme CEGID à l'échelle fédérale.

Deux sujets ont retenu notre attention cette année :

- L'analyse des bilans de certaines structures identifiées comme fragiles, bien que l'exercice ait été rendu difficile par le manque de données fiables ou complètes. Pour accompagner efficacement, il est indispensable de pouvoir disposer d'un état des lieux précis, notamment en matière de dettes.
- Une étude préliminaire sur la TVA et les conséquences potentielles d'une décentralisation de l'organisme de formation, qui appelle à des arbitrages à venir.

Ces premiers pas confirment l'importance de disposer d'outils simples, partagés et compréhensibles par tous pour renforcer la lisibilité financière.

Pour la saison prochaine, la Commission souhaite concentrer ses efforts sur deux priorités :

- Harmoniser les pratiques comptables dans toutes les structures fédérales, en s'appuyant sur un plan comptable commun et des règles claires.
- Aider concrètement les trésoriers, en développant des supports, outils et formations adaptés à leurs réalités de terrain.

1.2. France Basket Promotion (Rémy GAUTRON)

2024, année olympique, a été chargée en activité autour de nos équipes nationales, et notamment la tournée de préparation aux JO. Une forte activité commerciale, mais un résultat moins bon qu'attendu, malgré des indicateurs de suivi en hausse.

L'année 2024 a été principalement marquée par le lancement de la nouvelle collection Jordan X FFBB et du nouveau maillot très attendu. La journée de lancement (1^{er} juillet) a généré presque 20 K€ en une journée sur le site e-commerce.

- Un Chiffre d'Affaires qui dépasse le million mais en-dessous du prévisionnel.
- Une progression globale de + 21,54 % par rapport à 2023.
- Une progression de + 53,41 % sur les événements par rapport à 2023.
- Une progression de + 25,14 % à la boutique par rapport à 2023.
- Une progression de + 3,27 % sur le site e-commerce par rapport à 2023. Un Chiffre d'Affaires record sur le site (512 901,08 €) mais un montant du panier moyen en baisse à 77,81 € (-4,06 %) par rapport à 2023 (81,10 €), mais qui reste au-dessus du marché (source FEVAD).
- L'impact JO s'est fait réellement sentir en 2^{ème} semaine à la boutique, soit la semaine où le basket se jouait à Paris.
- Peu d'impact sur le site e-commerce pendant les Jeux en août (impact en juillet lors du lancement de la nouvelle collection).
- Pas de possibilité de surfer sur les belles médailles d'argent avec un produit merchandising adapté (en raison des contraintes du contrat Jordan).

2024 a connu :

- Une baisse des ventes sur la gamme FFBB.
- Une chute des ventes de ballons Molten (positionnement prix trop élevé / concurrence sévère).
- Un Chiffre d'Affaires réalisé en dessous de l'objectif sur la gamme des Officiels (-52 K€ / objectif).
- Baisse des ventes / perspective du changement qui s'est fait sentir plus rapidement que prévu.
- Des ruptures partielles à la taille, difficulté à répondre à la demande.
- Un objectif non atteint et décevant sur la gamme EDF (-200K€ / objectif) malgré une tournée des équipes de France positive :
 - Un Chiffre d'Affaires record et un objectif quasi atteint (97,77 %), malgré des salles non pleines à 100% sur chaque site.

- Un montant par spectateur dépassé (3,65 € Vs 2,32 € en 2023) et largement au-dessus de l'indicateur du marché (1€).
- Un effet *WEMBANYAMA* en dessous de ce qui était attendu.
- Une forte hausse du nombre de flocage de maillot ou t-shirt.
- L'activité e-commerce connaît un Chiffre d'Affaires record, et représente 41.1 % du Chiffre d'Affaires total avec une belle progression. En 2024, c'est 6 603 commandes en ligne et un montant du panier moyen à 77.75 €.

2024 présente une belle progression de tous les indicateurs de suivi, sans pourtant avoir permis de dégager un bénéfice important, qui s'explique par des contraintes de prix de vente sur certains produits.

1.3. Comité d'Organisation (Thierry DUDIT)

L'année 2024, l'année des **JO PARIS 2024**, a été par conséquent exceptionnelle pour le Comité d'Organisation par son intensité (15 événements organisés) et ses chiffres réalisés (billetterie et subventions) pour les matchs des équipes de France.

15 événements classés en 5 catégories :

Matchs de qualification des équipes de France féminine et masculine : février et novembre

Il s'agit d'organiser les matchs de qualification à l'EuroBasket 2025 : 3 matchs en France, 1 en février pour les masculins (pas de fenêtre de qualification féminine, tournoi de qualification olympique en Chine), 2 en novembre (1 féminin et 1 masculin)

Février

EDF masculine : Brest Arena contre la Croatie le vendredi 23 février.

Très gros succès : 100% de remplissage, 4900 billets édités.

La Bretagne est une belle terre de basket où il est facile de remplir les salles, très belle Aréna avec une équipe technique au top et une excellente collaboration avec la Ligue de Bretagne de BasketBall.

Novembre

EDF féminine : Caen – France / Israël le jeudi 7 novembre.

Une première dans le tout nouveau Palais des Sports Caen La Mer et ses 4 200 places.

85% de remplissage – Très beau Palais des Sports et très bons retours à l'enquête de satisfaction des acheteurs billetterie.

Difficile de remplir un soir de semaine hors vacances scolaires.

Collaboration avec la Ligue de Normandie de BasketBall.

L'accueil d'une équipe d'Israël ajoute toujours des problématiques de sécurité et des dépenses supplémentaires, mais tout s'est bien déroulé.

EDF masculine : Poitiers Arena Futuroscope – France / Chypre le dimanche 24 février.
98% de remplissage – 90% de la jauge à la vente vendus (3800 billets vendus + 900 invitations).

Matchs de préparation olympique équipes de France féminine et masculine : juillet

EDF féminine

- VENDESPACE

2 confrontations contre la Finlande samedi 29 juin et lundi 1^{er} juillet.

En partenariat avec le Département de Vendée, la FFBB a signé une convention pour un stage de préparation et 2 matchs pour une totalité de 10 jours sur site.

Très bonne condition de préparation en vue des JO et très bonne collaboration avec le Comité Départemental de Vendée pour les aspects de billetterie et de bénévoles.

- Reims

Accueil de 3 équipes étrangères : Chine, Japon et Belgique.

L'équipe de France a rencontré le Japon et la Chine respectivement le vendredi 19 et le dimanche 21 juillet mais n'a pas joué la Belgique qui elle a rencontré les mêmes jours la Chine et le Japon.

Il s'agissait d'une première dans la toute nouvelle Arena de Reims mais le bilan est très insatisfaisant.

. Arena gérée par un délégataire, GL Events, avec des coûts très élevés (pas d'écran 4 faces, il a fallu en installer un qui a augmenté encore les dépenses.).

. Très peu de public malgré un plateau sportif très relevé : territoire avec un faible engouement pour le basket.

. Absence de collaboration avec la structure locale (comité départemental).

En revanche excellente collaboration avec les équipes du Service des Sports de la Ville de Reims, et une subvention de 40 000€.

EDF masculine

- Rouen

Kindarena France / Turquie mercredi 3 juillet.

- Montpellier

Sud de France Arena France / Allemagne lundi 8 juillet.

- Orléans

CO'MET ARENA France / Canada et France / Australie vendredi 19 et dimanche 21 juillet.

Ces 3 arénas étaient déjà connues de l'équipe de France masculine et nous nous devons d'y aller dans ce contexte de préparation olympique puisque ce sont des arénas au fort potentiel, de grande capacité et les collectivités de ces trois territoires nous ont soutenus de manière importante.

EDF masculine et féminine

- Lyon

LDLC ARENA France / Serbie, double confrontation vendredi 12 juillet et retrait du maillot N°9 de Tony Parker.

Une première dans cette belle Arena de 12 000 places avec deux matchs de très haut niveau contre les équipes de Serbie.

Il s'agissait également d'organiser une superbe cérémonie de retrait du maillot N°9 de l'équipe de France pour le joueur exceptionnel qu'a été Tony Parker.

Les Finales de Coupes de France

Paris Accor Arena les vendredi 26 et samedi 27 avril.

Cet événement, habituellement fortement déficitaire, a été une nouvelle fois bénéficiaire grâce à une affluence encore record, et une subvention de la Région Ile de France de 130 000 €.

Les Evénements 3x3

- PRO LEAGUE 3x3 Hoops Factory Edition

Lille : Hoops Factory 10 et 11 février pour l'étape 1 et 17 et 18 février pour l'étape 2.

Toulouse : Hoops Factory 23 et 24 mars pour l'étape 3 et 30 et 31 mars pour l'étape 4.

Il s'agit du lancement d'un circuit professionnel 3x3, «Pro League 3x3», porté par la FFBB et ses filiales d'organisation, réunissant les meilleures équipes de basket 3x3 du monde.

Il s'agit d'un projet avec le soutien de la FIBA pour permettre à nos joueurs et joueuses, mobilisés sur des « Teams » privées et membres pour la plupart de nos équipes de France 3x3, de continuer leur préparation sur la période hivernale.

L'édition 2024 a permis de positionner favorablement au ranking mondial l'équipe de France masculine en vue du TQO et permis à l'équipe de France féminine, déjà qualifiée pour les JO, de se préparer avec des équipes de bon niveau.

Cet événement, comme tous les événements 3x3, a été déficitaire malgré une aide du Ministère (DIGES) à hauteur de 100 K€.

- LITE QUEST 3x3 Beauvais

Il s'agissait d'un tournoi international pour clôturer le stage de l'EDF 3x3 masculine, organisé en collaboration avec la Ville de Beauvais et les 2 clubs locaux.

- OPEN DE FRANCE 3x3 Junior League et Super League

Rouen Kindarena – du 21 au 24 août.

Les JO 2024 de Paris, organisés du 26 juillet au 11 août, nous ont obligés à décaler l'organisation de cet événement habituellement fin juillet à fin août.

Nous l'avons organisé exceptionnellement en intérieur et un peu en « mode dégradé » pour minimiser les coûts.

Le match des champions de la Ligue Féminine de Basket (LFB)

Il a opposé le vainqueur du championnat de France contre le vainqueur de la Coupe de France au Palais des Sports de Nanterre pour une première le samedi 21 septembre, l'occasion d'une belle promotion pour le basket féminin en Ile de France avec un match de haut niveau (événement déficitaire néanmoins).

Bourges / Villeneuve d'Ascq

Il a été décidé, pour l'édition 2025, de travailler avec les services de la ville de Nanterre en amont, pour assurer un taux de remplissage plus important.

1.4. Play In (Alain BERAL)

En 2024, les Hoops Factory ont connu une année exceptionnelle, marquée par une fréquentation record et un redémarrage fort de l'activité. La société a su capitaliser sur son savoir-faire et ses offres diversifiées pour atteindre un résultat jamais égalé depuis l'ouverture du premier centre Hoops Factory.

En parallèle, 2024 a marqué une étape importante dans notre développement avec l'ouverture du centre de Bordeaux en franchise, première concrétisation de notre modèle de croissance en réseau avec la FFBB.

Performances financières

- **Chiffre d'affaires consolidé** : 1 933 K€
 - Hoops Factory Paris-Villette : 1 012 K€
 - Hoops Factory Toulouse : 395 K€
 - Hoops Factory Lille : 435 K€
 - Siège : 91 K€
- **Résultat net 2024** : 56,6 K€
- Comparatif : le Chiffre d'Affaires reste stable par rapport à 2023, mais le résultat net est en forte progression (21 K€ en 2023 → 56,6 K€ en 2024, soit +170%).

Cette amélioration significative du résultat illustre une meilleure maîtrise des charges, une montée en gamme des activités annexes et une gestion optimisée des centres.

Dynamique commerciale

- **Kids** : forte croissance, avec plus de **+300 enfants accueillis** sur nos camps et centres par rapport à 2023. Ce segment confirme son potentiel stratégique et sa rentabilité récurrente.
- **Entreprises** : progression marquée des prestations B2B (séminaires, privatisations, team building), qui deviennent un pilier solide du Chiffre d'Affaires (+250K de CA).
- **Bar & restauration** : contribution en hausse, représentant **14 % du Chiffre d'Affaires global des centres**, un ratio performant qui démontre la complémentarité de l'offre sportive et conviviale.
- **Ouverture en franchise du centre de Bordeaux**, première étape du développement du réseau Hoops Factory.

Contexte et impact externe

L'année a été marquée par un contexte particulier avec les **Jeux Olympiques de Paris 2024**. Si cet événement a constitué un levier d'image et de notoriété pour le sport en général, il a eu un **impact négatif sur la fréquentation** de nos centres parisiens, notamment durant l'été :

- Baisse des flux liée aux animations gratuites organisées dans la capitale.
- Déplacements des Parisiens hors de la ville pendant la période estivale.

Malgré cette contrainte ponctuelle, l'activité annuelle s'est maintenue à un niveau historique, confirmant la résilience du modèle Hoops Factory.

Points saillants 2024

- Fréquentation globale record dans l'ensemble des centres.
- Progression nette des activités **Kids** et **entreprises**, piliers de croissance.
- Résultat net en forte augmentation (+170%).
- CA bar en ligne avec les meilleurs standards du marché (14%).
- Maintien d'un Chiffre d'Affaires consolidé au niveau de 2023, malgré un été perturbé par les JO.

L'année 2024 confirme la solidité et la résilience du modèle Hoops Factory : malgré un contexte exceptionnel marqué par les Jeux Olympiques, nous avons su maintenir un Chiffre d'Affaires élevé, améliorer significativement notre résultat et renforcer nos segments stratégiques (Kids, entreprises, bar). Ces performances constituent une base solide pour aborder 2025 avec ambition et poursuivre le développement du réseau Hoops Factory.

1.5. Commission Fédérale Qualité (Luc VALETTE)

La Commission Fédérale Qualité a pour mission de poursuivre la démarche qualité fédérale dans la continuité du « Plan Qualité 2024 » en prenant en compte les orientations de la « Stratégie fédérale 2025-2028 »

La démarche repose sur :

- Étoilisation des structures fédérales :
- FFBB
- Liges
- Comités départementaux / territoriaux
- Clubs
- Évaluation de la politique fédérale

L'Étoilisation c'est quoi ?

- Un néologisme....
- Un dispositif permettant de :
- Fournir un référentiel aux structures afin de mettre en œuvre des plans de progrès.
- Valoriser les actions et les engagements d'une structure.

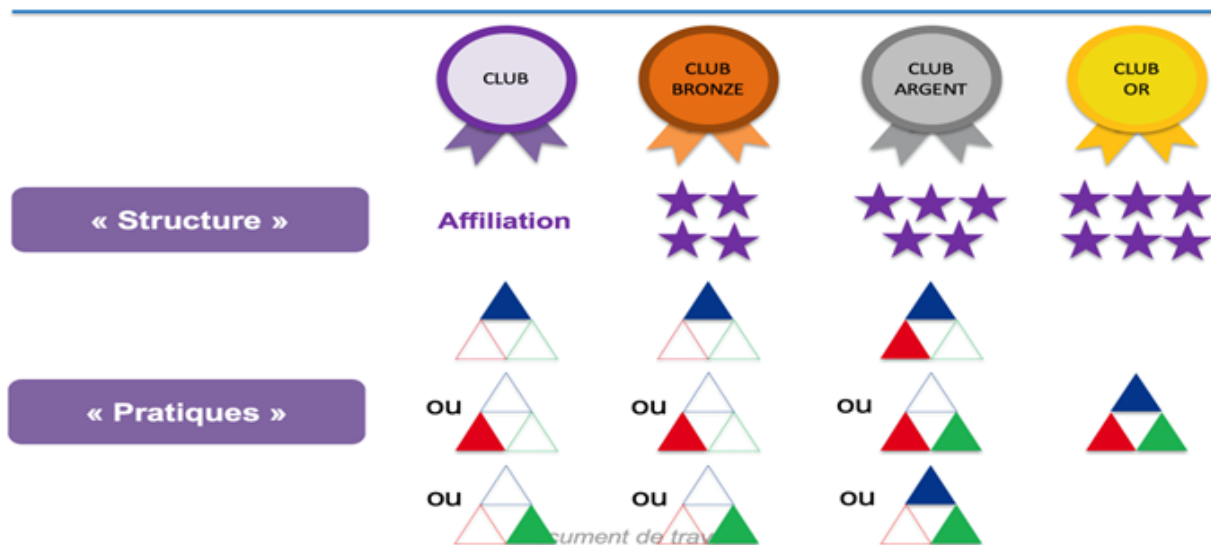
- Communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la famille basket sur le niveau des actions et des engagements de la structure.
- Niveaux d'étoilisation retenus : bronze, argent et or

L'Étoilisation des clubs

Les principes de la démarche d'étoilisation des clubs validés politiquement par le Bureau et le Comité Directeur lors de la mandature précédente étaient les suivants :

- Le niveau d'étoilisation (bronze, argent ou or) est défini par le nombre d'étoiles obtenu par le club dans les différents labels et le nombre de pratiques (5x5, 3x3, VxE) couvertes par les labels (exemple pour le niveau argent : 5 étoiles couvrant au minimum 2 pratiques)
- Le principe retenu pour chaque label :
 - 1 étoile : niveau territorial (CD/CT ou ligue)
 - 2 étoiles : premier niveau fédéral
 - 3 étoiles : deuxième niveau fédéral

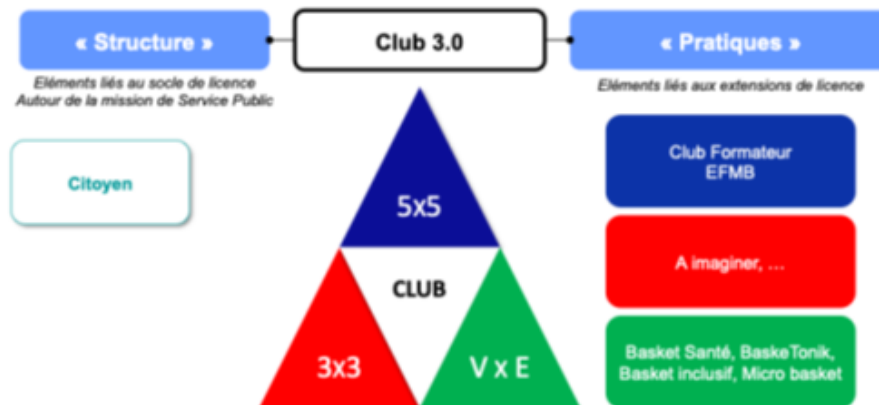
Etoilisation : Club Bronze, Argent, Or



Un groupe de travail a été constitué avec comme première tâche d'établir un état des lieux des labels fédéraux existants duquel il ressort :

- Des labels ayant déjà intégré l'approche étoilisation : mini-basket, citoyen, club formateur.
- Des labels orientés « autorisation de pratique » : basket santé, baskeTonic, micro-basket, basket inclusif.
- Des domaines sans label : 3x3, formation des dirigeants...

Vision Club 3.0



14/08/2025

9

Le groupe de travail a présenté des préconisations pour faire évoluer les labels fédéraux au Bureau Fédéral du 4 avril 2025.

Les orientations ont été validées avec une demande du Bureau Fédéral de simplifier l'approche pour les clubs.

L'Étoilisation des ligues et des comités départementaux / territoriaux

Les principes de la démarche d'étoilisation ne sont pas définis pour ces structures déléguées :

- L'étoilisation doit être une démarche d'aide à la structuration et au développement des ligues et comités.
- Le référentiel d'étoilisation doit permettre à la structure d'établir un diagnostic et de construire une feuille de route.
- Les « évaluations » suivant ce référentiel doivent être menées avec bienveillance pour ne pas être considérées comme un examen ou une sanction.
- La démarche d'étoilisation doit constituer une opportunité d'accompagnement des structures dans une démarche d'excellence.

Les éléments à intégrer pour la démarche d'étoilisation :

- Pour des raisons de cohérence des politiques fédérales et d'attribution de fonds (PSF et fond fédéral) le référentiel doit prendre en compte la matrice des compétences et des responsabilités.
- Le PSF (et la démarche PST).
- Aux critères définis dans le PSF, il est nécessaire d'ajouter des critères issus de la « Stratégie fédérale 2025-2028 ».
- La démarche doit s'appliquer en priorité aux ligues qui sont déjà bien impliquées dans la politique fédérale par l'intermédiaire du conseil des présidents de ligue

et leur présence aux réunions de Comité Directeur avant la déclinaison vers les comités.

Les clefs du succès de la démarche étoilisation des clubs et des ligues et comités départementaux / territoriaux :

- Un niveau bronze accessible (à terme 80% des clubs et des structures...).
- Un référentiel comportant un nombre limité de critères compréhensibles par tous.
- Un référentiel accessible en ligne permettant d'établir un autodiagnostic et une feuille de route.
- Une démarche constructive d'accompagnement des structures.

Pour des raisons d'efficacité opérationnelle, il a été décidé de créer un groupe de travail « étoilisation ligues, CD/CT » qui travaillera en mode projet pour concrétiser le concept d'étoilisation des structures fédérales. Ce groupe de travail coopérera très fortement avec la Commission Fédérale Territoires pour assurer une cohérence des approches des différentes commissions fédérales et l'intégration des démarches (PSF, fonds fédéraux, étoilisation).

L'Étoilisation de la FFBB

Pour des raisons d'indépendance, l'étoilisation de la fédération doit être le résultat d'une évaluation par une tierce partie.

Suivant quels critères ? La responsabilité sociétale est l'aspect qui correspond le mieux aux attentes de nos principales parties intéressées (dont le Ministère des Sports).

Nous avons donc choisi le label « Engagé RSE » AFNOR qui est basé sur la norme ISO 26000, norme de référence internationale pour la responsabilité sociétale.

Le label « Engagé RSE » AFNOR est basé sur un référentiel issu de l'ISO 2600. Le résultat obtenu lors de l'évaluation tierce partie attribue un « niveau » de maturité :

- Initial (moins de 300 points)
- Progression **1 étoile** (300 à 500 points)
- Confirmé **2 étoiles** (500 à 700 points)
- Exemplaire **3 étoiles** (7000 à 1000 points)



L'objectif pour la mandature est d'atteindre le niveau « confirmé » (2 étoiles).

La préparation de ce label demande une expertise concernant le domaine de la labellisation RSO.

Cette expertise n'étant pas disponible en interne, il est nécessaire d'avoir recours à une assistance externe qui comprendra :

- La formation des acteurs internes à la RSO.
- L'identification des parties intéressées et leurs attentes.
- La prise en compte de ces attentes dans nos processus.
- La définition d'indicateurs et d'objectifs RSO.
- L'audit interne du système RSO.

Un Comité de Pilotage est constitué afin de manager le projet de labellisation RSO.

Après appel d'offre, le consultant externe a été choisi.

La réunion de lancement de projet est planifiée en septembre 2025.

L'Évaluation de la politique fédérale

L'évaluation de la politique fédérale doit se reposer sur la « Stratégie fédérale 2025-2028 » et en particulier sur les 4 ambitions stratégiques et les 2 plans d'action.

La « Stratégie fédérale 2025-2028 » a été présentée au Comité Directeur fédéral du 4 juillet 2025 et adressée aux ligues et comités départementaux par un courrier du président fédéral daté du 1^{er} août 2025.

La mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie permettra d'identifier les indicateurs pertinents pour évaluer la politique fédérale.

Un processus de gestion des indicateurs a été présenté et approuvé par le Bureau Fédéral du 6 juin 2025.

2. Délégation Haut Niveau

2.1. Contribution du Pôle (Jacques COMMERES)

Le Pôle Haut Niveau, devenu, en cours de saison 2023-2024, Pôle Performance et Haut Niveau, est placé sous la responsabilité opérationnelle de Jacques COMMERES.

Le périmètre Performance regroupe la coordination 5x5, nommée coordination basketball, puis la coordination 3x3, l'administration des sélections nationales, la formation des joueuses et joueurs, la détection et le suivi de la performance.

Le périmètre Haut Niveau comprend le Haut Niveau des clubs et le Haut Niveau des officiels.

Six responsables assurent le fonctionnement du Pôle au quotidien : il s'agit de Yannick SOUVRE (Haut Niveau des Clubs), Ana FERREIRA (Administration des sélections nationales), Yann JULIEN (Directeur adjoint de la performance, chargé du 3x3), Stan HACQUARD (Détection), Bernard FAURE (Direction du Pôle France Yvan MAININI) et Eddie VIATOR (Haut Niveau des officiels).

Jacques COMMERES assure, en plus de la direction du Pôle Performance et Haut Niveau, la direction de l'ensemble des équipes de France.

La Commission Haut Niveau des Techniciens, placée sous la responsabilité de Claude BERGEAUD, est hébergée par le Pôle Performance et Haut Niveau, elle illustre l'une des passerelles entre le Pôle Performance et Haut Niveau et le Pôle Formation et Emploi.

La plupart des missions du Pôle Performance et Haut Niveau correspond à l'opérationnalisation au quotidien des stratégies de la FFBB déclinées en performance durable et performance immédiate, en Basketball et en 3x3.

Cette mise en place répond au contenu du Projet de Performance Fédéral (PPF), dont l'écriture est sous la responsabilité du Directeur Technique National, Alain CONTENSOUX. Après sa validation fédérale et l'approbation des instances de l'Etat, le Projet de Performance Fédéral se déploie pour l'olympiade à venir.

A ce titre, les services du Pôle Performance et Haut Niveau sont amenés à travailler avec l'ensemble des Pôles de la FFBB, ainsi qu'avec les acteurs institutionnels sportifs, le milieu fédéral et professionnel dans le domaine de la performance, afin de répondre du mieux possible aux ambitions stratégiques de la FFBB.

2.2. Ligue Féminine de Basket (Carole FORCE)

2.2.1. La Boulangère Wonderligue

La Ligue Féminine de Basketball inaugurerait cette saison une nouvelle ère, celle de **La Boulangère Wonderligue**, nouveau nom de la première division professionnelle féminine. L'arrivée de ce partenaire titre, fabricant vendéen de pains et viennoiseries préemballés, a permis d'accroître la notoriété de notre championnat.

La saison 2024-2025 s'est ouverte avec le traditionnel Opening LFB organisé à Nanterre, lors duquel **Bourges** a remporté pour la sixième fois de son histoire le Match des Champions dont c'était la 10^e édition.

Un premier succès qui a parfaitement lancé les Tango, dominatrices durant toute la saison régulière et logiquement premières à l'issue de la phase 1 (19 victoires et 3 défaites). Le trio Basket Landes - Charnay - Lattes Montpellier a lutté derrière Bourges jusqu'à la dernière journée mais n'a pas réussi à se départager (15-7). Les places 5 à 8 sont revenues à Charleville-Mézières, Angers, Lyon et Tarbes. Révélation des playoffs, le TGB s'est hissé jusqu'à la finale qui a couronné **Basket Landes**, champion de France pour la deuxième fois. En playdowns, Chartres, qui vivait sa première saison dans l'élite, n'a pas réussi à éviter la relégation sportive.

Les trophées 2025 ont mis à l'honneur le club de Bourges qui a remporté deux catégories : MVP avec **Kariata DIABY** et meilleur entraîneur avec **Olivier LAFARGUE**. Le trophée de meilleure jeune est revenu, pour la deuxième fois de suite, au pivot international de Lyon **Dominique MALONGA**.

La Coupe de France a sacré un nouveau lauréat : **Charleville-Mézières**. Les Flammes Carolo ont battu Bourges à l'Accor Arena, portées par la MVP de la finale Sara CHEVAUGEON. Après quatre finales perdues, le club ardennais a enfin décroché le Graal.

Les 8 clubs français engagés sur la scène européenne ont de nouveau brillé : Bourges a atteint le Final 6 de la nouvelle formule de l'Euroligue tandis que **Villeneuve d'Ascq** a remporté pour la deuxième fois l'Eurocup, 10 ans après son premier succès dans la compétition.

Le championnat de La Boulangère Wonderligue a une fois encore bénéficié d'une exposition télévisuelle de grande qualité avec la diffusion d'un match par journée sur **Sport en France** dont les captations étaient assurées par les clubs. Avec le Match des Champions et la totalité des playoffs, 38 rencontres ont pu être vues gratuitement sur la chaîne du mouvement sportif qui a rassemblé plus de 2 millions de téléspectateurs en cumulé. Un dispositif de diffusion rendu possible grâce à l'Agence Nationale du Sport (ANS) et son fonds de soutien à la production audiovisuelle.

La chaîne L'Équipe a quant à elle co-diffusé le Match des Champions et les finales de playoffs sur son antenne, mettant ainsi une lumière médiatique encore plus grande sur l'épilogue de la saison. La chaîne **YouTube** de la FFBB a complété l'offre de diffusion avec 121 directs (5900 vues du direct en moyenne et plus de 1,2M de vues des vidéos).

Sur le volet du digital, les quatre réseaux de la Ligue Féminine de Basket ont performé cette saison avec près de 5000 contenus produits (34.4M d'impressions et 2.2M d'engagement). 89 000 personnes suivent les différents comptes **@basketlfb** (+22% N-1) et la communauté « Ligue Féminine + clubs » réunit plus d'un million d'abonnés.

Pour finir, saluons deux grandes dames du basket français qui ont mis fin à leur carrière à l'issue de l'exercice 2024-2025 : l'ancienne capitaine des Bleues **Endy MIYEM** ainsi que l'emblématique **Amel BOUDERRA** qui aura passé 18 saisons avec le maillot de Charleville-Mézières sur ses épaules.

2.2.2. La LF2

Petit retour sur une saison de Ligue Féminine 2 toujours aussi relevée, rythmée par des performances individuelles remarquables, des rebondissements collectifs et une montée en puissance de clubs historiques comme émergents.

Après avoir échoué en finale la saison passée, le Toulouse Métropole Basket n'a, cette fois, pas laissé passer sa chance. Les Pionnières ont terminé premières de la saison régulière et ont confirmé leur domination en remportant les playoffs face à Montbrison, décrochant ainsi le titre de championnes LF2. Ce sacre leur permet un retour dans le championnat La Boulangère Wonderligue deux ans après leur relégation.

La LF2 accueillera deux nouvelles formations la saison prochaine :

- Champagne Basket Féminin, relégué l'an dernier après 15 années dans la division, et qui a fait preuve d'une belle résilience. Les Pétilantes, portées par une détermination sans faille, ont montré leurs ambitions dès le coup d'envoi et ont

décroché le titre de championnes de France NF1 en battant Monaco Basket Association en finale.

- Le Monaco BA, qui a brillamment validé son accession sportive en LF2, rejoint également l'élite.

Le promu, Le Havre, a, quant à lui, dû passer par la case barrage pour sécuriser sa place en LF2, mais l'essentiel est assuré après une série remportée face à la SIG Strasbourg.

Autre fait marquant : la LF2 passe de 12 à 14 équipes à compter de la saison 2025-2026, une évolution qui confirme le dynamisme du championnat et ouvre la porte à un niveau de compétition encore plus élevé.

Cette saison a également été marquée par une intensification de la communication des clubs, de plus en plus présents et actifs sur les réseaux sociaux. Autre avancée notable : l'ensemble des clubs a assuré la diffusion de leurs rencontres via Facebook ou YouTube, permettant ainsi aux fans de suivre les matchs en direct partout en France.

Les Trophées 2025 ont mis à l'honneur le club de Toulouse qui a remporté deux catégories : MVP avec Binta DRAMÉ, brillante tout au long de la saison et meilleur entraîneur avec Xavier NOGUERA, moteur du TMB vers le titre de Champion de France LF2.

Le trophée de meilleure jeune est décerné à Sarah CISSÉ du Pôle France, talent à suivre de près pour les années à venir.

Voici le palmarès du Cinq majeur :

- Binta DRAMÉ (Toulouse)
- Fleur DEVILLERS (Aulnoye)
- Nukiya MAYO (La Tronche-Meylan)
- Fabienne CONSTANT (Voiron)
- Mariana MUADI BULABULA (Montbrison)

Enfin, le travail de professionnalisation de la LF2 s'accroît toujours plus, les travaux sur l'évolution des centres de formation et des centres d'entraînement avec la Direction Technique Nationale se poursuivent avec comme objectif un projet global de structuration.

2.3. NM1 (Alain SALMON)

Encore une saison très disputée où le club de Challans a remporté le titre de champion de France de NM1. De ce fait, il accède à l'Elite 2 (ex-Pro B), tout comme Quimper qui a fini premier de la phase 2 du championnat.

L'affluence dans les salles n'a jamais été aussi élevée cette saison, avec des salles pleines. La NM1, 3ème niveau national, continue sa progression tant sportive, qu'économique et structurelle.

Cependant, il ne faut pas occulter les problèmes financiers que rencontrent certains clubs.

Une réflexion a été entamée avec les clubs sur une évolution possible de la division. Les échanges se poursuivent.

Cette nouvelle saison 2025/2026 devrait encore réserver de belles rencontres.

Bonne saison à tous.

2.4. Haut Niveau des Officiels (Pierre-Yves BICHON)

Nommé à la présidence du HNO au mois de janvier 2025, je me suis attaché, pour les 6 premiers mois, à prioriser les bases du projet du HNO pour la nouvelle mandature.

3 axes structurent ce nouveau projet :

- Axe 1 : **la performance**, avec un contexte d'exigence renforcée pour les arbitres Haut Niveau mais aussi avec des aides nouvelles apportées.
- Axe 2 : **un management de proximité** pour communiquer, répondre, accompagner chaque arbitre HN et anticiper la démographie des différents groupes des arbitres HN.
- Axe 3 : **l'ouverture**, pour recruter de nouvelles compétences et pour une meilleure compréhension des uns et des autres, notamment la CFO (Commission Fédérale des Officiels), les clubs des divisions arbitrées par les arbitres HN et les autres acteurs du monde du basket.

Ces axes ont commencé à se concrétiser en quelques mois avec :

- La réalisation, avec l'aide de la DAJI, d'un **nouveau Règlement des Officiels Haut Niveau**, tenant compte des spécificités inhérentes à l'arbitrage contemporain
- La concrétisation de la **première phase du Plan d'amélioration de la Haute Performance de l'arbitrage**, convenu entre la FFBB, la LNB et le SNAB (Syndicat National des Arbitres de Basket).

Ce projet, validé par la FFBB et la LNB et destiné aux arbitres de Betclik Elite, se décline en 4 piliers :

- Une structuration différente du groupe d'arbitres (diminution du nombre d'arbitres à 30 pour le HN1 et mise en place de la notion de rôle dans un trio arbitral).
- Une pyramide des rencontres établie (saison régulière, Leader's Cup, Play-offs) pour récompenser clairement les performances individuelles et assurer la qualité de l'arbitrage sur ces moments de compétition décisifs.
- Un encadrement du HNO renforcé (encadrement technique et managérial, structuration et homogénéisation des observations).

- Un système d'indemnisation moins précaire (mise en place d'une indemnité de préparation mensuelle pour aider l'arbitre du HN1 à améliorer sa performance individuelle).
- **La structuration professionnelle du HNO** avec la mise en place d'un manager par division arbitrée.
- **L'évolution de l'Observation des arbitres HN**, en séparant la notion d'observation et d'évaluation dans la restitution d'après-match, pour apporter une vraie valeur de formation continue à nos arbitres avec des pistes de travail personnalisées, tout en organisant différemment l'évaluation des arbitres pour alimenter les classements de fin de saison pour les montées et les descentes.
- **Le resserrement des critères d'observation d'un arbitrage**, pour rendre l'observation plus performante et plus homogène, avec la trame des 5 C : Contrôle de la rencontre, Calls (jugement), Cohérence, Couverture (mécanique) et Communication (avec les joueurs et les entraîneurs).
- **L'observation de toutes les rencontres de Betclic Elite** et l'organisation de visio-conférences mensuelles sur la base de clips analysés par les observateurs afin d'améliorer la cohérence et la qualité de l'observation.
- **La réalisation d'une enquête auprès des 108 arbitres HN** pour mieux connaître leurs contextes professionnels, personnels et sportifs, le HNO étant convaincu de leur impact possible sur l'activité de l'arbitre HN.
- **La réalisation d'entretiens individuels avec les arbitres âgés de 47 ans ou plus**, pour connaître leur visibilité de carrière, les aider à y mettre fin ou à se reconverter tout en anticipant leur remplacement.
- **Le rapprochement avec la CFO pour améliorer la situation des arbitres féminins du HN4 peu désignées** entre le HNO et la CFO. Pour **augmenter lourdement leur nombre de matchs arbitrés, et donc pour progresser**, la décision a été prise d'affecter certaines arbitres en NM1 et LBWL, désignées par le HNO, et de désigner par la CFO les autres régulièrement en NM2 avec quelques désignations en LBWL anticipées par le HNO.

Au-delà de ces actions structurantes, le quotidien du HNO comprend **la désignation des matchs pour 108 arbitres répartis en 4 groupes** :

- HN1 : BETCLIC ELITE 34 arbitres (dont 9 arbitres FIBA et 5 arbitres Euroleague)
- HN2 : PROB (future ELITE 2) 33 arbitres
- HN3 : NM1 et LBWL 37 arbitres
- HN4 : LBWL 4 arbitres

Le calendrier de la saison est aussi jalonné par un **important programme de formation**, à la fois sous forme de rassemblements en présentiel mais aussi d'enseignements réguliers à distance.

Ainsi, pour les arbitres, **la formation continue** a été assurée par Eddie VIATOR pour le HN1, Valentin OLIOT pour le HN2 et Mathieu HOSSELET pour le HN3, sur la base de **retours vidéo hebdomadaires sur les matchs de la semaine précédente** mais aussi sur des tests de règlement ou de situations de jeu à juger via la **plateforme de e-learning Teach Up**.

Au-delà des habituels stages de reprise en pré-saison (HN1, HN2 et HN3), **des stages plus spécifiques** ont été organisés lors des **rassemblements Leaders Cup et Play Off**, regroupant pour des travaux communs les observateurs et les arbitres sélectionnés pour ces compétitions élitistes.

Sous la houlette de Valentin OLIOT, aidé par d'autres arbitres et observateurs contributeurs, un autre programme de formation élitiste, 'On the Road' regroupe **les jeunes arbitres susceptibles d'ambitionner le haut niveau ou même une carrière internationale**. Tous âgés de moins de 32 ans, ils bénéficient d'un suivi individuel, de visio-conférences collectives, arbitrent avec un tuteur et échangent régulièrement avec un coach et se retrouvent sur un stage dédié à mi-saison.

En ce qui concerne les observateurs, contributeurs de la formation continue mais aussi des classements de fin de saison pour les montées et les descentes des arbitres HN, Jacques BOUÉ puis Bernardo LOPES ont animé régulièrement les groupes des observateurs via des visio-conférences mensuelles, sur la base d'extraits de match à analyser mais aussi en partageant en présentiel les travaux des arbitres HN lors de tous leurs stages.

Cette saison, le groupe des observateurs était composé de :

- 10 observateurs pour le HN1
- 6 observateurs pour le HN2
- 9 observateurs pour le HN3

Au plus haut niveau, et à l'échelon international, le HNO remplit, depuis de nombreuses générations, sa vitrine de récompenses avec les **nombreuses performances individuelles de ses arbitres internationaux**.

Cette saison encore, la France conserve sa très bonne tendance historique en étant **représentée dans toutes les compétitions internationales** :

Finales et demi-finales :

- Yohan ROSSO, demi-finale des Jeux Olympiques de Paris 2024, finale du Championnat d'Europe masculin 2025, demi-finale BCL 2025, finale de la Coupe du Monde masculine U19 2025
- Mehdi DIFFALAH, 6ème Final Four de l'Euroleague 2025
- Thomas BISSUEL, finale de l'Eurocup 2025 et finale tournoi ANGT 2025
- Edgard CECCARELLI, finale Championnat d'Europe masculin U16 2025
- Nicolas MAESTRE, finale Championnat d'Europe masculin U20 2025
- Hugues THEPENIER, demi-finale de l'Eurocup 2025
- Laure COANUS, finale Championnat d'Europe féminin U16 division B 2025
- Najib CHAJIDDINE, finale masculine Champions Cup 3x3 2025

Participations :

- Nicolas MAESTRE, Championnat d'Europe masculin 2025
- Valentin OLIOT, Championnat d'Europe féminin 2025, Championnat d'Europe U18 féminin 2025
- Amel DAHRA, Championnat d'Europe féminin 2025, Coupe du Monde féminine U19 2025, Championnat d'Europe U20 féminin 2025
- Alexandre DEMAN, Championnat d'Europe féminin 2025
- Edgard CECCARELLI, Coupe du Monde féminine U19 2025, invitation au NBA Summer Development Camp 2025
- Jules GADUEL, Championnat d'Europe féminin U16 2025
- Jordan WALLET, invité à la Summer League NBA 2025
- Yann DAVIDSON, Jeux Olympiques de Paris 2024, Coupe du Monde masculine U18 2025, Afrobasket 2025
- Chantal JULIEN, instructrice sur de nombreuses compétitions FIBA

Sur le plan national, **3 arbitres ont reçu la récompense de « Meilleur arbitre »** dans leur division :

- Mehdi DIFALLAH pour le HN1
- Paul ANTIPHON pour le HN2
- Arnaud SIMEON pour le HN3

Enfin, **je voudrais très sincèrement remercier**, pour leur investissement et leurs compétences mais aussi pour leur capacité à supporter mon exigence, **les membres de la Commission HNO** qui ont œuvré au service de l'arbitrage de haut niveau français pour cette saison 2024/2025 :

Hélène NEIRA, Eddie VIATOR, Alain HENAULT, Jacques BOUÈ, André NOUAIL, Valentin OLIOT, Mathieu HOSSELET, Philippe MAILHABIAU, Luc MURILLON, Bernardo LOPES, Dominique CARBONI, Francis MULLER, et un clin d'œil amical à Paul MERLIOT, historique président du HNO qui m'a transmis le flambeau à la mi-saison.

2.5. Haut Niveau des Techniciens (Claude BERGEAUD)

Je rappelle que le HNT (Haut Niveau des Techniciens) n'est pas une commission de formation et ne se substitue pas au Pôle Formation.

Son originalité et son succès auprès des coaches qui se sont impliqués résident dans l'esprit de confraternité, la mise en relation, la coopération, les échanges, les partages d'expérience entre coaches, qui aboutissent à la création d'un vrai RÉSEAU d'entraîneurs français à l'image de ce qu'ont pu faire nos collègues espagnols et serbes par exemple.

2 rassemblements au cours de la saison 2024/2025 :

- Le nombre des séminaires HNT a diminué de moitié suite à l'annulation des séminaires des coaches LFB, peu intéressés par ce type d'accompagnement professionnel.
- Les séminaires ont été coorganisés par :
 - la Fédération Française de Basketball (Commission Haut Niveau des Techniciens)
 - le Pôle formation de la FFBB, qui s'est beaucoup investi auprès du HNT (entre autres les montages des dossiers AFDAS)
 - la Ligue Nationale de Basket (Djilali MEZIANE / Direction sportive).

1/ Séminaire Pré-saison (Nanterre Août 2024) - HNT / HNO / LNB pour les coaches LNB

- M. Nicolas RAIMBAULT:
« Les coaches sont-ils coachés ? le pouvoir de l'accompagnement »
- M. François SENSE, Coach Les sables d'Olonne
« Retour sur le clinic d'Euroleague 2024 »
- M. Eddie VIATOR, DTNA (Directeur Technique National Arbitrage) à la FFBB
« Bilan de la saison 23-24 et orientations 24 -25 »
- M. Jérôme DARET, Entraîneur Équipe de France rugby à 7, champion Olympique 2024
« Méthodologie d'entraînement et innovation »

2/ Séminaire des coaches LDC Caen (Jeudi 13/ Vendredi 14/ samedi 15 février 2025) – HNT/PFE (Pôle Formation & Emploi) /LNB

Intervenants : Claude BERGEAUD, Arnaud BROGNIET, Vincent COLLET, Rudy NELHOMME, Frédéric SARRE, Alain THINET, Jean-Aimé TOUPANE.

- 4 ateliers sur 2 thèmes techniques, 1 managérial défini par les entraîneurs, 1 sur l'arbitrage. Ces ateliers sont co-animés par les intervenants désignés et les coaches.
- Interventions techniques sur le terrain.
Vincent COLLET et Jean-Aimé TOUPANE
- Intervention du DTN Adjoint, Jacques COMMÈRES
 - Un écosystème complexe
 - La stratégie de la Direction Technique Nationale par rapport aux entraîneurs
 - La vision du HNT

Les Perspectives d'avenir :

- Favoriser l'émergence de jeunes coachs potentiels à accompagner.
- Comment développer plus de coachs femmes ?
- Comment « intéresser les coachs des divisions féminines » qui sont les plus éloignés du projet HNT, pourtant à leur service...
- Une solution d'accompagnement régulier peut et doit pouvoir se mettre en place.

Elle répondrait aux demandes formulées par certains entraîneurs.

Nous pouvons envisager ces échanges et partages sous la forme de webinaires, par groupes de 6 à 8 coachs d'une durée de 1h/1h15.

Les adjoints pourront participer à ces séances.

- Projet d'accompagnement humain pour travailler les aspects managériaux et /ou le travail sur soi :

Un dispositif d'accompagnement personnalisé existe au Pôle Formation dirigé par Pierre-Olivier CROIZAT et Arnaud BROGNIET.

2.6. Ligue Nationale de Basket (Philippe AUSSEUR)

La saison 2024-2025 restera comme une année historique pour le basket français. Jamais la LNB n'avait connu un tel niveau de compétition, d'émotion et de reconnaissance sur la scène européenne. Le Paris Basketball a frappé un grand coup en réalisant un doublé retentissant : Champion de France Betclic ÉLITE et vainqueur de la Coupe de France, imposant son style moderne et spectaculaire dans toutes les salles du pays.

Mais l'autre grande sensation est venue de l'AS Monaco, qui a écrit une page inédite de l'histoire du basket tricolore en atteignant la finale de l'EuroLeague, un exploit jamais réalisé par un club français. Malgré une défaite cruelle au bout du suspense, la Roca Team a porté haut les couleurs de la LNB sur la scène continentale.

L'engouement dans les salles cette saison a montré que le basket était attractif, ils ont continué le travail déjà engagé pour accueillir encore mieux les fans et n'ont pas hésité à délocaliser dans de grandes Arénas.

MOMENTS FORTS DE LA SAISON

BETCLIC ÉLITE

La saison 2024-2025 de Betclic ÉLITE a été marquée par deux grandes nouveautés : le Play-In, qui a redéfini l'accès aux Playoffs, et les Playoffs d'Accession, impliquant désormais le 15e du classement. Disputée à 16 clubs, cette édition a offert une lutte intense pour la première place entre Paris, l'ASVEL et Monaco, tranchée à la dernière journée. Cholet Basket s'est distingué par une première moitié de saison remarquable. Le Play-In a dynamisé la fin de saison en maintenant le suspense pour de nombreuses équipes. Côté affluence, Nanterre 92 a battu un record avec plus de 13 000

spectateurs à Paris La Défense Arena. Enfin, Le Portel a arraché son maintien dans un contexte émotionnel fort, marquant la fin de l'ère Éric GIRARD.

Les Trophées de BETCLIC ÉLITE – Saison 2024-25

MVP : T.J. SHORTS - PARIS

Meilleur Jeune : Noah PENDA - LE MANS

Meilleur défenseur : Alpha DIALLO – MONACO

Entraîneur de l'année : Fabrice LEFRANCOIS – CHOLET

Meilleure Progression : Clément FRISCH – NANCY

Trophée "Stéphane OSTROWSKI" du Meilleur Marqueur : Nadir HIFI – PARIS

Trophée "Laurent SCIARRA" du Meilleur Passeur : T.J. SHORTS – PARIS

Trophée du Meilleur Rebondeur : Dominik OLEJNICZAK – SAINT-QUENTIN

Trophée "Thierry RUPERT" du Meilleur Contreur : Georgios PAPAGIANNIS - MONACO

5 majeur de l'année :

1. T.J SHORTS – PARIS
2. Mike JAMES – MONACO
3. Théo MALEDON – LYON-VILLEURBANNE
4. Alpha DIALLO – MONACO
5. Shevon THOMPSON – NANCY

PRO B

Le Boulazac Basket Dordogne a remporté son premier titre de champion de France Pro B lors de la saison 2024–2025, grâce à une saison maîtrisée et une victoire lors de la dernière journée contre C'Chartres (91-82). Porté par un effectif expérimenté et un staff solide, le club a su faire preuve de constance et de rigueur tactique. Ce succès récompense vingt ans de persévérance en LNB, après plusieurs échecs en finale. Cette victoire marque aussi leur retour en Betclit Élite, trois ans après l'avoir quittée, illustrant la renaissance d'un club structuré et ambitieux.

Les Trophées de PRO B – Saison 2024-25

MVP : Christopher LEDLUM – PAU-LACQ-ORTHEZ

Meilleur Jeune : Noah PENDA – VICHY

Entraîneur de l'année : Julien CORTEY – LA ROCHELLE

5 majeur de l'année :

1. Lee MOORE – ORLÉANS
2. Shannon BOGUES – GRIES-SOUFFEL
3. Ousman KRUBALLY – BOULAZAC
4. Jonathan JEANNE – POITIERS
5. Christopher LEDLUM – PAU-LACQ-ORTHEZ

ESPOIRS ELITE

Les Espoirs de Bourg-en-Bresse ont signé une saison exceptionnelle en 2024–2025, conclue par un premier titre de champion de France Espoirs dans l'histoire du club. Invaincus à domicile (15 victoires en 15 matchs), les joueurs de Nicolas CROISY ont dominé le championnat, ne concédant que deux défaites à l'extérieur. Leur victoire face à Cholet lors de la 31e journée a scellé leur sacre avant la fin de la saison. Monaco et Cholet ont complété le podium, confirmant leur régularité et la qualité de leur formation.

Les Trophées Espoirs ÉLITE Saison 2024-25 :

MVP : Wilson JACQUES – BOURG-EN-BRESSE

MVP Trophée du Futur : Anatole HUMEAU – BOURG-EN-BRESSE

Entraîneur de l'année : Nicolas CROISY – BOURG-EN-BRESSE

5 majeur de l'année :

1. Maxence LEMOINE - STRASBOURG
2. Marc Owen FODZO DADA – NANCY
3. Marius LABANCA - DIJON
4. Lois GRASHOFF – LE MANS
5. Wilson JACQUES – BOURG-EN-BRESSE

ESPOIRS PRO B

Roanne a été sacré champion de France Espoirs Pro B à l'issue du Final 4 2025, grâce à une victoire maîtrisée en finale face à Antibes (69-88). Portée par un duo MARISCALI – GUEDEGBE en grande forme, la Chorale a rapidement pris l'ascendant sur la rencontre. Samuel MARISCAL, étincelant tout au long du week-end, a été élu MVP du Final 4 avec des moyennes de 19,5 points, 7 rebonds et 24 d'évaluation. Ce titre offre à Roanne une qualification pour le Trophée du Futur, qui se tiendra à Bourg-en-Bresse fin mai.

Les Trophées Espoirs PROB Saison 2024-25

MVP : Jean-Anthony WASSOM LEUKO - ORLÉANS

MVP du Final 4 Espoirs Pro B : Samuel MARISCAL - ROANNE

Entraîneur de l'année : Christian CORDERAS - ANTIBES

5 majeur de l'année :

1. Lilian MARVILLE – ORLÉANS
2. Keziah FOREST-LO - POITIERS
3. Samuel MARISCAL - ROANNE
4. Raphaël BOUM – NANTES
5. Jean-Anthony WASSOM LEUKO - ORLÉANS

AFFLUENCES

BETCLIC ÉLITE

Près de 2.1 millions de spectateurs ont rempli les salles de Betclac ÉLITE et de Pro B au cours de la saison régulière, constituant ainsi le nouveau record pour l'élite du basket professionnel français !

L'affluence moyenne en Betclac ELITÉ à l'issue de la saison régulière s'élève à 4139 spectateurs par match, représentant ainsi le record historique en termes d'affluence dans les salles. De plus, le club Orléans, avec une moyenne de 7041 spectateurs par match sur la saison, signe le nouveau record d'affluence moyenne pour un club sur une saison dans les championnats LNB !

L'affluence la plus élevée sur cette saison est à mettre à l'actif du club de Nanterre 92 lors de sa rencontre délocalisée à Paris La Défense Arena le 28 février dernier contre le club du BCM Gravelines Dunkerque (13 104 spectateurs). En disputant deux rencontres à la LDLC Arena, le club LDLC ASVEL a également dépassé deux fois la barre des 11.000 spectateurs.

PRO B

Boulazac Basket Dordogne a vécu une saison historique en remportant son tout premier titre de champion de France Pro B en 2024–2025. Porté par un effectif expérimenté et un staff solide, le club a su faire preuve de régularité et de maîtrise, concluant son parcours par une victoire en finale face à C'Chartres (91-82). Ce sacre récompense vingt ans de persévérance en LNB, après plusieurs échecs en finale. Trois ans après sa relégation, Boulazac retrouve la Betclac ÉLITE, porté par un projet structuré et ambitieux.

COMPÉTITIONS EUROPEENNES

EUROLEAGUE : AS Monaco / LDLC ASVEL/ Paris Basketball

Les clubs français ont brillé sur la scène européenne lors de la saison 2024–2025. L'AS Monaco a marqué l'histoire en atteignant pour la première fois la finale de l'EuroLeague, après avoir éliminé le FC Barcelone puis l'Olympiakos, avant de s'incliner face à Fenerbahçe. Le Paris Basketball, pour sa première participation à l'EuroLeague, a impressionné avec neuf victoires consécutives en saison régulière et une qualification en quarts après avoir battu le Real Madrid en Play-In. Leur parcours s'est arrêté contre Fenerbahçe, futur champion. De son côté, LDLC ASVEL a montré des progrès en terminant 15e avec 13 victoires, signant ses meilleures performances depuis 2019 et quelques succès notables face à des grosses écuries comme l'Olympiakos et le Barça.

BASKETBALL CHAMPIONS LEAGUE (BCL) : Nanterre / Saint-Quentin

Deux clubs ont participé à la Basketball Champions League cette saison. Nanterre et Saint-Quentin (SQBB), alors que Cholet n'est pas passé au tour de qualification et a donc été reversé en FIBA Europe Cup.

Nanterre s'est hissé jusqu'en quarts de finale face à l'AEK Athènes, mais n'a pas su faire la différence et s'est incliné (2-1) dans la série.

De son côté, le SQBB ne s'est pas qualifié pour la phase finale de la BCL.

EUROCUP : JL Bourg-en-Bresse

Le seul représentant français, Bourg-en-Bresse n'a pas su rééditer son exploit de la saison passée et termine à la 7^e place de sa poule.

FIBA EUROPE CUP : Cholet Basket

Cholet Basket et la JDA Dijon ont réalisé un beau parcours en FIBA Europe Cup cette saison, atteignant tous deux les demi-finales. Après des quarts maîtrisés, les deux clubs français ont échoué de peu aux portes de la finale.

EQUIPES DE FRANCE

Qualifications EuroBasket

Deux fenêtres internationales au mois de novembre 2024 et février 2025 étaient au programme cette saison pour les qualifications à l'Eurobasket 2025. Hugo BENITEZ (JL Bourg-en-Bresse), Petr CORNELIE, Brice DESSERT (SIG Strasbourg), Nicolas LANG (AS Monaco Basket), Paul LACOMBE (Nanterre 92), Théo MALEDON (ASVEL Lyon-Villeurbanne), Élie OKOBO (AS Monaco Basket), Jean-Marc PANSA (JL Bourg-en-Bresse), Neal SAKO (ASVEL Lyon-Villeurbanne), Matthew STRAZEL (AS Monaco Basket), Nolan TRAORÉ (Saint-Quentin Basket-Ball).

Eurobasket 2025

L'Équipe de France, dirigée par Frédéric FAUTHOUX, a connu une campagne européenne en demi-teinte. Après une phase de groupes très prometteuse, conclue à la 1^{ère} place grâce à un jeu collectif solide et une défense bien en place, les Bleus semblaient armés pour aller loin dans la compétition, mais ils se sont fait éliminer par la Géorgie (80-70).

Coupe du Monde U19

Dans un tournoi extrêmement relevé, l'Équipe de France U19 a terminé 10^{ème} de la compétition. 6 joueurs évoluant dans les championnats de la LNB et déjà impactants étaient présents en Suisse.

Les sélectionnés : Soren BRACQ (Cholet Basket), Mohamed DIAKITÉ (Saint-Quentin Basket-Ball), Marc-Owen FODZO DADA (SLUC Nancy), Timéo PONS (Nanterre 92), Mohamed SANKHÉ (Cholet Basket), Léon SIFFERLIN (JL Bourg-en-Bresse).

Eurobasket U16

Après avoir décroché une 5^e place à l'EuroBasket U16, cinq jeunes visages de l'Équipe de France se distinguent déjà sur les parquets des compétitions LNB. On retrouve ainsi Paul NNANGA AHANDA (Antibes Sharks), Cesar THENAWHA NOUGHA (BCM Gravelines-Dunkerque), Melvyn VOUNANG (Paris Basketball), mais aussi Nathan SOLIMAN (Pôle France) et Aaron TOWO-NANSI (Cholet Basket), tous deux sélectionnés pour la première édition du Young Star Game.

Eurobasket U18

Élise PRODHOMME, coach des Espoirs de la JDA Dijon, a réussi l'exploit, pour sa première, d'hisser l'Équipe de France en finale et décrocher la médaille d'argent. Les joueurs sélectionnés évoluant au sein des championnats LNB : Tom AUDRY (JDA Dijon), Bastien GRASHOFF (Le Mans SB), Isaac GUEDEGBE (Chorale Roanne), Maxence LEMOINE (SIG Strasbourg), Jahel TREFLE (SIG Strasbourg), mais aussi Cameron HOUINDO (Pôle France) et Hugo YIMGA-MOUKOURI (Pôle France), tous deux sélectionnés pour la première édition du Young Star Game.

Eurobasket U20

Après deux sacres en 2023 et 2024, l'Équipe de France menée par Mickaël HAY, coach de Pau-Lacq-Orthez, a décroché une 3^e place face à la Serbie. Les Bleuets ont pu compter sur des joueurs de talent qui s'expriment en Betclic ÉLITE, ÉLITE 2 ou en Espoirs.

Les sélectionnés sont : Evan BOISDUR (BCM Gravelines Dunkerque), Roman DOMON (BCM Gravelines Dunkerque), Ilane FIBLEUIL (Poitiers Basket 86), Anatole HUMEAU (JL Bourg-en-Bresse), Wilson JACQUES (JL Bourg-en-Bresse), Khadim KANE (JL Bourg-en-Bresse), Killian MALWAYA (Champagne Basket), Samuel MARISCAL (Chorale Roanne), Melvyn MUAMBA-ALERTE (JDA Dijon), Hugo NGUYEN (Le Mans SB), Illan PIETRUS (SIG Strasbourg), Bastien RIEBER (JDA Dijon), David SIMONOVIC (Le Mans SB), François WIBAUT (Rouen Métropole Basket).

TELEVISION

LNB TV

Près de 450 rencontres ont été diffusées sur LNB TV.

En PRO B, 3 546 utilisateurs uniques par match en moyenne. En moyenne, les audiences ont augmenté : 820 téléspectateurs par match par rapport à la saison 2023-24 (+2,48%). Le temps de visionnage moyen est de 31'16" par téléspectateur par match.

RÉSEAUX SOCIAUX

Les différents réseaux de la LNB rassemblent un total de 965 451 abonnés, témoignant d'une communauté toujours plus engagée.

Les contenus vidéo ont généré 78 024 920 vues, confirmant l'attrait croissant pour les formats dynamiques et immersifs.

SITE INTERNET

Le site a enregistré 627 705 utilisateurs sur la saison, pour un total de 7 348 865 pages vues.

Ces chiffres traduisent un intérêt constant et une fréquentation soutenue, avec un public de plus en plus fidèle et actif.

LABEL CLUB

Pour la 12^{ème} saison, la Commission Label Club de la Ligue Nationale de Basket a décerné les différents labels aux clubs ayant répondu aux critères du cahier des charges d'attribution.

Ce cahier des charges comprend cinq grandes thématiques considérées comme des éléments structurants d'un club.

Les précédents records ont été battus cette année puisque 36 clubs sur 36 ont déposé un dossier pour la saison 2022-23.

Label Or : 2 clubs

Bourg-en-Bresse et Paris

Label Argent : 16 clubs

Antibes, Blois, Boulazac, Chalon-sur-Saône, Cholet, Dijon, La Rochelle, Le Mans, Lyon-Villeurbanne, Monaco, Nancy, Nanterre, Orléans, Roanne, Saint-Chamond-Andrézieux et Strasbourg.

Label Bronze : 7 clubs

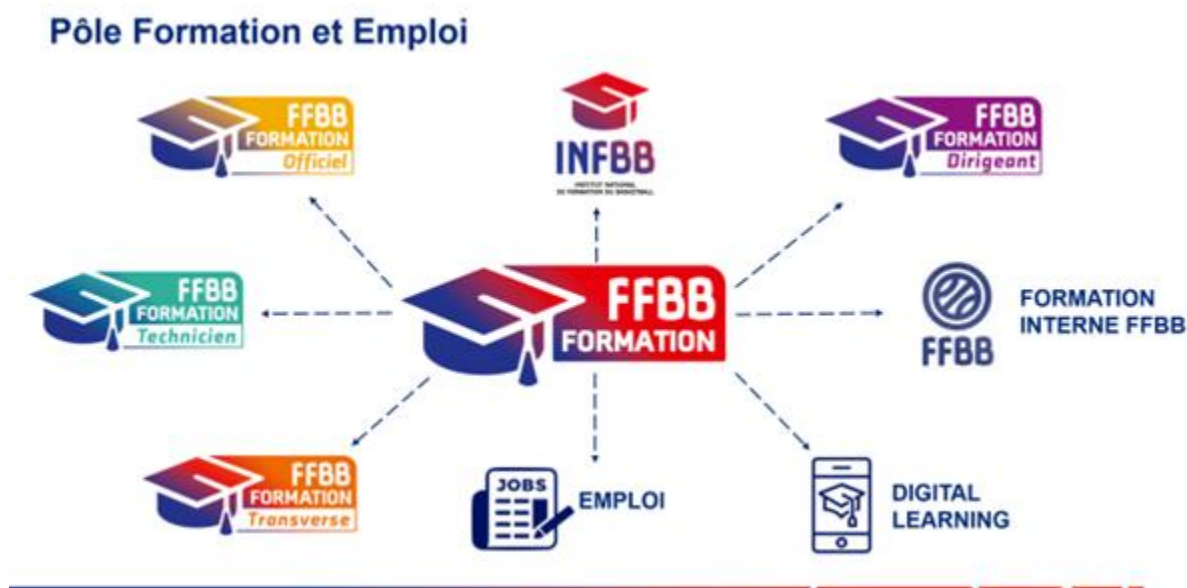
Chalôns-Reims, Gravelines-Dunkerque, Le Portel, Limoges, Nantes, Pau-Lacq-Orthez et Poitiers

3. Délégation Formation & Emploi

3.1. Vice-Présidence (Christian AUGER)

Les activités, dans le domaine de la formation et de l'emploi, sont très nombreuses et diverses.

Elles peuvent être résumées dans le schéma suivant :



Au sein de la délégation, elles sont organisées autour des Commissions Fédérales des Dirigeants/Adhérents (CFDA), des Officiels (CFO) et des Techniciens (CFT), ainsi que celle de l'Emploi (CFE).

La saison ayant été marquée par les élections fédérales en décembre 2024, je souligne l'arrivée à la présidence de la CFDA d'Anne LUCIANI, qui vient remplacer à cette fonction Patrick COLLETTE, que je remercie pour son engagement sans faille pendant 2 mandats successifs !

Les travaux menés dans ces commissions, composées de dirigeants bénévoles issus de nos territoires, sont détaillées dans leur compte-rendu respectif.

Au point de vue du fonctionnement, les commissions s'appuient au quotidien sur les différents services du Pôle, coordonnés par son Directeur, Pierre-Olivier CROIZAT, que je veux remercier sincèrement pour son investissement total et le dynamisme professionnel qu'il entraîne autour de lui !

Comme la cartographie ci-dessus le démontre, les activités du pôle sont de natures très diverses.

Doivent « cohabiter » toutes les actions régaliennes et traditionnelles en matière de formation/emploi avec des actions de développement initiées en 2023/2024.

Activités marquantes :

La saison 2024/2025 a été particulièrement riche dans ce domaine.

Le réseau INFBB/IRFFB : une nouvelle organisation collaborative !

Dans le prolongement des séminaires de juin 2022 et 2023, beaucoup de travaux collaboratifs ont été menés au cours de la saison 2024/2025 entre le « national » et les régions.

Au plan de l'organisation, un COREP (Collège Représentatif) regroupe l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux pour orienter les travaux et valider les propositions émises par les différents COPROJ (Comités de Projets) ou les rencontres régulières entre les collaborateurs.

Dans l'esprit « coopérative », je tiens à souligner les avancées très importantes concrétisées cette année grâce à la bonne volonté et à l'implication de tous.

La saison a aussi été marquée par la mise en place de la nouvelle plateforme de digital Learning (Teach Up) qui a remplacé SportEEF depuis le 2 septembre 2024.

La satisfaction vis-à-vis de ce nouvel outil est unanime tant en ce qui concerne les utilisateurs qu'en ce qui concerne les formateurs et les administrateurs.

Son mode de financement, qui associe les ligues régionales et les utilisateurs finaux, est pertinent.

Le suivi régulier et l'animation du réseau, assurés par le service fédéral, sont aussi des facteurs clés de succès.

Des travaux collaboratifs ont aussi été poursuivis en ce qui concerne l'outil de gestion des formations.

La gestion du Service Civique, totalement restructurée la saison dernière avec l'arrivée d'un chargé de mission et l'implication des ligues régionales dans la gestion du processus et l'organisation globale des opérations « Du stade Vers l'Emploi » (les job dating), en très étroite relation avec les ligues régionales là-aussi (25 en 2024, 30 en 2025), se sont poursuivies en 2024/2025.

Enfin, je ne peux manquer de signaler le très fort développement de notre CFA (Centre de Formation d'Apprentis) national au cours de cette saison, en lien avec l'intégration de plusieurs ligues régionales, notamment pour les formations BPJEPS.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des ligues métropolitaines développent au moins une formation au sein du CFA national !

Je tiens à les remercier de leur confiance, qui nous engage.

Une convention de collaboration, couvrant la mandature, a été établie en collaboration et signée en cours de saison.

Malgré les difficultés qui surgissent, et qui concernent les aides gouvernementales à l'apprentissage, notre CFA et ses différentes UFA (Unités de Formation par Apprentissage), sont devenus des acteurs incontournables aujourd'hui.

Pour finir, je tiens à remercier sincèrement les quatre collègues en charge des Commissions de l'Emploi (Nathalie MOREAU), des Techniciens (Fawzi LARBI), des Dirigeants et Adhérents (Anne LUCIANI) et des Officiels (Arnaud PETITBOULANGER), ainsi que Christina RIOUX, vice-présidente de l'INFBB, et l'ensemble des équipes qui se sont constituées autour d'eux pour leur travail très important.

Je renouvelle mes remerciements à tous nos collaborateurs du Pôle pour leur implication dans le suivi des dossiers et la parfaite adéquation entre les bénévoles et les salariés.

Merci à tous.

3.2. Contribution du Pôle (Pierre-Olivier CROIZAT)

La saison 2024-2025 a été riche et intense au sein de la Délégation Formation et Emploi, dans la continuité du succès populaire et sportif des Jeux Olympiques de Paris 2024 mais aussi dans la poursuite de la dynamique entreprise dans nos activités formation lors de la saison 2023-2024.

La Délégation Formation & Emploi et son pôle opérationnel (PFE) se sont trouvés face à de multiples enjeux structurels et stratégiques, et nous nous sommes résolument engagés tout au long de la saison pour répondre efficacement.

Avec l'aide de son pôle opérationnel, la Délégation Formation & Emploi joue un rôle essentiel dans la mise en place de programmes de formation et d'emplois destinés aux acteurs du basketball. Le pôle est à la croisée de plusieurs sujets transverses portés en étroite collaboration avec d'autres délégations fédérales et pôles opérationnels. Ainsi, nous sommes un acteur accompagnant les sujets formations de la FFBB en mettant à disposition les compétences et moyens nécessaires pour contribuer au développement et à la structuration du basket français.

Au cœur de nos activités depuis plusieurs décennies, la formation des encadrants (dirigeants, techniciens, officiels) se devait de s'adapter aux enjeux et opportunités environnementales mais aussi d'innover en permanence pour préfigurer les évolutions de demain. La FFBB a tenu à faire profiter positivement à l'ensemble de ses territoires et réseaux, une évolution de ses pratiques pour faire face à un environnement en perpétuel changement (notamment dans les aspects de la formation professionnelle et des nouvelles technologies).

Pour ce faire, l'animation et la structuration du réseau des Instituts Régionaux de Formation (IRF) de nos ligues régionales est un enjeu majeur de la réussite de nos activités.

L'illustration de cette politique de réseau a été, au cours de cette saison, le développement du centre de formation des apprentis (CFA) FFBB. Jusqu'à présent, le CFA FFBB accueillait en son sein des apprentis inscrits dans des formations dispensées par le PFE. La saison 2023/2024 a vu le périmètre du CFA FFBB s'élargir en accueillant des Unités de Formation d'Apprentis (UFA) en région, avec l'intégration des Ligues Régionales de Bretagne, Pays de la Loire et Occitanie. Pour la saison écoulée 2024-2025, ce sont 5 nouvelles ligues régionales qui ont rejoint le CFA FFBB (Hauts de France, Auvergne Rhône Alpes, Sud, Nouvelle Aquitaine, Grand Est). Le développement du CFA s'est poursuivi avec l'intégration pour la saison à venir de 3 nouvelles ligues régionales. Ces Unités de Formation d'Apprentis, rattachées au CFA FFBB, ont dispensé des formations d'éducateur et de chargés de promotion et marketing sportif sur leur territoire.

La structuration, la pérennisation du CFA FFBB est une avancée majeure dans l'évolution du Pôle Formation et Emploi qui se voit doté d'un outil performant accompagnant la professionnalisation et l'insertion de jeunes dans l'environnement professionnel du basketball.

Virginie BRIANT, chargée de développement INFBB et CFA, accompagne efficacement ces travaux de structuration et d'animation de ce réseau. Aurélie DELETRAZ, responsable du service administratif du Pôle Formation et Emploi et

l'ensemble de ses collaboratrices, ont permis l'accueil et la gestion d'un nombre conséquent d'apprentis pour cette saison.

Sur le plan des innovations, la saison a été marquée par la volonté de faire évoluer notre stratégie digitale learning. Le service digital learning du PFE, sous la houlette de Claire DENDARY, responsable de service, a conduit un projet d'ampleur avec le déploiement d'une nouvelle plateforme E-learning permettant une expérience utilisateur plus agile, immersive et engageante. Cette nouvelle plateforme, conçue par la société TeachUp, est venue remplacer la solution SportEEF qui hébergeait depuis de nombreuses saisons l'ensemble de nos contenus digitaux de formation.

Ce projet, réalisé en commun entre l'INFBB et les ligues régionales par le biais de leurs Instituts Régionaux de Formation, nous permet d'avoir un outil de formation innovant doté des solutions numériques et digitales modernes.

Concernant la gestion des Services Civiques, la campagne 2024 a pu aller à son terme grâce à la mise en place d'un nouveau process coconstruit avec la Commission Emploi et l'Agence du Service Civique. L'investissement de Martin ALLIO, dédié à ce dossier, a permis une gestion plus sereine en collaboration avec les acteurs institutionnels mais aussi l'implication et l'investissement des ligues régionales dans la stratégie de déploiement.

FORMATIONS

- A l'attention des techniciens et entraîneurs :

Le service de la formation des techniciens, sous la direction d'Arnaud BROGNIET, a, durant cette saison, communiqué sur le parcours de formation des techniciens en distinguant les formations à destination des techniciens bénévoles et celles à destination des techniciens souhaitant se professionnaliser. Cette distinction a vocation à faciliter la compréhension de nos parcours de formation qui font face régulièrement à de multiples évolutions administratives et règlementaires.

Le DETB continue sa mise en place sur l'ensemble du territoire. Les IRFBB participent activement à la mise en œuvre et à la promotion de ce nouveau diplôme fédéral. Nous avons commencé à déployer cette saison les parcours E-learning qui permettent d'avoir des parcours blended learning favorisant l'engagement et l'apprentissage du stagiaire en mixant les activités pédagogiques.

Un groupe de travail regroupant les responsables pédagogiques des IRFBB et piloté par le service de formation des techniciens permet de suivre et d'accompagner chaque territoire à la mise en place d'une offre de formation de qualité.

Pour accompagner la dynamique créée autour du 3x3, le PFE a élaboré un module de formation en direction de l'accompagnement à la pratique du 3x3. En relation avec le Pôle Haut-Niveau et le Pôle 3x3, l'émergence d'une formation dédiée au 3x3 n'est pas exclue, voire souhaitable.

La formation professionnelle des techniciens est en perpétuelle évolution, soit d'un point de vue règlementaire, administratif ou financier. De ce fait, le PFE essaie de proposer une offre complète visant les métiers d'animateur sportif (BPJEPS Basketball), de coordonnateur ou responsable technique de clubs (DEJEPS

Basketball) ou d'entraîneurs intervenant sur le secteur professionnel (DESJEPS Basketball)

Le **BPJEPS Basketball** est une formation portée par certains IRFBB sur le territoire qui accueille des jeunes souhaitant s'insérer dans le métier d'éducateur et d'animateur au sein d'un club de basketball. Les politiques d'insertion et d'accompagnement de l'apprentissage ont vu un développement important des offres de formation BPJEPS Basketball. Le PFE essaie d'accompagner les IRFBB dans leur stratégie d'ingénierie et de déploiement de cette offre de formation. La rentrée de septembre verra un développement de cette formation sur l'ensemble des territoires métropolitains.

- A l'attention des officiels :

Au-delà des actions de formations et de revalidations récurrentes et régulières, nous pouvons mettre en avant les différents projets en cours. Je me dois de saluer l'implication et l'engagement de l'ensemble des acteurs du service sous la responsabilité de Bruno VAUTHIER et de son équipe dans une saison 2024-2025 qui a été chargée et compliquée à organiser.

Organisé à Bordeaux, le séminaire annuel des CTO/CTA a été une grande réussite. De plus, les CTO/CTA ont bénéficié d'une formation continue sur les apports pédagogiques et la posture de formateur pour permettre une approche pédagogique plus collaborative et engageante. Conçu pour élargir les connaissances et améliorer leurs compétences, ce séminaire permet notamment l'animation du réseau des professionnels de l'arbitrage dans les territoires. Ce réseau s'agrandit et nécessite la mise en place d'une animation et d'une coordination de la part des salariés du service des officiels.

- A l'attention des dirigeants :

Campus 2024, un rassemblement d'une grande réussite en Touraine à la Ville aux Dames grâce aux efforts de l'ensemble des acteurs. La grande convivialité des présents a été soulignée (élus, salariés, bénévoles, dirigeants, ... à égalité entre les comités et les ligues).

Germain FIDAMI, responsable du service des dirigeants, a accompagné durant cette saison l'animation des actions de formation à destination des dirigeants, sous la houlette d'Anne LUCIANI, nouvellement élue.

EMPLOI

L'un des forts enjeux de cette année a été la mise en place d'une enquête emploi à destination des salariés de nos structures déconcentrées, ligues et comités départementaux. Cette enquête avait pour objectifs d'identifier les fonctions et missions exercées par les salariés et de déterminer les besoins professionnels leur permettant d'exercer leur métier.

Ces données vont nous permettre d'appuyer des travaux de rénovation de nos parcours de formation, de proposer des offres de formation continue en

correspondance avec les attentes des techniciens mais aussi d'accompagner nos structures dans leur politique de professionnalisation.

Gabriel DI FUSCO, chargé de mission emploi, a conduit cette enquête avec un grand professionnalisme, permettant d'établir une photographie précise de notre écosystème fédéral.

Il a par ailleurs continué ses travaux d'observatoire et d'analyse des suivis de cohorte de nos formations. Un travail essentiel et indispensable pour évaluer et faire évoluer nos dispositifs de formation.

Le dispositif du stade vers l'emploi « job dating » a été reconduit au cours de cette saison sous la responsabilité de Germain FIDAMI, en liaison avec la Commission Emploi. Sur cette saison, 25 actions ont été conduites en collaboration avec les ligues régionales pour favoriser l'insertion des personnes en situation de recherche d'emploi.

INFBB

Nous avons mis en place la formation « chargé de développement d'une structure sportive associative » en Ile de France lors de cette saison. Cette formation, conduite sous la responsabilité de Virginie BRIANT et de Germain FIDAMI, a permis d'accompagner des stagiaires dans les missions de coordination, de management et de développement d'un club de basketball.

Cette formation a volonté à être développée sur d'autres IRFBB pour la rentrée 2025.

3.3. Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents (Anne LUCIANI/Patrick COLLETTE)

La Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents (CFDA) a connu un léger remaniement en ce début de mandature 2024-2028. Il s'agit d'un changement dans la continuité, puisque la politique initiée lors de la mandature précédente sera poursuivie et amplifiée, grâce à l'apport des nouveaux membres mais aussi à l'expérience des anciens toujours présents.

CAMPUS FFBB 2024

Le Campus s'est déroulé du 22 au 24 août 2024 au Westotel Tours Val de Loire de La Ville-aux-Dames (37). La FFBB a été remarquablement accueillie par le Comité d'Indre et Loire et son président Michel PETITBON, toujours à l'écoute. Chacun des 60 participants a pu construire son parcours de formation en fonction de ses attentes. De plus, les fiches de présentation des 18 modules proposés ont permis de connaître les objectifs de formation pour chaque thématique.

L'accent a été mis en particulier sur les dirigeants des comités départementaux et des ligues régionales récemment élus, au mois de juin, dans de nouvelles fonctions. Ils ont bénéficié d'un parcours adapté.

Les membres de la CFDA présents ont relevé de nombreux éléments positifs en lien avec les participants :

- Un cadre avec des salles de cours parfaitement équipées, qui a répondu à toutes les exigences liées à ce Campus.
- Une ambiance conviviale et studieuse de tous les participants, des échanges très fructueux pendant les pauses notamment.
- La nouvelle organisation pédagogique appréciée par les stagiaires.
- Une équipe de formateurs compétente et à l'écoute.

L'équipe des formateurs a formulé quelques suggestions et noté des points intéressants :

- Les temps d'échanges, ateliers pratiques et partage d'expériences dynamisant la formation.
- La nécessité d'améliorer la préparation en amont et de mettre en place plus de cours pratiques, car la mise en situation rend plus concrète chaque thématique.
- Le besoin de pérenniser l'ensemble des modules afin de renforcer certains aspects et d'approfondir l'accompagnement sur les projets locaux et des clubs.

Un grand merci au Comité d'Indre et Loire et à son Président pour leur étroite collaboration ainsi qu'au club local et à son président Thierry BALESTRIERE, pour l'organisation de la soirée conviviale.

Merci également aux formateurs, à Christian AUGER et à Pierre-Olivier CROIZAT pour leur soutien, aux membres de la CFDA et surtout à Germain FIDAMI, cheville ouvrière de cette organisation.

AUTOMNALES DU BASKET 2024

Le week-end FORMATION des Automnales prévu le week-end des coupes territoriales est totalement laissé sous la gestion des IRFBB. Ce week-end est d'ailleurs utilisé également pour toutes les formations des acteurs (techniciens, officiels, joueurs, dirigeants) et un week-end au mois de mars sous le nom des Printanières est également disponible.

Pour ces Automnales, nous avons profité de cette dernière action du mandat pour interroger les ligues et les comités afin de faire un point sur la formation des dirigeants. Ainsi nous savons que 10 ligues régionales proposent des formations, ainsi qu'un comité départemental sur deux.

Nous avons obtenu des renseignements intéressants sur la durée et le contenu des formations, les formateurs mobilisés, les difficultés rencontrées et le soutien apporté par le Pôle Formation et Emploi.

PROGRAMME ET PERSPECTIVES depuis février 2025

La CFDA, qui n'a pas pour unique objectif la formation, a pour ambition de travailler de manière collégiale et collective, d'encourager la participation et la proposition d'idées par tous ses membres, pour *in fine* décider collectivement des actions à entreprendre.

Avant de décider du maintien des différents événements pilotés par la commission, il est important de bien redéfinir leurs objectifs et de réfléchir à leur temporalité : quoi en 2026-2027 et quoi pour l'avenir ?

Il serait utile d'effectuer une enquête sur les dirigeants et de réaliser, si elle n'existe pas, une cartographie comme cela a été fait sur les techniciens.

Afin de partager le travail, trois groupes de réflexion ont été constitués, ayant pour objectif de « débroussailler » chacun un thème défini collectivement.

Groupe 1 : Former les accompagnateurs susceptibles de former les dirigeants de demain

Les premiers échanges montrent qu'il faudrait : (i) cartographier les dirigeants actuels pour identifier de futurs formateurs, (ii) utiliser des outils digitaux pour faciliter la communication, (iii) favoriser la proximité avec les clubs, en décentralisant les formations et en les adaptant aux profils et contraintes des dirigeants et, enfin, (iv) définir clairement les profils « dirigeant », « bénévole » et « jeune bénévole ».

Groupe 2 : Valoriser le bénévolat

Il serait nécessaire de (i) réaliser un état des lieux sur l'engagement des jeunes bénévoles et le renouvellement des bénévoles, (ii) communiquer sur le Compte d'Engagement Citoyen (CEC) et (iii) réfléchir aux formes de reconnaissance et récompense des bénévoles, en adaptant les dispositifs aux divers profils (jeunes, dirigeants de clubs, dirigeants de structures).

Pour cela il faudrait : (i) créer des outils facilitant la déclaration des heures de bénévolat, notamment avec une automatisation basée sur les présences aux réunions, (ii) se pencher sur la diversité des attentes selon les profils des bénévoles, avec une attention particulière aux jeunes et à la transition après le JAP et (iii) mener une opération massive de VAE pour valoriser les compétences des dirigeants bénévoles.

Groupe 3 : Recruter et fidéliser des licenciés et dirigeants (F et M)

Ce groupe n'a malheureusement pas encore pu travailler en raison de la maladie de son animateur.

Les premières conclusions tirées du travail des groupes montrent l'existence d'un consensus sur la nécessité de réaliser un état des lieux exhaustif en exploitant les données disponibles dans FBI.

Afin de mettre en œuvre des actions répondant exactement aux besoins du terrain, il faut dans l'immédiat parfaitement connaître les bénévoles et dirigeants. Il est donc impératif (i) que chaque groupe définisse rapidement les critères pertinents à extraire de FBI et (ii) d'identifier des ressources capables de réaliser ces extractions indispensables. Le travail pourra alors se poursuivre.

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente : Anne LUCIANI

Vice-président : Patrick COLLETTE

Membres : Astrid ASSET, Rolande DARNAL, Magali FERRIER, Béatrice HEINRICH, Thérèse LANQUEPIN, Isabelle MENESTRIER, Sandrine PASCO, Christina RIOUX,

Charles BAILLIARD, Thierry BERTHEAU, Christophe BURGUIERE, Gilles DUTHEL, Sébastien MONNIER, José MORENO, Gérald NIVELON

CONCLUSION

Nous souhaitons remercier les membres de la commission pour leur disponibilité et leur enthousiasme, Germain FIDAMI pour sa disponibilité et son investissement, et, bien sûr, Pierre-Olivier CROIZAT, Directeur du Pôle Formation et Emploi, toujours présent et à l'écoute. Un merci particulier et chaleureux s'adresse à notre 4^{ème} vice-Président, Christian AUGER, pour son soutien et ses précieux conseils, malgré les soucis de santé qui ne l'ont pas épargné.

Enfin, nous remercions sincèrement Jean Pierre HUNCKLER, notre Président, pour sa confiance.

3.4. Commission Fédérale des Officiels (Arnaud PETITBOULANGER)

L'exercice du rapport d'activités n'est jamais chose aisée pour une commission comme la CFO (Commission Fédérale des Officiels) : comment ressortir les points marquants d'une saison qui a une nouvelle fois comporté plus de 120 actions de formation, parler des évolutions dans chacune des familles d'officiels, n'oublier personne, remercier tout le monde...

Mais ça fait partie du jeu et je vais tenter d'être synthétique.

JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024 : comment ne pas commencer par-là : plus de **90 officiels français ont pu participer au plus grand évènement mondial** multisports, après une sélection de deux ans et la possibilité pour tout le territoire de postuler ! Des étoiles dans les yeux, des souvenirs gravés à jamais : en 5x5 comme en 3x3, nos officiels ont parcouru ces 2 fois 2 semaines avec compétence, sérieux et ont parfaitement réussi à profiter des Jeux en étant avant tout performants sur les compétitions. Nos OTM, marqueurs et statisticiens ont montré, eux aussi, l'excellence à la française dans leur domaine. Nos arbitres / refs ont brillé également puis sont devenus supporters des 3 équipes de France qui ont joué une finale olympique.

PACTE #TOUSENGAGES : c'était l'année 3 et les résultats sont extraordinaires : fin juin 2025 nous étions **10 000 arbitres diplômés, revalidés et avec un dossier médical à jour**.

Quel parcours depuis sa mise en place en 2022, on était alors 4500 ! L'idée de convaincre l'ensemble des acteurs qu'il fallait faire unité pour avancer a fonctionné : merci aux clubs pour leur engagement, merci aux comités départementaux et en particulier aux formateurs des CDO (Commissions Départementales des Officiels) qui n'ont pas ménagé leur peine pour accueillir le flux massif de stagiaires.

La saison aura été aussi marquée par les élections fédérales : merci à tous pour la **confiance renouvelée, dès le premier tour** (une grande première pour un président de CFO candidat à sa succession). Diriger cette commission n'est pas de tout repos mais on essaye, avec les équipes de bénévoles et salariés qui m'entourent, de faire de notre mieux et de faire avancer les officiels avec le basket français : une telle marque de confiance est très appréciable. Je remercie également Jean-Pierre HUNCKLER, notre Président, pour la confiance qu'il m'a apportée en me demandant de continuer ma mission à la CFO, et un énorme merci à Christian AUGER, Vice-Président du Pôle Formation & Emploi, qui est un véritable pilier, un phare, un guide,

un sage, un soutien, un expert... un indispensable à la réussite de cette commission qui lui doit beaucoup.

COUPE DE FRANCE DES ARBITRES : succès populaire s'il en est, la coupe de France des arbitres est issue aussi du Pacte #TousEngagés. En effet, celui-ci avait pour objectif d'augmenter le nombre d'arbitres diplômés et pour cela, le groupe de travail a d'abord travaillé sur le pilier « RECRUTER » et nous avons ensuite avancé sur le pilier « FIDELISER ». **1 100 candidats sur la ligne de départ**, des centaines de questions de code de jeu et vidéo, des partages et encouragements sur les réseaux sociaux, un Final 4 à Paris dans les locaux de la Fédération et de l'Accor Arena, et puis un vainqueur, à jamais le premier, Carlos LEMOS, qui a reçu des mains de Jean-Pierre HUNCKLER son trophée à la mi-temps de la finale masculine de la Coupe de France. A noter que l'ensemble des participants ET LEUR CLUB, à partir des 16èmes de finale, ont reçu une dotation. Un grand merci à Lucas DIQUELOU qui a géré ce nouveau projet avec compétence, passion et flexibilité !

Pour parler formation, il n'est pas raisonnable de penser parler des **plus de 120 actions de formation** que nous avons encore menées la saison passée, beaucoup sont bien connues de vous mais on peut noter quelques nouveautés :

- Formation pratique pour les **OTM HN** : lors de la Leaders Cup et lors des finales de Coupe de France, nous avons mis en place une **formation continue pratique** avec des cadres qui ont pu observer, débriefing et conseiller les OTM HN qui n'ont toujours que des formations théoriques depuis des années. Une grande première couronnée de succès autour de Coralie DUBOIS et Hugo MARTIN, et qui sera poursuivie dans les années futures. Cela nous permet de débiter une forme d'évaluation pour les OTM HN alors que ce chantier est toujours en réflexion au sein de la CFO, afin de trouver la formule qui nous permettra d'établir un classement.
- Les refs et marqueurs 3x3 ont assuré avec compétence la Superleague Pro et la Superleague d'été, avec en point d'orgue un très bel Open de France. Si les revalidations sont toujours un sujet difficile à placer dans les fenêtres de début de saison, nos officiels 3x3 ont travaillé avec le sérieux et la motivation qui les caractérisent. A noter qu'on a pu désigner nos statisticiens 3x3 sur la Superleague Pro, cela apporte un vrai plus à la compétition, merci à la Commission 3x3 de Mickael LEBRETON pour cela.
- Le travail entrepris sur la formation des statisticiens par David DESMIS est poursuivi par David DUPREY que je remercie. Nos **qualités de statistiques sur la Ligue 2 Féminine et sur la NM1** progressent et les accompagnements vidéo des experts CFO reçoivent un excellent accueil des officiels sur le terrain. Un projet qui va dans le sens de l'évolution du basketball.
- Du côté des observateurs arbitres, nous avons consolidé nos bases sur **les évaluations vidéo en NM2**, c'est un sujet qui est en maîtrise maintenant. Il nous apporte tous ses bienfaits que ce soit écologique d'abord (moins de déplacements) mais surtout la possibilité pour les arbitres d'avoir des conseils d'observateurs qu'ils ne voient jamais sur les terrains car ils sont de l'autre bout de la France. Nous allons passer la saison prochaine à 2 évaluations vidéo en élargissant les rencontres éligibles à la Ligue 2 Féminine et aux Espoirs. Pour cela nous avons recruté et formé de nouveaux observateurs vidéo, dont la plupart sont arbitres HN en activité et donc au plus près de la réalité du terrain.

La saison prochaine, en partenariat avec la commission des compétitions 5x5 d'Éric GROLLEAU que je remercie chaleureusement, nous allons faire évoluer nos consignes de désignations des arbitres Championnat de France afin qu'ils **officier plus régulièrement sur leur division de référence**, et celle des OTM HN / CF afin d'apporter le plus de compétences possibles et nécessaires sur chaque rencontre. Mais c'est une autre page à écrire...

Avec le nouveau mandat, certains bénévoles ont souhaité se consacrer à d'autres projets (professionnels ou personnels): je remercie Olivier ADAM (NOR), David DESMIS (HDF), Charles DUPERRY (PDL) pour les 4 ans que j'ai eu le grand plaisir de passer avec eux.

Je souhaite la bienvenue à Emmanuel BRUGIERE (NAQ), Hugo MARTIN (NOR), David DUPREY (OCC) et je les remercie pour avoir accepté de venir agrandir l'équipe. C'est également avec grand plaisir que la commission a intégré **Marie DELACOTE (HDF), nouvelle Vice-Présidente de la CFO** et membre du Comité Directeur FFBB à la suite de son élection comme représentante des arbitres, et Guillaume SCHEER (GES), également élu au Comité Directeur de la FFBB, Président de la Commission des Finances et nouveau membre de la CFO.

Et bien sûr, un grand merci à ceux qui continuent l'aventure aussi passionnante qu'épuisante, merci pour votre travail et votre implication, merci pour votre confiance : Morgane PETIT (BRE), Coralie DUBOIS (HDF), Corinne TAEYE (ARA), Gilles SANFILIPPO (ARA), Yann MONTAGNE (GES) et Stéphanie GIRARD (GES).

Un grand merci également à tous ceux qui font partie des « groupes techniques » de la CFO et qui œuvrent chaque jour à l'avancée des dossiers.

Enfin je veux remercier l'ensemble du service de formation des officiels : Nicolas MAESTRE, Abdel HAMZAoui, Carole DELAUNE DAVID et Lucas DIQUELOU : on a vécu une année très agitée avec des surcharges non prévues et vous avez toujours répondu présents pour qu'on maintienne l'ensemble des actions sur lesquelles on s'était engagé : on a gardé le cap. Ensemble, vous avez su vous solidariser pour l'intérêt commun, un grand merci !

Et le mot de la fin sera pour Bruno VAUTHIER, presque 20 ans chef de ce service, homme engagé, passionné avec un sens de l'intérêt collectif et de la justice ultra développé. Hyperactif, infatigable, travailleur de l'extrême, il va quitter ses fonctions de chef de service en octobre 2025 pour passer à mi-temps en vue de sa retraite. Il restera auprès de moi sur des sujets techniques et particuliers, une aide indispensable et un conseil précieux pour faciliter la transition.

La CFO ne s'arrête jamais : quand les championnats 5x5 se terminent, les réunions de classement prennent le relais. Puis c'est la Superleague 3x3 et l'Open de France, avant d'enchaîner sur les inscriptions et préparation des stages de début de saison où nous allons **revalider plus de 1 300 officiels** de Championnat de France et de Haut Niveau

Voilà, la saison 2025 / 2026 est déjà lancée...

3.5. Commission Fédérale des Techniciens (Fawzi LARBI)

STATUT DU TECHNICIEN

Cette saison, la commission, qui a été renouvelée de plus de moitié suite à l'Assemblée Générale Elective de décembre, s'est réunie trois fois (deux en distanciel et une à l'occasion de la LEADERS CUP à Caen le 17 février) pour travailler sur plusieurs sujets.

Elle a commencé à établir des priorités de modifications qui seront soumises au vote du Comité Directeur au cours de la saison 2025/2026. La priorité est de maintenir un niveau d'encadrement de qualité dans les championnats de France en tenant compte des différents facteurs qui régissent la vie des clubs :

- Le besoin de professionnalisation
- La capacité à former les techniciens
- La situation économique des clubs

La saison a été consacrée au suivi du statut et la nécessité d'échanger régulièrement avec les clubs afin de répondre aux questions concernant :

- La formation des entraîneurs
- Les changements temporaires dans les divisions professionnelles

Le statut du technicien et son suivi :

Cette saison, la mise en place des déclarations des staffs et demandes de changements temporaires ou définitifs via FBI, a permis de faciliter le travail de contrôle de la commission.

Il est à observer que cela a facilité grandement le travail de prévention auprès des clubs, ce qui explique la baisse du montant des pénalités sur cette saison.

Le suivi, grâce aux post-contrôles de l'E-marque V2 et à l'équipe menée par Alain SALMON et Eric GROLLEAU auprès de la Commission 5x5 que je tiens à remercier une fois de plus cette année, permet de traiter toutes les anomalies et d'intervenir rapidement.

Ainsi, chaque week-end, plusieurs centaines d'entraîneurs et adjoints sont contrôlés pour les championnats nationaux. Auxquels il faut ajouter le suivi des 3 divisions de la LNB (Betclac Elite, Espoirs, Pro B)

- Ce sont plusieurs centaines de remplacements temporaires et définitifs d'entraîneurs adjoints
- Plus de 350 notifications de rappels suite à l'absence de demande de changement et pénalités

Ce qui a entraîné :

- L'ouverture d'une vingtaine de dossiers dans le cadre des pénalités notifiées
- Le traitement de moins de 15 dossiers de recours par la voie de l'opposition à la fin du championnat.

Quelques constats :

- Les équivalences de diplômes ou les autorisations de libre exercice pour les entraîneurs étrangers sont toujours en hausse : une consultation systématique de la commission s'opère désormais mais il va nous falloir travailler sur une procédure plus adaptée, notamment en ce qui concerne les championnats de LNB et LFB.
- La mise en place de l'accord sectoriel a posé quelques problématiques mais la qualité des échanges avec les différents services permet de répondre au mieux aux exigences des règlements et des conventions collectives.

La revalidation des entraîneurs

Je tiens à remercier Arnaud BROGNIET, Conseiller Technique National, pour l'excellent travail mené tout au long de l'année, à travers la récolte d'informations auprès des collègues CTS des différents territoires, de l'organisation des stages d'un point de vue pédagogique, logistique.

Différents stages de revalidation se sont tenus :

- Camp national de Bourges
- Leaders CUP avec l'aide du club de Caen et de la Ligue Régionale de Normandie
- Finales de Coupe de France à Paris avec la participation de Jean-Aimé TOUPANE (EDF féminine), Vincent COLLET, Lamine KEBE
- Trophée du Futur à Bourg en Bresse

Cette action reste essentielle. Les salariés du Pôle effectuent un travail remarquable, que ce soient les cadres techniques, les assistantes administratives et les clubs supports qui nous accueillent sur le territoire, que je tiens également à remercier car ils nous facilitent grandement l'organisation sur place.

Pour la saison 2025-2026, les règles de revalidation prévues au statut restent identiques en rappelant l'évolution prévue avec la possibilité pour les entraîneurs et entraîneurs adjoints quand ils sont obligatoires pour les entraîneurs de LBWL, LF2, NF1, NM1, NM2, U15 et U18 soit :

- De participer à un module de formation issu de l'offre nationale de formation modulaire
- De participer au traditionnel séminaire annuel.

Pour les entraîneurs des clubs de NF2, NF3 et NM3, la revalidation est toujours régionalisée. La date limite de revalidation est au 31 mai 2026.

Le Pôle Formation & Emploi (formation des entraîneurs) est en charge des revalidations, il communiquera le plus rapidement possible les modalités pratiques. Nous insistons sur la diversité des actions de revalidation et l'offre variée proposées aux clubs et aux entraîneurs tout au long de la saison. Nous serons plus vigilants cette

saison quant à la présence de l'ensemble des entraîneurs soumis à cette obligation de revalidation.

L'évolution du statut pour la saison 2025-2026.

Des changements dans le statut seront étudiés cette saison.

Ces modifications feront suite aux différents échanges et rencontres avec les acteurs des divisions concernées : les dirigeants de chaque division : LNB, LBWL, LF2, NM1, des clubs des divisions NF1, NM2, NM3 et NF3.

Au niveau de la LFB, la mise en place de l'accord sectoriel nous amènera également à modifier notre texte avec consultation des acteurs des divisions concernées, dirigeants et techniciens.

Informations des clubs

- La commission reste à disposition des clubs pour tout renseignement sur les obligations et le fonctionnement du statut.

Suivi des entraîneurs

- Déclarations de staff : c'est un moment important pour la commission pour collecter des informations fiables sur les entraîneurs, mais aussi sur la structuration des clubs. Les données récoltées, en relation avec la CCG, permettent de faire un point précis annuel sur la professionnalisation des entraîneurs. Elle permet d'avoir une idée très précise de l'emploi sur les équipes de Championnats de France. C'est aussi un moment où les clubs peuvent faire remonter leurs difficultés, mais aussi s'informer.
- Rappel : l'entraîneur et/ou l'entraîneur adjoint doivent être **titulaire de la qualification requise minimum** à J-15 du début du championnat

Pour conclusion :

La commission est à la disposition des clubs pour leur faciliter l'application du statut. Un simple courriel à l'adresse suivante statutentraîneur@ffbb.com, avec si possible une anticipation, permet bien souvent aux clubs de résoudre leurs difficultés et cela dans le respect du statut.

Rappel important avec le paragraphe VI D du statut du technicien. Un club dispose de 48 heures après la rencontre pour signaler via FBI, depuis la saison dernière, le remplacement de l'entraîneur (ou de l'entraîneur adjoint) déclaré et **cela quel que soit le motif**. L'apparition d'un nom non déclaré ou non signalé d'un entraîneur ou d'un entraîneur adjoint entraîne systématiquement le déclenchement automatique d'une pénalité financière.

La commission reste à disposition des ligues régionales pour partager les pratiques et problématiques rencontrées sur les territoires en vue éventuellement de faire évoluer les textes si nécessaire.

Je tiens à remercier Arnaud BROGNIET et Pierre-Olivier CROIZAT, pour lesquels les compétences ne sont plus à démontrer. Je n'oublie pas Aurélie DELETRAZ et Anisa

CHECK, nos interlocutrices régulières pour le traitement des différents dossiers durant la saison.

Enfin, je n'oublie pas le duo Christian AUGER, notre Vice-Président de la Délégation Formation & Emploi et Pierre-Olivier CROIZAT, Directeur Technique National Adjoint et Directeur du Pôle Formation & Emploi.

Bonne saison 2025-2026.

3.6. INFBB-CFA (Christina RIOUX)

Au cours de cette année, l'INFBB a poursuivi son engagement en faveur du développement et de la structuration de la formation, notamment professionnelle dans les métiers du basketball. Deux axes majeurs méritent d'être soulignés.

1. Une structure CFA (Centre de Formation des Apprentis) solide et engagée au service des territoires

Le CFA de la FFBB s'affirme aujourd'hui comme une structure de référence, garantissant qualité et compétences dans l'accompagnement des ligues régionales.

Grâce à l'implication de Virginie BRIANT et Pierre-Olivier CROZAT, véritables sachants et aidants, les territoires bénéficient d'un soutien précieux dans la mise en œuvre des formations professionnalisantes. Leur travail, mené aux côtés de Christian AUGER, repose sur une démarche explicative fondée sur la confiance. Cette approche permet de construire des relations solides avec les ligues, facilitant ainsi la mise en œuvre des projets de formation.

2. Une nouvelle formation pour répondre aux enjeux de demain

La FFBB a lancé cette année une nouvelle formation : le **CDSSA**, Chargé de Développement des Structures Sportives Associatives, formation en alternance qui prépare à devenir un acteur clé dans le monde du sport associatif. Le CDSSA prépare à :

- Piloter le projet de développement d'un club ou d'une structure associative
- Gérer l'administration et les ressources humaines et financières
- Organiser des événements sportifs ou associatifs
- Communiquer et valoriser les activités de la structure

C'est une formation complète pour devenir un véritable moteur d'un club ou d'un comité.

Cette formation répond aux exigences croissantes du secteur, notamment en matière de gestion des ressources humaines et d'adaptation à un environnement en pleine professionnalisation. Elle constitue une opportunité pour les ligues de renforcer leur action territoriale en mobilisant comités et clubs autour d'une dynamique de montée en compétences. J'encourage vivement les ligues à s'approprier cette formation et à l'intégrer dans leur stratégie de développement.

Une offre de formation structurée et évolutive

L'offre professionnalisante actuelle s'articule autour du **BP JEPS** (Brevet Professionnel), du **CPMS** (Chargé de promotion et de Marketing Sportif), du **CDSSA** et du **DE JEPS et DES**, formant un socle cohérent et complémentaire.

Toutefois, le contexte de la formation professionnelle évolue rapidement, notamment en matière de financement. Il est essentiel de saisir les opportunités disponibles, tout en construisant une vision à moyen et long terme. Notre ambition est claire : faire de la FFBB un point de référence pour la formation aux métiers d'aujourd'hui et de demain, au service du développement de notre sport. Aussi, nous poursuivons nos réflexions pour continuer à innover en lien avec l'évolution de notre sport.

Remerciements

Nouvellement élue au sein du Comité Directeur fédéral, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus et salariés pour leur accueil et leur accompagnement. Je souhaite également saluer l'engagement des élus et salariés des territoires, qui œuvrent chaque jour pour faire vivre la formation et accompagner les évolutions du basketball français.

3.7. Commission Fédérale Emploi (Nathalie MOREAU)

L'année 2024-2025 a confirmé l'importance de la mission que nous portons collectivement : faire de l'emploi un levier de développement structurant pour notre fédération, nos territoires et nos clubs.

Dans la continuité de notre dynamique de professionnalisation, cette saison a été marquée par deux axes majeurs : l'outillage concret des structures via des actions de sensibilisation (webinaires) et la connaissance fine de notre réalité de terrain, avec la réalisation d'une grande enquête flash sur l'emploi dans nos structures déconcentrées.

Elle a également vu se consolider deux dispositifs désormais incontournables :

- Le Service Civique, dont la gestion repose sur un travail collaboratif renforcé avec les ligues, depuis l'instruction des candidatures jusqu'au suivi des missions tout au long de l'année, garantissant ainsi une répartition équitable et un accompagnement de qualité des structures comme des volontaires.
- Les Jobs Dating, désormais bien ancrés dans les territoires, où nos ligues restent pleinement engagées à nos côtés, même lorsque certains choix de lieux sont imposés par France Travail sans concertation préalable, témoignant de leur capacité d'adaptation et de leur volonté de servir au mieux les publics et les partenaires.

Des webinaires au service des employeurs

La saison a été rythmée par 7 webinaires mensuels consacrés aux grandes thématiques de l'emploi dans le sport : employabilité, outils RH, financement, apprentissage, mutualisation etc...

1 395 inscrits, 607 connexions en direct et 1 829 vues en replay : ces chiffres traduisent un véritable intérêt de nos structures pour ces temps de montée en compétence.

Le taux de satisfaction des participants est élevé (8,2/10 pour les thématiques, 8,8/10 pour les intervenants), et des pistes d'amélioration ont été identifiées (temps de questions-réponses, précision des cas concrets, horaire idéal entre 18h30 et 20h...).

Ces retours nourrissent déjà la programmation 2025-2026, à laquelle 97,4 % des répondants souhaitent participer à nouveau.

Une enquête nationale inédite sur l'emploi

Lancée en avril 2025, l'étude flash sur l'emploi dans les comités et les ligues a recueilli un taux de réponse de 87 %, couvrant 568 salariés.

Ce travail pionnier livre des données essentielles :

- Répartition des postes et des temps de travail,
- Types de contrats (70 % en CDI),
- Profils de qualification,
- Missions exercées (gestion, formation, développement, communication),
- Éléments différenciés selon le niveau (départemental/régional) et selon le genre.

Il s'agit désormais d'un socle de référence pour notre futur observatoire de l'emploi fédéral, qui permettra de mieux cibler nos politiques de formation, d'accompagnement et de mutualisation.

Une structuration renforcée du Service Civique

La saison a marqué une étape importante dans le déploiement du Service Civique. 349 missions réalisées sur 350 attribuées, soit un taux de concrétisation remarquable.

Les missions se sont articulées autour de quatre axes : club 3.0, médiation 3x3, Vivre Ensemble, et lutte contre les VSS (Violences Sexistes et Sexuelles). L'accompagnement des structures comme des volontaires a été renforcé par la diffusion d'outils mutualisés, l'animation de temps collectifs et une étroite collaboration avec les ligues.

Le dispositif a également su répondre à des situations d'urgence comme à Mayotte, avec 15 missions spéciales activées.

Dans un contexte budgétaire contraint, la réflexion sur un futur modèle d'intermédiation par les ligues est désormais engagée, afin d'assurer à terme une couverture territoriale équitable et durable.

Les Jobs Dating

Dans le cadre du consortium Paris 2024 réunissant France Travail, plusieurs fédérations et partenaires publics et privés, la FFBB a participé activement à l'organisation de 25 opérations sur la saison, soit en moyenne deux par ligue régionale. Ces événements, coordonnés par les ligues avec l'appui des comités et clubs, ont favorisé la rencontre entre recruteurs et demandeurs d'emploi, tout en valorisant les métiers du sport et d'autres secteurs en tension.

Nos partenaires ont exprimé un excellent retour sur l'impact du basketball dans l'animation de ces journées. La pratique de notre sport permet en effet de mettre en lumière des valeurs et compétences particulièrement appréciées par les recruteurs — esprit d'équipe, engagement, persévérance — et de créer un climat propice à l'échange et à la mise en confiance des candidats.

Des perspectives solides pour la nouvelle olympiade

La Commission Emploi entre dans un nouveau cycle 2025-2028, forte de ses acquis et consciente des enjeux à venir :

- Consolider les outils (observatoire, boîte à outils RH, supports vidéo...),
- Poursuivre le soutien aux employeurs locaux,
- Étendre notre champ d'analyse aux fonctions supports et officielles,
- Favoriser l'égalité professionnelle et la structuration des parcours,
- Renouveler l'agrément du Service Civique avec la perspective d'une intermédiation par les ligues qui le souhaitent,
- Poursuivre les Jobs Dating malgré l'évolution des conditions de financement.

Les travaux de la commission vont s'appuyer sur une équipe renouvelée et engagée, en lien direct avec des membres désignés par les ligues. Ce fonctionnement collégial et ancré dans les territoires nous permettra de renforcer la légitimité de nos actions, dans un esprit de co-construction.

Un seul regret cette saison : ne pas avoir réussi à réunir tous les membres de la commission. Ceux-ci ont participé tout au long de l'année aux réunions et/ou webinaires sur l'emploi et la gestion des services civiques avec les ligues. Nous allons dès le mois de septembre prochain faire un point d'étape et définir tous ensemble nos axes de travail et l'implication de chacun sur les territoires. Merci à tous pour votre patience et votre implication.

Je tiens à remercier sincèrement Christian AUGER, Vice-Président en charge de la Délégation, pour sa confiance et sa vision partagée, Pierre-Olivier CROIZAT, Directeur du Pôle, ainsi que l'ensemble des collaborateurs du PFE (Martin ALLIO, Gabriel DI FUSCO et Germain FIDAMli) pour leur implication exemplaire.

Service Civique

1. Présentation générale du dispositif au sein de la FFBB

Contexte de l'agrément collectif

La Fédération Française de Basketball est titulaire d'un agrément triennal collectif national de Service Civique depuis 2014, permettant aux clubs, comités départementaux / territoriaux et ligues régionales d'accueillir des jeunes volontaires engagés sur des missions d'intérêt général. Le dispositif poursuit un double objectif :

Favoriser l'engagement citoyen des jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) et renforcer l'action sociale, éducative et territoriale des structures du basket.

Structuration du pilotage national et territorial

Le dispositif repose sur un mode de fonctionnement en cogestion entre la FFBB et les ligues régionales, renforcé au cours de la saison 2024/2025. Un processus de travail structuré a été instauré, intégrant des temps de concertation en amont de la campagne. Chaque ligue régionale a ainsi été rencontrée avant la répartition des enveloppes de missions, pour analyser les dynamiques territoriales, évaluer les besoins exprimés et partager une première lecture des candidatures remontées par les structures.

Evolution du nombre de missions de service civique 2023 / 2025				
Campagne	Attribuées	Valorisation € nb missions x 8 mois x 605 € (aide totale de l'état)	Consommées	Valorisation € nb missions x 8 mois x 605 € (aide totale de l'état)
2023	320	1 548 800 €	292	1 413 280 €
2024	350	1 694 000 €	349	1 689 160 €
2025	440	2 129 600 €	440	2 129 600 €
Total	1 110	5 372 400 €	1081	5 232 040 €

2. Bilan de la campagne 2024 (saison 2024/2025)

Nombre de missions attribuées et profil des missions

Lors de la **campagne 2024**, **350 missions** ont été proposées à l'ensemble du réseau FFBB. **349 missions ont effectivement été mises en œuvre**, témoignant d'un très fort taux de réalisation. Ce succès repose notamment sur le dialogue renforcé avec les territoires et sur l'accompagnement individualisé des structures.

Trois types de missions principales ont été déployées :

- **Accompagnateur club 3.0** : promotion de l'inclusion et de la citoyenneté dans les clubs
- **Médiateur 3x3** : actions de terrain auprès des pratiquants en accès libre
- **Accompagnateur "Vivre Ensemble"** : soutien aux actions sport-santé, inclusion, éducation par le sport

Une nouvelle mission a été ajoutée à l'agrément national de la Fédération Française de Basketball dans le cadre de la campagne 2024 :

Lutte et prévention contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)

4. Délégation Marque

4.1. Référent politique (Thierry DUDIT)

Véritable service support de la fédération, le Pôle Marque permet de promouvoir, en cohérence, les actions fédérales, celles de nos clubs, de nos championnats, du Pôle France et de l'ensemble de nos équipes de France. Il permet également de valoriser notre patrimoine et développer via les partenariats des ressources financières nécessaires.

A ce titre, la saison que nous venons de vivre fut en tout point remarquable, avec quelques faits marquants à souligner :

- Une communication post-olympique réussie et une image renforcée de la fédération et du basketball français auprès des médias et du grand public.
- Une programmation TV record tant par le nombre de matchs produits et diffusés que par l'accessibilité en clair de la plupart de ces rencontres.
- Un accroissement des rendements et de la production de nos contenus digitaux ainsi qu'une meilleure qualification de nos bases de données.
- Une fidélisation de nos partenaires majeurs et des renouvellements de contrats à la hausse qui permettent de réaliser un budget marketing supérieur de près de 10 % à celui de la saison précédente.
- L'évolution de la Commission Patrimoine menée par Françoise AMIAUD et l'intégration réussie statutairement du musée du basket à travers un fonds de dotation qui nous appartiendra d'animer et de développer.

Pour tout le travail accompli et la disponibilité de tous, je tiens sincèrement à remercier l'ensemble des personnes qui œuvrent au sein du Pôle Marque, sous la direction de Raymond BAURIAUD.

4.2. Contribution du Pôle (Raymond BAURIAUD)

MARKETING

Cette saison a été marquée par les JO de Paris 2024 qui ont généré un surcroît d'activité notable pour le service Marketing, tant en amont que pendant cette compétition et à l'issue de celle-ci.

En amont, avec les matchs de préparation organisés sur notre territoire, en particulier pour les partenaires associés aux Equipes de France qui souhaitaient activer au maximum avant de ne plus y être autorisés selon les règlements du CIO.

Pendant les Jeux, avec des opérations de relations presse organisées par exemple à l'occasion d'un petit-déjeuner au Club France avec les Equipes de France 3x3 ou des invitations à assister à des matchs de la phase finale à la l'Accor Arena pour quelques partenaires.

Et enfin à l'issue des Jeux Olympiques, avec l'accueil des Equipes de France 5x5 médaillées au Petit Palais par la Caisse d'Epargne / BPCE.

Ce formidable éclairage pour le Basket français et les brillants résultats de nos équipes ont sans nul doute contribué au renouvellement à la hausse de plusieurs contrats importants dans un contexte économique pourtant très défavorable. Citons notamment Suzuki et FDJ (renouvellements signés) ainsi qu'Intersport et La Caisse d'Epargne (renouvellements en cours de finalisation), renouvellement également à la hausse de notre contrat équipementier avec Jordan qui commencera à prendre effet lors de la saison 2025-2026. Au global, une réussite marketing avec une hausse de près de 10% du partenariat en comparaison avec la saison précédente.

La *NBA Paris Week* (du 19 au 25 janvier 2025), avec la présence des Spurs de Victor WEMBANYAMA, pour deux matchs, a également été un beau temps fort médiatique pour le Basket et l'occasion de renouveler notre partenariat avec la NBA qui s'articule autour du Challenge Benjamin(e)s, du NBA City Tour et de l'ensemble des tournois et clinics que nous organisons dans ce cadre.

La saison 2024-2025 a également été la première de *La Boulangère Wonderligue*, le nouveau nom de la 1^{ère} division de Ligue Féminine, avec des retombées jugées très satisfaisantes par La Boulangère qui a confirmé son engagement pour les deux prochaines saisons. Un travail de fond entamé ces dernières années pour marketer le championnat féminin de haut-niveau qui a continué à porter ses fruits avec l'arrivée de la MGEN en tant que Partenaire Officiel de la LFB.

Un travail similaire a par ailleurs été mené pour rebrander la *Superleague 3x3 FFBB* qui comprend désormais deux temps forts : la *Superleague Open 3x3* l'été, avec ses *Opens Plus* et l'*Open de France*, et la *Superleague Pro 3x3* et ses *Stops* l'hiver. Travail nécessaire dû à l'éclatement des compétitions 3x3 et leur absence de lisibilité pour le grand public.

Ceci a entraîné la mise en cohérence graphique de la *Juniorleague 3x3 FFBB*, la création de nouvelles présentations 3x3 et des réunions pour détailler cette nouvelle articulation à l'ensemble des parties prenantes, tant en interne qu'en externe.

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires de la FFBB pour leur soutien et la visibilité qu'ils apportent à nos programmes, événements et équipes.

Nous continuerons à collaborer étroitement avec eux afin que la FFBB, par leur intermédiaire, apporte des solutions et services pertinents au bénéfice de nos structures et de nos licenciés.

Au-delà de nos Partenaires Techniques et des partenaires du programme Passion Club dont c'est la vocation première, citons par exemple au titre de la saison 2024-2025, les offres Intersport « spécial Basketball » destinées aux clubs et aux licenciés, celle de Molten/BDE sur les ballons de 3x3 pour les organisateurs d'Opens et le lancement de la plateforme Jordan Brand pour une première, à savoir des produits teamsport Jordan personnalisés à destination des clubs.

COMMUNICATION

La saison 2024-2025 a été marquée par une densité exceptionnelle d'activités pour le service communication, en raison notamment de la dynamique olympique, du développement du basket 3x3, ainsi que des nombreuses compétitions nationales et internationales. Ce rapport dresse un bilan synthétique, chronologique et opérationnel des actions menées sur cette période.

Juin - Août 2024 :

Période olympique et suivi 3x3

Couverture d'événements phares : Relais de la flamme olympique, Quai 54, Draft NBA, Finales NM1, Open Plus et Master 3x3.

Lancement de la communication olympique (planification des contenus, visuels, activations réseaux sociaux).

Équipes engagées sur plusieurs sites : Marseille, Orléans, Pau, Clermont, etc.

Mise en valeur des équipes de France (5x5 et 3x3) via les stages, transferts, content days et media days. Création d'un kit historique distribué sur les territoires et à la disposition des clubs pour valoriser le Basketball et nos médailles olympiques.



Septembre - Décembre 2024 :

Reprise des compétitions et activités institutionnelles.

Lancement de la saison Ligue Féminine de Basket avec un nouveau nom à instituer, La Boulangère Wonderligue.

Suivi des Coupes de France (M & F) : tirages au sort, 1ers tours, 1/16èmes.

Préparation et animation de l'Assemblée Générale FFBB, actions citoyennes (Kinder Day, eSport).

Collaboration active avec les équipes nationales pour les matchs de qualifications.



Janvier - Mars 2025 :

Compétitions intenses et visibilité accrue.

Gestion des visuels, contenus et relations presse autour des 1/8èmes et 1/4 de finales des Coupes de France.

Communication autour du TQO 5x5 (hommes et femmes).

Stages de préparation Pôle France Basketball, entraînements ouverts et contenus exclusifs.

Organisation logistique et médiatique de la Superleague Pro 3x3 FFBB. Travail important sur le nom, la charte graphique et la cohérence d'ensemble de nos compétitions 3x3.



Avril - Juin 2025 :

Finales, playoffs et montée en puissance des équipes de France.

Suivi des playoffs LFB et LF2, finales NM1, NF3/NM3, Finales des Coupes de France. Organisation de la communication des équipes de France : événements à Reims, Orléans et à Brest.

Lancement de la campagne d'été 2025 : Open Plus, Open de France, Euro jeunes, etc.

Mise en place du plan de communication pour les événements internationaux (U17M/F, U19, Euro U20).

Projets transversaux et collaboratifs :

Tout au long de l'année coordination avec le Pôle Haut Niveau autour de la stratégie des équipes de France.

Suivi des projets digitaux : appli FFBB, campagnes spécifiques JO, CF 5x5, etc.

Valorisation des opérations citoyennes et de responsabilité sociétale.

Activation de l'ensemble de nos actions marketing et de celles de nos partenaires.



Chiffres-clés et bilans :

Plus de **120 événements** couverts par le service et le pôle.
 Près de **40 déplacements terrain** (nationaux et internationaux).
 Plus de **300 contenus produits** (communiqués, visuels, vidéos, réseaux sociaux).
 Participation à **6 grandes compétitions internationales** (3x3 et 5x5).

TV : un nombre record de matchs produits et diffusés en France de nos championnats et de nos équipes de France, dont la plupart en clair et accessibles à tous.

- 10 matchs de préparation des équipes de France en direct sur La Chaîne l'Équipe.
- Tous les matchs des JO en direct sur les chaînes de France Télévision.
- Tous les matchs de qualification des équipes de France sur l'Équipe et sur DAZN.
- Les 2 finales pros de la Coupe de France en direct sur La Chaîne l'Équipe.
- La finale de la Superleague 3x3 en direct et en clair.
- 38 matchs de LFB / La Boulangerie Wonderligue sur Sport en France dont 4 co-diffusés sur la chaîne L'Équipe (Matchs des Champions + les finales).
- L'intégralité des 260 matchs de la Betcliv Elite produits et diffusés sur DAZN.

Digital : 2.13 M de fans

Les chiffres de toutes nos publications sur un an :

- **X** : 7 720 publications.
- **Instagram** : 7 356 publications.
- **Facebook** : 3 846 publications.
- **TikTok** : 536 publications.
- **YouTube** : 505 publications.
- **LinkedIn** : 105 publications.

Soit 20 068 publications sur cette saison.

4.3. Commission Fédérale Patrimoine et Légendes (Françoise AMIAUD)

La Commission Patrimoine & Légendes devient Héritage & Légendes afin de souligner la continuité entre passé, présent et futur. Cette évolution est associée à une nouvelle présentation des acteurs directement liés au patrimoine du basket-ball français sur le site FFBB (La Commission Héritage & Légendes, l'Académie du Basket, le trophée Alain GILLES, les récompenses fédérales, le Club des Internationaux, le Musée du Basket, le Patrimoine des régions).

Les actions réalisées par la Commission

Journées du Patrimoine 2024

Samedi 21 septembre, l'Espace muséal FFBB a été ouvert au public dans le cadre des Journées du Patrimoine, conformément à une tradition maintenant solidement établie. Les membres de la commission ont accueilli environ 200 visiteurs tout au long de la journée, avec le soutien du Club des Internationaux et du FFBB Store.



(Photographie : FFBB/A6CG)

Hommages

Comme chaque année, lors des finales de la Coupe de France, la FFBB a récompensé et rendu hommage à plusieurs personnalités du basket français appartenant aux quatre grandes familles (joueurs, dirigeants, officiels et techniciens) en leur remettant à chacun un ballon de cristal. Sandrine GRUDA (joueuse), Vincent COLLET (technicien), Bruno GASPERIN (officiel) et René KIRSCH (dirigeant), ont été honorés.



(Photographie : Loïc Wacziak)

Cousu de fil bleu

La campagne d'entretiens a débuté. Grâce au soutien du service communication de la FFBB, ce projet de mémoire est lancé. Les 4 premiers entretiens filmés ont été enregistrés puis intégrés à la base audiovisuelle FFBB. Isabelle FIJALKOWSKI, Michel RAT, Goran RADONJIC et Carole FORCE ont été les premiers témoins. La campagne va se poursuivre au rythme de 4 à 5 témoignages par saison et va se constituer ainsi au fur et à mesure un corpus autour du basket-ball et du lien avec les équipes de France.



Capture d'écran d'un entretien Cousu de fil bleu – Carole FORCE

Collaborations et suivis

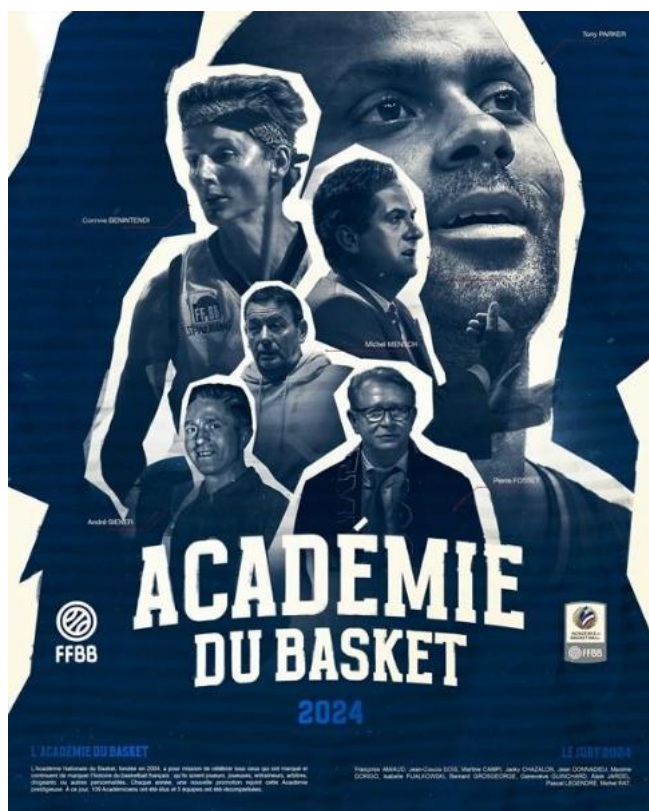
- La collaboration se poursuit avec le Club des Internationaux, partenaire privilégié pour la Commission Héritage & Légendes.

- Visites de l'Espace muséal et du Centre de recherches et de documentation Yvan MAININI : près de 500 personnes ont bénéficié d'une visite guidée de l'Espace dont 50 internes (nouveaux arrivants à la FFBB et stagiaires).



Photographie : DCH/FFBB

- La promotion 2024 de l'Académie du Basket a été dévoilée lors de l'Assemblée Générale à Paris. André SIENER (collège pionnier), Corinne BENINTENDI, Michel MENSCH, Tony PARKER, Bozidar MALJKOVIC et Pierre FOSSET sont entrés au sein du *Hall of Fame* du basket français.



- Communications et recherches : le Service Archives & Patrimoine a répondu à 138 demandes dont 38 internes et 100 externes (Clubs, CD et LR, presse, productions TV et cinéma, chercheurs et étudiants, particuliers...).

5. Délégation Clubs & Territoires

5.1. Vice-Présidence (Pierre DEPETRIS)

Une saison 2024/2025 de transition au sein de la fédération. En effet, une fin d'année marquée par les élections fédérales du mois de décembre pour élire les nouveaux membres du Comité Directeur et pour choisir un nouveau Président. Après l'élection de Jean-Pierre HUNCKLER, la Délégation Clubs et Territoires a été reconduit.

Après la mise en place des nouveaux élus au sein du Comité Directeur et suite à de nombreuses réflexions, nous avons procédé à la nomination des présidents de commissions pour cette mandature.

Pour les Commissions Territoires, RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations), PSF (Projet Sportif Fédéral), un changement de président a été effectué avec les venues de Nicolas SORIN, de Nathalie MOREAU et de Pierre DEPETRIS. Pour les autres Commissions, Clubs, Equipements, Outre-mer, pas de mouvement pour la présidence. Chaque président a composé sa commission avec des modifications de fonctionnement en interne à celle-ci.

Concernant la Commission RSO, il y a eu un changement de nom de cette commission qui se nommait Sociétés et Mixités. Ce choix reflète mieux les enjeux et les missions de cette commission au sein de la fédération.

Après quelques temps d'installation, la mise en place de la nouvelle politique fédérale portée par le président de la FFBB avec son plan stratégique du projet global, travaillé avec les élus, s'est opérée. Il s'avère que la Délégation a été impactée sur les premiers sujets choisis par Jean-Pierre HUNCKLER. En effet, son choix s'est porté sur les critères du PSF pour une simplification du dossier pour les clubs et les structures. L'autre réflexion s'est portée sur les clubs satellites avec le maillage territorial. Ces deux sujets ont été abordés lors des réunions de zones et pendant le séminaire des présidents de structures lors des finales de coupes de France à Paris.

De nombreuses réflexions sont apparues sur ces sujets, ce qui a permis au pôle d'avoir de la matière à travailler et de prendre en compte les idées émergentes et pertinentes. Les commissions devront apporter leur contribution pour ces travaux en poursuivant leur réflexion en parallèle avec les décisions du Bureau Fédéral et du Comité Directeur. Un point important est à souligner : la collaboration des autres pôles doit être un réflexe permanent lors de nos travaux. En effet, la transversalité entre les pôles est très importante pour garder une cohérence du suivi de la politique fédérale.

Cette nouvelle mandature démarre de bonne manière et nous permet d'être dans l'action rapidement avec de nombreux sujets à traiter. Le pôle est mis à contribution, ce qui me permet de remercier Matthieu SOUCHOIS et ses équipes pour leur

implication et leur sérieux pour les travaux demandés et aussi leur force de propositions.

Merci à tous les élus de la Délégation qui sont très attentifs à nos demandes et qui sont impliqués et sérieux dans leurs missions.

5.2. Contribution du Pôle (Matthieu SOUCHOIS)

5.2.1. Présentation du pôle

5.2.1.1. L'organisation générale (Matthieu SOUCHOIS, Directeur)

Le pôle est organisé autour de 2 services et 3 missions :

- Du service Territoires
- Du Service Clubs
- Des missions Projet Sportif Fédéral, Responsabilité Sociétale des Organisations, Observatoires.

Les effectifs sont stabilisés et le recrutement de Maud LACROIX sur la mission observatoire a permis au pôle de fonctionner avec l'ensemble de ses effectifs sur la saison 2024/2025. Plusieurs changements en interne ont eu lieu avec l'évolution de Nathan PAGERIE du service clubs au service territoires ; ce dernier a été remplacé par Raphaëlle NEVEU sur le service clubs.

5.2.1.2. L'accompagnement des territoires d'Outre-Mer (Matthieu SOUCHOIS, Félicie SAILLANT)

Le soutien à la Commission Fédérale Outre-Mer et Corse est notamment passé par :

5.2.1.2.1. L'organisation du séminaire annuel des structures ultra-marines en amont de l'assemblée générale 2024 de la FFBB.

5.2.1.2.2. Les missions d'experts.

6 missions d'experts ont été organisées en soutien.

- 1) Mission Mayotte / La Réunion – Du 28/11/2024 au 16/12/2024 (effectuée par Abdel HAMZAOU)
- 2) Mission Guyane – Du 8 au 13/11/2024 (effectuée par Olivier MACCARIO)
- 3) Mission Tahiti / Nouméa – Du 27/11/2024 au 10/12/2024 (effectuée par Yacine MELAB)
- 4) Mission Martinique – Du 8 au 14/04/2025 (effectuée par David CHAMBON)
- 5) Mission Guyane – Du 4 au 12/05/2025 (effectuée par Yacine MELAB)
- 6) Mission La Réunion / Mayotte – Du 13 au 25/05/2025 (effectuée par Ahmed Amine KHELAIKIA)

A ces missions ponctuelles, il convient aussi d'ajouter le soutien aux ligues de La Réunion et Mayotte par les missions plus longues de Fabien PERRIGAULT, CTS de la ligue d'Occitanie.

5.2.1.2.3. La gestion du PSF des clubs UM

Comme chaque année, la gestion des dossiers des clubs d'outre-mer a nécessité un engagement important :

- Proposition de territorialisation de la note de cadrage : aucune ligue ultramarine ne s'est engagée dans cette proposition. Le dossier des clubs UM a donc pris la même forme que celui des clubs de métropole.
- Recueil des retours des ligues sur les demandes des clubs : les propositions ont pu prendre en compte les retours des ligues de Mayotte, Martinique et de Guyane sur cette dimension.
- Prolongation de période de dépôt des demandes.

5.2.1.2.4. L'organisation de réunions avec les équipes dirigeantes en amont des Assemblée Générales 2025

La Commission Outre-Mer et Corse a d'autre part proposé une visio en amont des Assemblées Générales 2025 des ligues et comités d'Outre-Mer afin de faire un tour d'horizon de la situation écoulée et des perspectives 2025/2026.

Ces visios ont été organisées avec les ligues de Guyane, Martinique et Mayotte.

5.2.2. Service Clubs (Audrey VUILLERMOZ, responsable du service, Pacific LAMOUR BOUQUERAND, Raphaëlle NEVEU)

Nombre de clubs par saison

- 2022-2023 : 3649
- 2023-2024 : 3629
- 2024-2025 : 3618

Pour la saison 2024-2025 :

- **169 licenciés en moyenne par club** (pour 166 la saison dernière) soit +1.8% de licenciés par club en moyenne.

Depuis le 1^{er} juillet 2024, la signature et le respect du Contrat d'Engagement Républicain sont obligatoires pour toute structure affiliée à la FFBB. Les clubs à 0 licencié n'ont pas été pris en compte dans la moyenne.

Etat du nombre de licenciés au sein des clubs (clubs professionnels inclus) :

Catégories	Clubs à 0 licencié	Clubs de moins de 10 licenciés	Clubs de 11 à 80 licenciés	Clubs de 81 à 150 licenciés	Clubs de 151 à 300 licenciés	Clubs de plus de 300 licenciés
Saison sportive 2021-2022	90	117	952	1094	1243	248
Saison sportive	76	83	796	989	1400	373

2022-2023							
Saison sportive 2023-2024	2	64	66	737	940	1453	369
Saison Sportive 2024-2025		56	71	712	906	1505	435

En 2024-2025, nous constatons 56 clubs à 0 licenciés.

5.2.2.1. Le suivi des affiliations

Sur la saison 2023-2024 : la FFBB a affilié 64 nouveaux clubs.

Sur la saison 2024 – 2025 : la FFBB a affilié 80 nouveaux clubs, dont 8 associations conventionnées.

Nouveau type d'affiliation d'association : les associations conventionnées.

Au cours de la saison 2024-2025 nous avons suivi 9 associations conventionnées :

- 9 entretiens ont été réalisés conformément à la convention d'association personnalisée ;
 - o 2 associations passent d'un statut d'association conventionnée à un statut d'association de type "AA" ;
 - o 5 associations sont renouvelées en association conventionnée pour la saison 2025-2026 ;
 - o 2 associations se voient refuser leur renouvellement d'affiliation.

Au cours de la saison 2024-2025, le service a instruit 103 demandes d'affiliations :

- 72 affiliations d'associations acceptées.
- 14 affiliations d'associations refusées.
- 8 affiliations d'associations conventionnées.
- 1 affiliation d'établissement acceptée.
- 0 affiliation d'établissement refusée.

Pour la saison 2023-2024 :

- 3282 clubs sont passés par le e-renouvellement.
- 3629 Clubs sont affiliés.
- 294 CTC sont en cours.

Pour la saison 2024-2025 :

- 3237 clubs sont passés par le e-renouvellement.
- 3618 clubs sont affiliés.
- 52 ententes sont enregistrées.
- 275 CTC sont en cours.

Evolution du Box Score :

Le Box Score est un outil utilisé lors des demandes d'affiliation pour mieux comprendre le projet associatif des clubs. Initialement composé de 11 questions, il en comprend aujourd'hui 19, permettant une vision et une compréhension plus précises des intentions du club. Cette évolution vise également à mieux accompagner les structures dans leur développement.

5.2.2.2. Accompagnement clubs :

L'accompagnement des clubs, débuté lors de la saison 2023-2024, s'est poursuivi et a été généralisé sur la saison 2024/2025. Il a concerné :

5.2.2.2.1. Les clubs nouvellement affiliés :

Tous les clubs nouvellement affiliés seront contactés par le service clubs un mois après leur affiliation, puis quatre mois après. L'objectif de ces entretiens est d'évoquer la politique fédérale ainsi que de connaître les potentielles problématiques qu'un nouveau club peut rencontrer et l'accompagner dans la résolution de ces dernières. Cette saison, les clubs nouvellement affiliés se sont vu proposer un entretien d'accompagnement. Seulement sept clubs ont répondu positivement à cette proposition.

5.2.2.2.2. Les clubs n'ayant pas renouvelé leur affiliation :

En avril 2025, le service a accompagné la Commission Fédérale Clubs dans la gestion du recueil et de l'analyse des avis des comités portant sur le renouvellement des associations. Nous avons reçu 16 retours. La collecte d'avis pour la saison 2025-2026 s'est limitée à des avis défavorables recevables ou non motivés. Le Bureau Fédéral du mois de mai a décidé de bloquer le renouvellement dématérialisé de cinq structures. Ces structures devront passer par un formulaire papier pour effectuer leur demande de renouvellement.

Au 1er juillet, le service suivra plus particulièrement les clubs ne renouvelant pas – via procédure dématérialisée – leur affiliation en début de saison. Dans un premier temps, en informant les comités des structures concernées, puis, le service entrera directement en contact avec les associations pour connaître les raisons de ce non-renouvellement et pour les accompagner dans leur démarche de renouvellement.

5.2.2.2.3. Les clubs labélisés par France Travail « sportifs engagés »

"Les clubs sportifs engagés" est une initiative portée par les Ministères du Travail, de la Santé et des Solidarités, et des Sports et Jeux Olympiques et Paralympiques. Sa mise en œuvre a été confiée à France Travail, avec le soutien de l'Agence Nationale du Sport et du réseau *Les entreprises s'engagent*.

Dans ce cadre, les clubs peuvent recruter des coachs socio-sportifs, des professionnels qui utilisent le sport comme levier d'insertion sociale et professionnelle. Au-delà de l'encadrement sportif, ils accompagnent des publics en difficulté (jeunes en rupture, demandeurs d'emploi, personnes isolées...) en mobilisant les valeurs du sport pour renforcer la confiance, le lien social et favoriser le retour à l'emploi. Ils

interviennent notamment dans des dispositifs comme les "Stades vers l'emploi", en partenariat avec France Travail, les collectivités et les entreprises locales.

Pour soutenir cette dynamique, la Fédération a convié une vingtaine de ces clubs en entretien et s'est entretenue avec 14 clubs. La FFBB a mis en place, conjointement entre le Pôle Formation et le Pôle Clubs et Territoires, une formation dédiée aux dirigeants de clubs, abordant des thèmes clés comme le bénévolat, le management associatif, la communication ou les ressources financières.

Cette formation bénéficie aujourd'hui à 14 coaches socio-sportifs ou dirigeants de club, 5 salariés de la FFBB et certains élus des Commissions Fédérales Clubs et Territoires ainsi que des élus de la Délégation Formation et Emploi.

5.2.2.3. Les projets associatifs

Le Service Clubs, avec le soutien du Service Territoires, a procédé à la lecture de l'ensemble des projets associatifs des clubs qu'ils avaient pu déposer à l'appui de leur demande de subvention au titre du Projet Sportif Fédéral. Ainsi, c'est 646 projets associatifs qui ont été lus et analysés selon la grille normée de 82 critères.

La connaissance de l'activité de l'association et leurs intentions passent aussi depuis quatre saisons par l'analyse du questionnaire "Projet Associatif" lors de la procédure d'e-Affiliation. Source d'information précieuse pour connaître les projets à venir des clubs, cette ressource sera mise à disposition des structures à la rentrée pour faciliter l'accompagnement des clubs.

Le questionnaire e-affiliation a été revu et modifié cette saison. Le questionnaire est passé de 13 à 20 questions et une synthèse des réponses est communiquée aux ligues et aux comités chaque année désormais.

5.2.2.4. Les coopérations Territoriales de Clubs (CTC)

La campagne CTC 2025 s'est étalée de début janvier 2025 au 30 avril 2025 pour les demandes des clubs. L'instruction par la commission s'est poursuivie jusqu'aux validations par le Bureau Fédéral de juin et les derniers en juillet.

Bilan de la campagne CTC :

- 17 CTC créées,
- 39 CTC renouvelées,
- 16 CTC renouvelées et modifiées,
- 195 CTC en cours de convention,
- 23 CTC ont pris fin lors de la saison dernière,
- 5 demandes de création de CTC ont été refusées.

266 CTC actives sur la saison 2025-2026 : regroupant 682 clubs

Le Service Clubs a accompagné la Commission Fédérale Clubs dans l'organisation des entretiens de suivi des CTC. Ces CTC ont été suivies car leur convention arrivait à terme, et la commission a décidé de les accompagner dans la construction de leur renouvellement ou non. Au total 67 CTC devaient procéder au renouvellement de leur convention, 57 entretiens ont été réalisés. 10 CTC ne souhaitent pas effectuer l'entretien car leur convention n'allait pas être renouvelée :

1 CTC a permis à 2 de clubs de fusionner.

Au-delà des chiffres de créations des CTC, l'activité du service est aussi au quotidien d'assurer :

- Une veille et un conseil aux structures concernées. Les questionnements sont importants et ce tout au long de l'année. Ils nécessitent souvent des relations interservices.
- Le suivi administratif du traitement des dossiers (organisation de la plateforme, mise à disposition des dossiers, notification, suivi des conventions, préparation des travaux pour la commission, préparation des entretiens avec les structures etc ...).

Une enquête sur la simplification du dispositif CTC est en cours. Un questionnaire a été diffusé à l'ensemble des clubs membres des CTC, recueillant 184 réponses. Parmi les répondants, 91 répondants ont exprimé leur volonté de participer à un groupe de travail dédié à cette simplification.

5.2.2.5. Statistiques sur les engagements individuels et solidaires des CTC :

Engagement solidaire :

- 430 clubs respectaient leurs engagements solidaires,
- 102 clubs ont bénéficié d'une tolérance pour leur engagement solidaire. La tolérance a été attribuée car les clubs ont effectué un autre engagement que celui initialement prévu,
- 164 clubs n'ont pas respecté leur engagement solidaire,
 - Parmi ces clubs, 37 n'avaient pas respecté leur engagement la saison précédente.

Engagement individuel :

- 679 clubs respectent leur engagement individuel,
- 4 clubs ont bénéficié d'une tolérance pour leur engagement individuel,
- 13 clubs ne respectent pas leur engagement individuel,
 - Parmi ces clubs, 4 ne respectent pas cette saison et la saison passée.

A ce jour, 3 clubs ne respectent à la fois pas leur engagement individuel et solidaire sur la saison.

5.2.2.6. La campagne 2024 du Pass'Sport

Le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques reconduit pour la 4ème année consécutive le dispositif Pass'Sport qui constitue un réel soutien à la prise de licence dans les clubs affiliés à la FFBB. Le service accompagne les structures au cours de la campagne 2024 dans :

- Une meilleure connaissance du dispositif pour conserver (et augmenter si possible) le taux d'engagement supérieur à 70% des clubs de basket sur les deux premières éditions ;

- Les relations avec le ministère pour simplifier la vérification des structures affiliées (automatisation en cours), sécuriser l'accès au Pass'Sport et suivre les paiements ;
- Assurer une hotline via une adresse courriel générique dédiée.

De plus, le Service Clubs, accompagné de la mission observatoire, a réalisé un contrôle global et un plus individualisé des 30 clubs considérés comme les plus gros bénéficiaires du Pass'Sport ainsi que tous les clubs ayant moins de 11 licenciés. Ce contrôle avait pour objectif de s'assurer de la délivrance de licences ainsi que du savoir-faire de nos clubs afin de leur apporter un accompagnement si besoin.

Le dispositif du Pass'Sport sera relancé pour la saison 2025-2026 à compter du 1er septembre 2025. À ce jour, nous sommes toujours en attente de précisions concernant ses modalités, car le dispositif devrait connaître certaines évolutions.

La Fédération Française de Basketball est située en 2e position dans la délivrance des Pass'Sport, derrière la Fédération Française de Football.

Tableau de suivi Pass'Sport - Année 2024

	Nombre	Commentaires
Pass'Sport délivrés - Total	126 874	
Pass'Sport délivrés - Hommes	78 785	
Pass'Sport délivrés - Femmes	48 089	
Contrôle du Pass'Sport		
Clubs contrôlés	3280	
Clubs non conformes	42	Clubs avec fortes irrégularités
Clubs bénéficiaires du Pass'Sport	3280	

Régions	Nombre de clubs bénéficiaires	Nombre de Pass'Sport délivrés
ARA	462	15 567
BFC	126	4 337
BRE	237	7 576
CVL	153	2 932
GES	272	8 107
HDF	311	13 663
IDF	320	16 778
NAQ	367	12 707
NOR	162	8 986
OCC	258	10 614
PDL	363	12 548

SUD	147	6 634
UM	110	4 070

5.2.2.7. Les outils d'accompagnement

5.2.2.7.1. Les fiches pratiques

Les fiches pratiques sont un vrai outil d'accompagnement des clubs. Elles permettent de façon synthétique de répondre à une problématique.

Le Service Clubs s'est engagé, depuis maintenant deux saisons, à rédiger ou à actualiser 3 fiches pratiques par mois. A ce jour, nous avons 91 fiches pratiques publiées sur e-FFBB. Cette saison, 10 fiches pratiques ont nécessité une actualisation.

Au 1er juin 2025, le réseau fédéral dispose de 91 fiches pratiques pour répondre à un grand nombre de ces questions. Le guide regroupant l'ensemble des fiches pratiques reste actualisé deux fois dans la saison (septembre et janvier).

Thématiques	Sous-thématiques	Nombre de fiches
Projet	Partenariats et ressources	6
	Formalisation	3
	Structuration association	6
Structuration	Structuration	24
	Formation	5
	Bénévolat	3
	Equipements et terrains	4
	Fonctions	11
5x5		5
3x3		3
VxE		7
Responsabilité Sociétale		12
Fiches Comités et Liges		2

Les structures déconcentrées et les structures affiliées à la Fédération ont la possibilité d'effectuer des demandes de fiches pratiques et/ou fonction sur des thématiques qui les questionnent et dont ils ont besoin. Chaque saison, nous recevons plus de demandes.

5.2.2.7.2. Le Guide Création Clubs

En collaboration avec la Commission Fédérale Clubs, le service a écrit un guide permettant de connaître toutes les étapes pour créer une association et l'affilier à la FFBB. Ce guide s'enrichit des travaux en cours autour d'un guide développement clubs.

5.2.3. Service Territoires (Margaux AUBAILLY, Théo FEDERMANN, Nathan PAGERIE)

Le service est organisé autour de deux grandes missions

- Territoires : maillage territorial, état des lieux, rattachements territoriaux
- Développement des lieux de pratique : classement des salles et terrains, accompagnement des porteurs de projets sur la construction.

5.2.3.1. La mission Territoires

5.2.3.1.1. Le projet de territoires, les états des lieux

Dans le cadre de la nouvelle Olympiade 2024-2028, l'élaboration d'un projet de territoire constitue une étape essentielle pour envisager le développement de la pratique du basketball à l'échelle locale.

C'est dans cette perspective que le service a animé un module thématique lors du Campus FFBB 2024, afin de présenter les enjeux de cette démarche et d'en souligner l'importance. Ce projet vise à construire une vision partagée, à mobiliser les structures autour d'ambitions collectives, et à proposer un cadre stratégique clair avec des priorités identifiées. L'objectif étant d'éviter la dispersion des actions et de garantir une cohérence territoriale pour un développement harmonieux, tout en tenant compte des spécificités locales et des attentes des pratiquants.

Conçu à l'échelle départementale et régionale, le projet de territoire suit une méthodologie en plusieurs étapes, présentée lors du Campus FFBB 2024, et relayée à l'ensemble du réseau fédéral en début de saison 2024-2025 à travers un document intitulé « Projet Territoires ».

La première étape, demandée aux structures en fin d'année civile 2024, consiste à réaliser un état des lieux, étape clé dans la formalisation du projet. Celui-ci doit s'appuyer sur des données à la fois quantitatives et qualitatives portant sur le territoire, l'activité sportive et plus particulièrement le basketball. Pour cela, une « grille indicateurs » a été mise à disposition afin d'obtenir une photographie chiffrée et objective de la situation locale.

Suite aux relances du service, nous avons reçu 49 états des lieux de la part des comités départementaux (CD) et territoriaux (CT), ainsi que 8 de la part des ligues régionales (LR). Ces documents, très variés tant sur le fond que sur la forme, ont été analysés à l'aide d'une grille de lecture comprenant 53 critères, élaborée conjointement par le service et la Commission Fédérale Territoires.

L'analyse a révélé que cet exercice reste nouveau pour beaucoup de structures. Les thématiques les plus fréquemment abordées sont :

- La situation des licences (nombre, évolution, répartition par sexe et par âge).
- L'évolution et la cartographie des clubs.
- Les ressources humaines salariées au sein des comités.
- Les données démographiques départementales.

Les états des lieux les plus complets sont souvent issus d'une démarche d'accompagnement local

Chaque structure a reçu un retour individualisé comprenant :

- Une analyse nationale et les grandes tendances.
- Une lecture croisée entre la grille d'indicateurs et le contenu de l'état des lieux.

- Des données sur l'évolution des licences et des clubs (avec cartographie).
- Des éléments issus de l'étude sur la saturation.
- Des données issues de l'étude sur les équipements scolaires.

La prochaine étape, qui marquera également la fin de cette première phase, est la restitution des projets de territoire prévue pour septembre 2025.

5.2.3.1.2. Les grilles indicateurs

Dans le prolongement des travaux menés autour des projets de territoire, le service et la Commission Fédérale Territoires ont souhaité engager une démarche de collecte d'informations, dans l'objectif de mettre en place un accompagnement ciblé et adapté aux réalités locales. Cette initiative vise à doter les comités, ligues et services fédéraux d'une vision chiffrée et prospective de la situation sur les territoires.

Dans ce cadre, il a été demandé aux structures de se projeter sur les quatre saisons de l'Olympiade en complétant la « grille indicateur ». Cet outil, déjà mobilisé lors de précédentes démarches, rassemble 48 indicateurs reflétant l'activité fédérale, organisés en 8 grands dispositifs :

- Développement des actions en lien avec le Plan de Performance Fédéral (PPF).
- Développement de l'offre de pratiques 5x5 (compétition, loisir, entreprise, événementiel).
- Développement de l'offre de pratiques 3x3 (compétition, loisir, entreprise, événementiel).
- Accompagnement des pratiques VxE portées par la FFBB (Basket Santé, Basketonik, Micro Basket, Basket inclusif...).
- Actions en lien avec le plan FFBB "Société et Mixités".
- Contribution à la formation fédérale via les IRFBB.
- Développement et structuration des offres de pratiques sur le territoire.

Les structures avaient également la possibilité d'ajouter des indicateurs complémentaires, permettant de valoriser des actions spécifiques ou des initiatives territoriales.

Au total, près de 95 grilles ont été reçues sur les 106 attendues. Le taux de complétion et de projection varie fortement selon les structures (comités départementaux ou ligues régionales), les dispositifs concernés, les indicateurs sélectionnés et les saisons projetées.

L'analyse des résultats montre une meilleure capacité de projection sur les saisons 2024/2025 et 2025/2026, en particulier chez les comités. Toutefois, 15 comités n'ont pas été en mesure de proposer des estimations jusqu'à la fin de l'Olympiade. Les dispositifs les plus largement renseignés concernent le développement des actions liées au PPF, l'offre 5x5, et la formation fédérale. Par ailleurs, les structures ont ajouté un total de 389 indicateurs optionnels, témoignant d'un fort engagement local.

L'ensemble des projections a été compilé et restitué aux territoires. Une synthèse régionale a également été transmise aux ligues pour leur permettre une lecture adaptée à leur échelle d'intervention.

5.2.3.1.3. Les fiches structures

Le Service Territoires, en collaboration avec l'ensemble du Pôle Clubs et Territoires, a conçu un nouvel outil baptisé « fiche structure », à destination des structures déconcentrées de la FFBB (ligues et comités).

Ce document a pour objectif de centraliser, dans un format synthétique, l'ensemble des informations disponibles sur une structure donnée. Il s'agit d'un rapport structuré qui permet à la fois de présenter l'organisation du comité ou de la ligue, d'évaluer son fonctionnement, de dresser un état chiffré de son activité (licenciés, clubs, compétitions...), et de faire un point sur ses infrastructures, ses projets et ses finances.

La fiche structure comprend notamment une analyse croisée de la grille indicateurs et de l'état des lieux. Des éléments relatifs au projet de territoire y seront intégrés d'ici la fin de l'année 2025. Elle intègre également des données contextuelles issues de sources externes, telles que la démographie, la répartition de la population par âge, ou encore les dynamiques de l'emploi local.

Plusieurs volets y sont développés :

- **Structuration du comité** : composition du bureau, commissions en place, présence de salariés.
- **Vie des clubs** : nombre d'affiliations, cessations d'activité, coopérations, clubs labellisés 3.0.
- **Licenciés** : répartition par âge et par sexe.
- **Compétitions** : nombre d'équipes engagées en 5x5 et en 3x3, effectifs d'officiels (OTM et arbitres).
- **Labels de pratiques** : citoyen, vivre-ensemble, jeunesse...
- **Finances** : budget global, subventions perçues (PSF, fonds fédéraux), nombre de Pass'Sport attribués.
- **Infrastructures** : données chiffrées, projets soutenus via le dispositif PEP 5000, résultats de l'enquête sur l'usage des équipements scolaires.

Cet outil, encore récent, a vocation à évoluer au fil des saisons pour gagner en exhaustivité. À terme, une collaboration avec d'autres pôles et commissions de la FFBB est envisagée afin d'en faire un document de référence, pouvant notamment servir de support à l'élaboration des futurs états des lieux.

5.2.3.1.4. Les rattachements territoriaux

Avec le lancement de la nouvelle Olympiade et le transfert de compétence de ce dossier à la Commission Fédérale Territoires, le service a été mandaté pour évaluer l'impact du dispositif de rattachement territorial et dresser un état des lieux de sa mise en œuvre.

Une enquête menée via FBI a permis d'identifier 138 groupements sportifs concernés : 84 par des rattachements territoriaux de clubs (CRTC) et 54 par des rattachements territoriaux d'équipes (CRTE). Toutefois, la FFBB ne dispose que de 17 conventions actualisées dans ses archives, alors qu'elle devrait en recenser autant que de groupements.

Ce constat met en évidence un non-respect des dispositions réglementaires encadrant les rattachements territoriaux. De plus, la Commission Fédérale Territoires, pourtant chargée d'instruire certaines demandes, n'est que très rarement sollicitée. Par ailleurs, plusieurs irrégularités ont été signalées, notamment des cas de surfacturation affectant certains groupements sportifs.

Face à cette situation, un temps d'échanges a été proposé sous la supervision conjointe de la commission et du service, afin de clarifier les pratiques et régulariser les situations en suspens.

Dans une volonté de sécuriser la procédure et de rappeler les principes de fonctionnement, des évolutions réglementaires ont été envisagées, accompagnées d'une mise à jour des modèles de conventions. Si les modifications réglementaires n'ont pas pu être finalisées, les nouveaux modèles de conventions ont quant à eux été diffusés à l'ensemble du réseau.

Par ailleurs, les comités ont été invités à transmettre toutes les conventions actuellement en vigueur et à formaliser, à l'aide des nouveaux modèles, les rattachements qui ne faisaient jusqu'alors l'objet d'aucun accord écrit.

5.2.3.1.5. L'accompagnement des comités sur le maillage territorial

Le maillage territorial vise à assurer une présence équilibrée et cohérente du basket sur l'ensemble du territoire. Il s'appuie sur 3 piliers :

- Les pratiquants
- Les lieux de pratiques
- Les structures

Cette stratégie repose sur l'analyse de la demande locale, de l'offre existante, de la coordination entre les structures, et de l'identification des zones blanches. Pour répondre à cela, le Service Territoires, en coordination avec la Commission Territoires, s'appuie principalement sur :

- Une cartographie du territoire, illustrant l'emplacement des licenciés, des clubs, des établissements scolaires, des équipements et des axes routiers.
- Des données statistiques tirées de FBI et de l'INSEE.
- De l'analyse du questionnaire e-affiliation.

Le développement du réseau passant par la création et le soutien aux clubs, le Service et la Commission Territoires développent leur accompagnement des structures sur le sujet. Notamment par la création d'une offre de service, expérimentée à la suite d'une demande formalisée d'un comité, souhaitant créer des clubs sur l'olympiade. Pour répondre à cette demande, le Service Territoires a proposé une analyse territoriale.

Un document a été produit, permettant au comité de mieux comprendre les enjeux et les opportunités qu'offrait son territoire.

Dans ce rendu :

- I. En introduction et de manière visuelle, une présentation d'un outil cartographique, comprenant la localisation des clubs du comité, la localisation des écoles, des collèges et lycées, la localisation des terrains extérieurs, la

localisation des salles référencées dans l'outil national DATA ES, la localisation des salles classées sur FBI, la localisation des licenciés FFBB dans des zones identifiées, la localisation des licenciés FFBB domiciliés dans le CD mais jouant dans un CD limitrophe.

- II. Une étude de la démographie locale et des licenciés FFBB sur les zones identifiées, permettant de cibler des villes où se développer.
- III. Un historique des clubs ayant cessé leur activité, permettant au CD de mieux comprendre les dynamiques de son territoire.
- IV. Une étude sur l'implantation des équipements sportifs, extraite des données DATA ES et du portrait de territoire.
- V. Une conclusion avec différentes pistes et axes à approfondir en fonction des ressources du CD.

5.2.3.2. Mission de développement des lieux de pratiques - Entre continuité et évolutions majeures

Les nouvelles équipes sont désormais bien en place, disposent d'outils de plus en plus efficaces et encouragent le travail en transversalité avec les autres services du pôle et de la Fédération.

Jusqu'à fin 2024, le Service Territoires accompagnait la Commission Fédérale Equipements et la Commission Fédérale Collectivités Locales & Infra. Depuis janvier 2025, ces deux commissions se sont réunies sous une seule et même Commission : la Commission Fédérale Equipements (CFE).

5.2.3.2.1. L'accompagnement de la CFE

Cette nouvelle organisation a pour objectif de :

- Valoriser la mutualisation des connaissances et compétences techniques et « Infra » des référents de la Commission.
- Encourager la transversalité entre les Commissions Equipements et s'appuyer sur leurs retours territoriaux.
- Renforcer les compétences de classement des CDE.
- Améliorer le portage des dossiers INFRA post JOP 2024.

La Commission Fédérale Équipements se renouvelle avec l'arrivée de nouveaux membres, chacun doté de compétences spécifiques. Bien que certains territoires n'aient pas encore de référent attiré, une couverture complète est prévue dans les semaines à venir.

Au-delà de la répartition géographique existante, plusieurs référents CFE se voient désormais confier des missions thématiques, en lien avec la nouvelle feuille de route de la Commission et en coordination avec le Service Territoires. Ces missions visent à structurer des projets de moyen et long terme autour du développement des lieux de pratique et du classement des équipements :

- Soutien aux porteurs de projets.
- Accès aux équipements scolaires.
- Classement et conformité des salles.
- Développement, recensement et classement des terrains extérieurs.
- Évolutions du règlement des salles et terrains.

- Animation et accompagnement des CDE (Commissions Départementales Equipement).
-

La répartition géographique des CDE continue d'assurer une proximité fédérale importante dans les territoires.

En lien étroit avec le Service Territoires, la mission opérationnelle de développement des lieux de pratiques, et les CDE, la mission de la CFE réside dans :

- L'accompagnement territorial des dites CDE et de certains porteurs de projets
- Le suivi du classement des équipements, notamment des salles des championnats de France et des terrains extérieurs destinés à accueillir des compétitions 3x3.

Par leur action, ils accompagnent, conseillent, analysent les dossiers présentés par le Service et les CDE.

La Commission Fédérale Equipements et le Service Territoires ont également mis en place des **réunions mensuelles de classement** afin de pouvoir statuer sur l'ensemble des demandes transmises par les CDE tous les mois, notamment des dossiers complexes ou des « refus de classement ». Des réunions en présentiel et en visio-conférences sont également organisées tous les 3-6mois.

5.2.3.2.2. La mission d'accompagnement des porteurs de projets INFRA/PEP 5000 :

Entre 2023 et 2025, des centaines de projets ont émergé dans le cadre du Plan 5000 Équipements (PEP) porté par l'ANS. Le service a accompagné de nombreux porteurs de projets via des conseils techniques et réglementaires, un appui au montage des dossiers ANS, des mises en relation avec les partenaires techniques de la FFBB, et la mise à disposition de conventions d'animation.

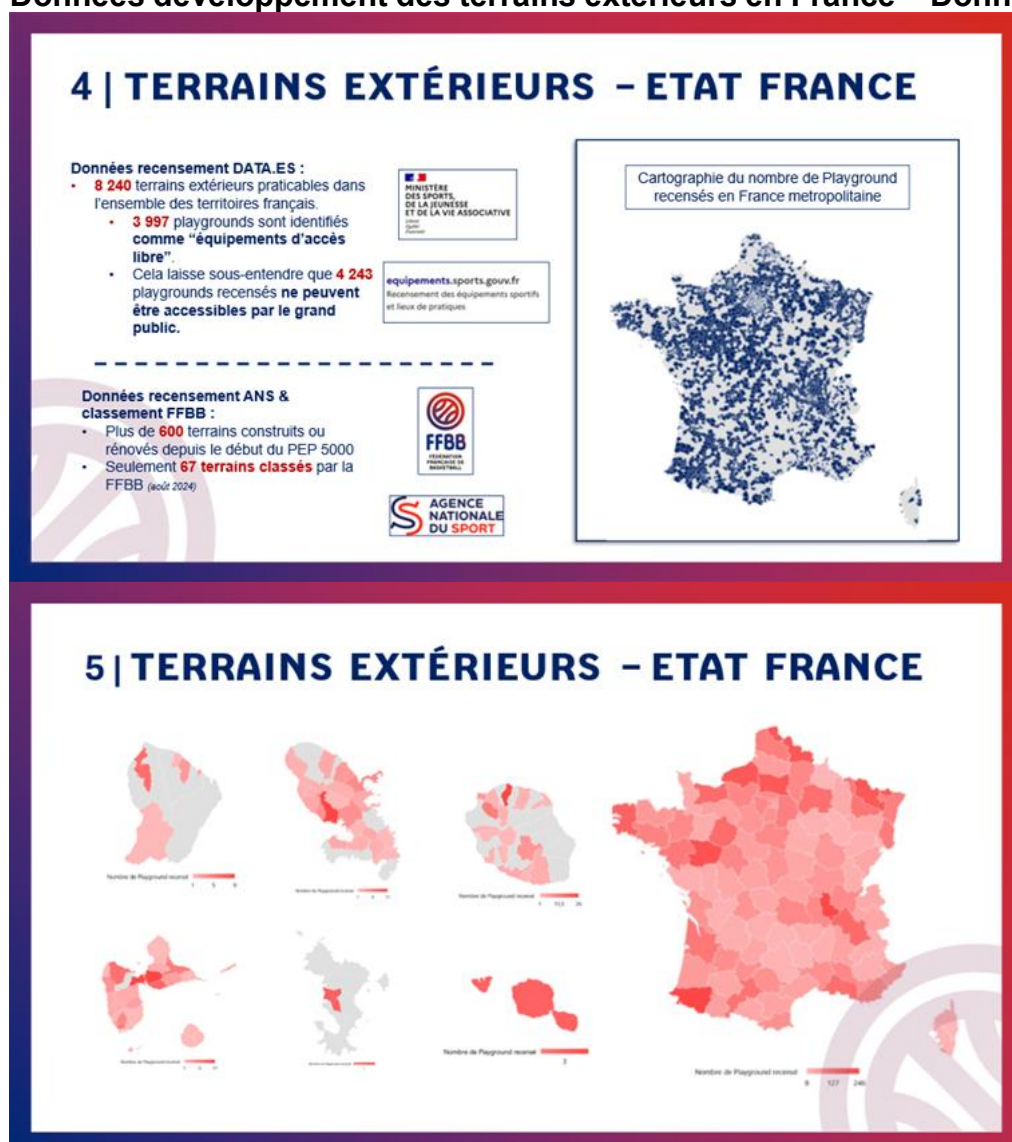
En 2024, **190 projets étaient identifiés**, dont plus de **150** concernaient la rénovation ou la création de terrains extérieurs. Avec la prolongation du PEP après les JOP 2024, l'accompagnement s'oriente désormais vers le suivi des projets en cours, dans un contexte de ralentissement des nouvelles demandes.

Un guide des préconisations basket a été publié en 2024 pour accompagner les porteurs de projets dans le cadre du PEP 5000. Il détaille les recommandations techniques fédérales ainsi que les déclinaisons spécifiques liées aux axes de la note de cadrage de l'ANS, avec des propositions concrètes par type de projet.

Une nouvelle version, attendue pour l'été 2025, intégrera :

- Les évolutions de la politique fédérale et du dispositif PEP 5000,
- Des solutions écoresponsables et inclusives,
- De nouvelles recommandations pour les terrains extérieurs et équipements structurants (salles, Arenas, structures légères...),
- Des éléments actualisés sur le classement des équipements,
- Une plaquette actualisée des partenaires techniques.

Données développement des terrains extérieurs en France – Données août 2024



5.2.3.2.3. Développement du réseau des partenaires techniques :

Depuis 2024, la Fédération renforce les liens avec ses partenaires techniques historiques, grâce à l'action conjointe des Services Territoires, Marketing et de la Mission Développement. Une nouvelle plaquette partenaire a été présentée, et de futures collaborations sont en cours. En 2024, les partenaires techniques et le Service Marketing se sont réunis lors de matchs amicaux des équipes de France de basket, en amont du tournoi Olympique. D'autres rencontres auront lieu pendant l'Olympiade.

5.2.3.2.4. La mission de classement des équipements sportifs (salles et terrains)

Le suivi du classement des salles et terrains a repris de manière régulière, en lien avec la CFE et les CDE. Des réunions mensuelles sont organisées et de nouveaux outils numériques sont en développement pour optimiser le traitement des demandes dès la saison 2025-2026. L'accompagnement des CDE s'est accentué, avec des échanges

quotidiens par mail, téléphone, et des temps d'échanges organisés en visioconférence avec le service.

En octobre 2024, une visioconférence de rentrée a permis aux équipes opérationnelles de rencontrer une partie des nouvelles CDE, de recenser les besoins en formation et de dresser un état statistique du classement des équipements. Ce temps d'échanges a également porté sur la dynamique autour des terrains 3x3 et l'évolution du dispositif PEP 5000. Une nouvelle visioconférence est prévue pour la rentrée 2025-2026 afin de présenter la nouvelle CFE, renforcer le lien avec les CDE et assurer le suivi des projets.

5.2.3.2.5. Bilan global 2025 du classement des salles et terrains en France :

Comme chaque année, le service propose un bilan du classement des salles et terrains en France. Cette fois-ci, nous vous proposons une comparaison sur 3 ans.

Juillet 2023	Juillet 2024 7542 salles/terrains recensés sur FBI	Juin 2025 7715 salles/terrains recensés sur FBI
5218 salles classées	5364 salles classées (71%) • +146 équipements classés	5594 salles classées (72,5%) • +230 équipements classés
Pas de données précises.	• 53% de salles classées H1	• 54% de salles H1
	• 19% de salles classées H2	• 19% de salles H2
	• 2% de salles classées H3	• 2% de salles H3
	• 25% sous réserve (4/5 de H1 SR)	• 23,8% de salles sous réserve (4/5 sont des H1 SR)
47 terrains extérieurs classés sur FBI	67 terrains extérieurs classés sur FBI : • Dont 59 sont des T3	90 terrains extérieurs classés sur FBI au 18/06/2025

Sur l'ensemble, sur plus de 5260 salles désignées lors des rencontres 5x5 compétitives lors de la saison 2024-2025, on compte encore :

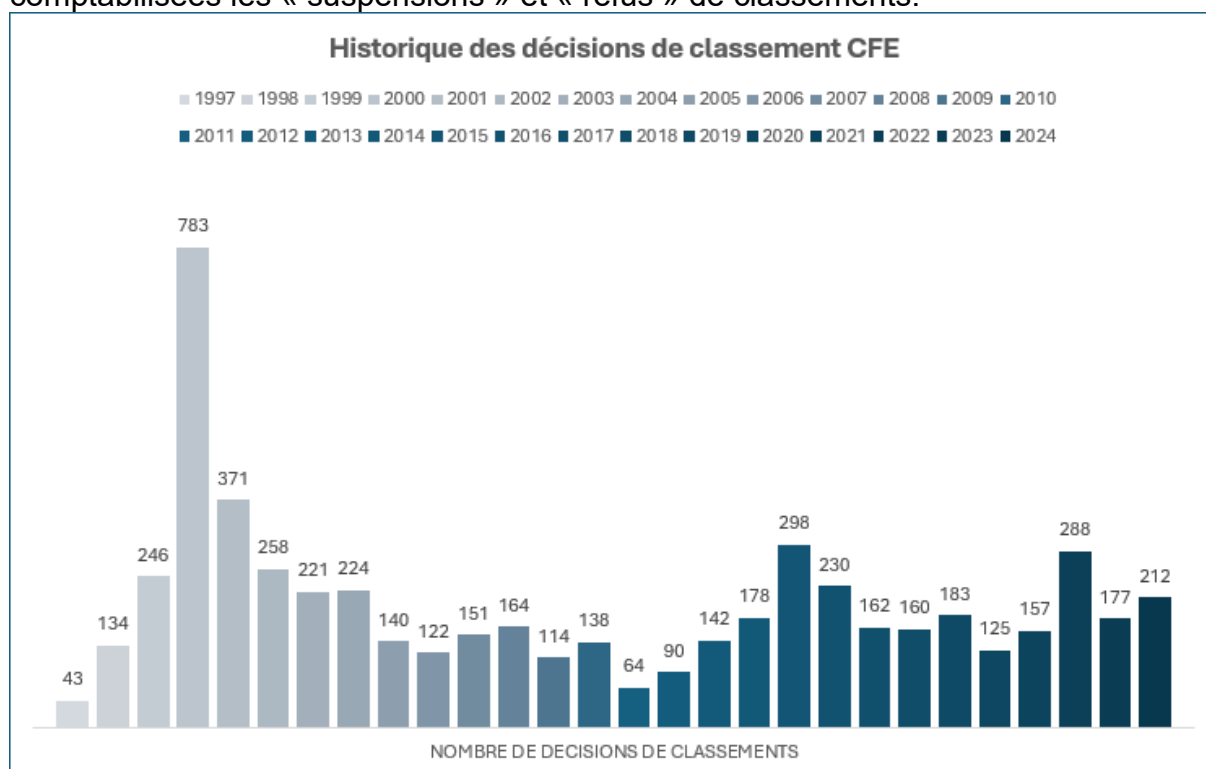
- **+1100 salles désignées et non classées (22% du total des salles désignées).**
- Ce nombre correspond à environ **56% du total des salles non classées.**

Territoires ultra-marins – Données mars 2025 :

- **206** salles recensées sur FBI.
- Seulement **3** salles classées à Moule et Point-à-Pitre.
- **98,5%** de salles non classées.
- **98,61%** de salles désignées non classées (*n=142 salles désignées non classées*).
- Seulement **2** salles désignées classées.

Bilan historique des décisions de classements de 1997 à février 2025 :

Les éditions FBI nous permettent aujourd'hui d'établir un bilan du nombre de décisions de classement de la FFBB et de la CFE depuis 1997. Dans ces décisions sont comptabilisées les « suspensions » et « refus » de classements.



Total	+5750 décisions
Moyenne/an	198 décisions /an
Médiane/an	162 décisions / an

5.4.3.2.6 Pilotage et suivi des classements et dérogations

Depuis fin novembre 2023, le travail de suivi et de pilotage des classements et dérogations a été renouvelé par le service.

En 2024 :

- **108** demandes incomplètes ou non conformes ont été retournées vers les CDE.
- **15** demandes de classement CDE ont été refusées par la CFE.

Depuis 2025 (données - juin 2025) :

- **30** demandes incomplètes ou non conformes ont été retournées vers les CDE.
- **11** demandes de classement CDE ont été refusées par la CFE.

Un peu plus de 21 demandes de dérogations ont été traitées par les services et la CFE. Ce nombre devrait augmenter ces prochaines années avec la dématérialisation et la création d'un formulaire de demande de dérogation plus adapté.

5.4.3.2.7 Pilotage et suivi des apports incidents équipements sportifs et matériels

Depuis fin novembre 2023, le travail de suivi et de pilotage des incidents matériels et équipements sportifs a été renouvelé par le service, en collaboration avec la CFE et d'autres services de la FFBB.

Le Service 5x5, en collaboration avec le Service Territoires, fait état de **332 réserves ou rapports incidents (+2** par rapport à la saison 2023-2024).

- Une partie de ces remontées ont été traitées par le Service Territoires et transmises vers les CDE afin d'assurer un suivi local des actions engagées.
- La totalité de ces remontées va être triée et analysée par le Service Territoires, notamment afin de mieux connaître les typologies d'incidents rencontrées par les officiels, mais également afin d'assurer un suivi vers nos partenaires techniques, comme cela a déjà été fait l'an passé. Ce suivi a été salué par les partenaires techniques concernés puisque certaines déficiences sur les produits ont pu être corrigées.

5.4.3.2.8 Les principaux projets en cours

À la suite du renouvellement de la feuille de route de la CFE, le service a lancé plusieurs projets au début de l'année 2025. Nous vous en proposons une liste non exhaustive :

- Intervention du Service dans la formation CDSSA sur la partie "Sécurité et hygiène dans les équipements sportifs".
 - Intervention réalisée en juin.
- Actualisation du guide des préconisations fédérales sur les équipements sportifs
 - Livrable prévu au début de l'été 2025.
- Dématérialisation FBI des e-dossiers et procédures de classement des salles et terrains.
 - Premier livrable prévu pour début octobre 2025 puis 2026.
 - Ce projet majeur facilitera le quotidien des CDE, de la CFE et du service. Il permettra également de mieux valoriser le travail quotidien des CDE auprès de l'ensemble du réseau.
- Création d'une formation e-learning sur le classement des équipements sportifs, à destination des CFE et CDE.
 - Livrable prévu pour septembre-octobre 2025.

- Modifications du règlement salles et terrains
 - o Légères modifications et corrections pour la saison 2025-2026.
 - o Modifications majeures pour la saison 2026-2027.
- Travail de prospective sur l'évolution du recensement et du classement des terrains extérieurs et de cartographie.
- Réalisations de nouvelles fiches pratiques et notes fédérales pour les équipements sportifs.

5.2.4. Mission Projet Sportif Fédéral et Territorial (Matthieu SOUCHOIS, Alan COURGEON)

5.2.4.1. Les évolutions apportées par l'Agence Nationale du Sport

La note de cadrage de l'Agence Nationale du Sport pour l'année 2025 relative à la campagne d'instruction des aides au titre du Projet Sportif Fédéral (PSF) a imposé à la Fédération des modifications dans la forme du dossier de demande (pour les clubs) et dans le calendrier général (clubs, comités et ligues).

Les nouvelles règles de l'Agence Nationale du Sport portent sur :

- L'obligation de flécher 20% des crédits de l'enveloppe PSF au soutien aux actions en faveur du développement du sport féminin et de son encadrement.
- Un montant minimal de subventionnement par dispositif de 750€ (ou de manière dérogatoire 500€) notamment pour les structures situées en ZRR.

Pour les ligues et les comités, la structure du dossier PSF est composée de 4 dispositifs pour formuler une demande de subvention :

- o Accession territoriale au sport de Haut Niveau
- o Développer les pratiques et le réseau
- o Proposer une offre non compétitive (sport santé...)
- o S'engager dans une démarche Responsabilité Sociétale de l'Organisation (RSO)

Le « public » de ces quatre demandes est généralement "Mixte". Afin de suivre spécifiquement les crédits dédiés au soutien du développement du sport féminin, il a été suggéré de déposer une seconde demande sur le dispositif : « **Développer les pratiques et le réseau** » pour présenter votre plan de féminisation global (pratique et encadrement).

Avec l'obligation que ces actions s'adressent exclusivement à un public féminin. Le dossier de demande de subvention des ligues et des comités a été complété par l'analyse d'une grille avec des indicateurs retournée à la Fédération en prenant en compte :

5.2.4.2. Les données 2024/2025 ET 2025/2026 - La comparaison avec l'état des lieux 2023/2024

Pour les clubs, la structure du dossier PSF de l'an passé ne permettait pas non plus de répondre à la demande de fléchage de 20% minimum des crédits sur le soutien au sport féminin et au nouveau montant minimum de soutien par dispositif imposé par l'Agence Nationale du Sport.

Dans ces conditions, nous avons dû adapter au dernier moment la structure du dossier de demande de subvention pour les clubs autour de 3 dispositifs :

- Développer les pratiques et le réseau
- Proposer une offre non compétitive (sport santé...)
- S'engager dans une démarche Responsabilité Sociétale de l'Organisation (RSO)

Afin d'identifier le soutien au développement du sport féminin, les clubs proposant exclusivement une pratique en direction d'un public féminin devaient déposer leur dossier sous ces trois dispositifs. Les clubs proposant une pratique "Mixte" pouvaient déposer une deuxième demande sur le dispositif « **Développer les pratiques et le réseau** ». Cette demande devra exclusivement s'adresser à un public féminin et mettre en avant le plan de développement spécifique pour ce public.

5.2.4.3. Statistiques sur les demandes 2025

PSF 2025	LIGUES	COMITÉS	CLUBS
NB de demande	17	83	647
AURA	1	10	78
BFC	1	07	21
BRET	1	04	36
CENT	1	06	29
GEST	1	08	38
HDF	1	05	25
IDF	1	08	56
NORM	1	04	21
NAQU	1	10	91
OCC	1	10	92
PDL	1	05	83
SUD	1	05	33
GUAD	1	1	05
GUYA	1	0	05
MART	1	0	10
MAYO	1	0	10
REUN	1	0	14

5.2.4.4. Le traitement des CRF 2024

- 677 attendus
- 67 au titre de l'animation VOP
-

Pour chaque action subventionnée, il convient aux structures de saisir les données relatives au projet réalisé. Les subventions perçues au titre du Projet Sportif Fédéral (PSF) par les structures : clubs, comités et ligues en 2025 doivent faire l'objet d'un compte rendu financier dans les 6 mois suivant la réalisation de l'action et au plus tard au 30 juin 2025.

Il appartient aux fédérations sportives d'émettre un avis sur les actions subventionnées au titre des aides 2024 attribuées dans le cadre du Projet Sportif Fédéral.

5.2.4.4.1. L'examen des CRF :

Les CRF 2024 seront étudiés par la Commission Fédérale PSF pour :

- Les 20 clubs les plus subventionnés en 2024.
- Un certain nombre de clubs tirés au sort dans chaque région (10% par région).
- Les ligues et les comités
 - Les comités et/ou les ligues pour tous les dossiers clubs restants.

1. Les CRF étudiés par le niveau territorial :

Les CRF seront adressés sous forme d'un seul fichier à chaque comité et aux ligues (ensemble des dossiers des clubs par comité). Nous invitons les comités et/ou les ligues, en fonction de l'organisation territoriale retenue pour formuler les avis, à nous informer de la personne en charge du suivi par courriel auprès de la mission PSF.

5.2.4.4.2. La dimension financière dans les CRF :

Les outils informatiques de l'Agence Nationale du Sport permettent rapidement une analyse en masse des données financières remplies par les structures. Les règles sont :

- **Subvention réalisée < subvention perçue** : la demande de remboursement est automatique de la différence.
- **Subvention réalisée > charges réalisées** : la demande de remboursement est automatique de la différence.
- **Budget prévisionnel = charges réalisées** : le CRF 2024 doit être retourné à la structure pour qu'il soit modifié. Il est attendu que les charges réellement engagées et justifiables en comptabilité soient reportées dans le CRF.

Les retours d'avis sont normés par l'Agence Nationale du Sport (ANS) et attendus pour fin octobre. L'absence d'avis de la fédération sur un CRF conduit à l'application par l'ANS d'un malus sur le calcul des enveloppes futures. De la même manière, le nombre non retourné conduit aussi à un malus pour la fédération.

5.2.4.4.3. Les reversements demandés par l'Agence Nationale du Sport

Les reversements sont encore trop nombreux par rapport aux subventions attribuées. Après plusieurs campagnes de relance, de sensibilisation et d'alerte des structures, l'Agence Nationale du Sport a mis en œuvre en début d'année 2025 les reversements sur les années antérieures à 2024 pour les raisons suivantes :

- CRF non rendus.
- Subvention attribuée supérieure au coût réel des actions.
- Absence de données financières réalisées.

5.2.5. Mission Responsabilité Sociétale (Marie HOEL, Orane OMER)

5.2.5.1. Les Journées de la RSO

Les Journées de la RSO se sont déroulées à Lyon cette année en lien avec le Comité du Rhône et Métropole de Lyon de Basket Ball. Elles ont réuni une cinquantaine de personnes pour définir ce qu'est un club à missions et sur le positionnement des ligues et des comités sur l'accompagnement des clubs. Les participants ont pu travailler sur des ateliers autour de plusieurs thématiques telles que : l'écologie, l'insertion, l'inclusion et le respect. Des associations étaient présentes pour participer à l'animation de ces temps d'atelier comme la fondation Alice MILLIAT, l'ONG Play International, le dispositif des clubs sportifs engagés avec France Travail et Facilitosciences pour la réalisation d'une fresque du basket.

Ces journées ont également permis de mener des réflexions avec les personnes présentes sur les rôles et les missions de la fédération, des ligues, des comités et des clubs ainsi que de faire ressortir les actions considérées comme les plus impactantes à mettre en place.

L'ouverture des journées a également été l'occasion de remettre les deux trophées de la recherche RSO 2025.

5.2.5.2. Les Trophées Femmes sur tous les Terrains

Les Trophées Femmes sur Tous les Terrains visent à encourager des initiatives, des actions et des projets permettant à plus de femmes de pratiquer et à plus de femmes d'avoir un rôle majeur dans le milieu du Basket-Ball. A la mi-temps du Match des Champions 2024, la FFBB a décerné les Trophées Femmes Sur Tous Les Terrains 2024. LE MANS GSOS, représenté par Ophélie CHOPELIN, entraîneure du club, a reçu le Trophée "Dirigeantes", qui récompense des initiatives en faveur du leadership. ANGERS - UNION FEMININE BASKET 49, représenté par Julie DEWEZ, entraîneure du club a reçu le Trophée "Pratiquantes", qui récompense une action en faveur de la pratique des femmes. LIGUE D'OCCITANIE DE BASKETBALL, représentée par son Président Jean-Jacques DESSAINT a reçu le Trophée "Techniciennes", qui récompense une action en faveur de la place des femmes techniciennes. PAMPRES VALLETAIS, représenté par sa Présidente Solène GUILLOUCHE, a reçu le Trophée "Coup de cœur FDJ". Le Pampres Valletais Basket est né en 1953 et sa première équipe était une équipe féminine entraînée par une femme. Depuis, les femmes ont contribué grandement à la naissance du club et n'ont cessé d'œuvrer pour le faire évoluer. Un groupe de sept femmes s'est organisé pour mettre à l'honneur les licenciées du club ainsi que l'engagement de leur structure au travers d'un montage vidéo. L'objectif étant de véhiculer un message prometteur sur la place des femmes dans le sport.

5.2.5.3. Les Trophées de la Recherche

Deux trophées ont été remis cette saison. Le premier projet de recherche récompensé a été mené par les étudiants du Master 2, Majeure Management du Sport, de l'ESC Clermont Business School. Intitulée « La valeur perçue d'un contrat de sponsoring : les sponsors valorisent-ils les initiatives citoyennes menées par le club ? », cette étude s'interroge sur l'importance de la stratégie de responsabilité sociétale mise en place par les clubs sportifs aux yeux de leurs partenaires de sponsoring. Deuxième lauréate

récompensée lors de ces Journées de la RSO, et coup de cœur, Zoé ROMAIN a consacré son mémoire de recherche à la transition écologique dans le basketball, dans le cadre de son stage de fin d'études à la Ligue Régionale de Normandie.

5.2.5.4. Les Labels FFBB Citoyen

L'édition 2025 du label FFBB Citoyen est caractérisée par 128 demandes et 125 labels délivrés. Parmi ces 128 clubs, 32 ont reçu le label 3 étoiles, 36 le label 2 étoiles, 54 le label 1 étoile et 6 n'ont pas reçu le label. Sur les 128 clubs, 88 déposaient un dossier pour la première fois. Pour cette saison 2024-2025, c'est le club BASKET CLUB LOROUX LANDREAU - BC2L qui s'est vu recevoir la plus haute distinction avec le prix « Coup de Cœur MAIF ».

5.2.5.5. Le programme Dirigeantes 2024

Ce programme, mis en place depuis 2021, entend accompagner des dirigeantes dans leur place de leader dans le monde du Basket-Ball. Cette quatrième édition du Programme Dirigeantes 2024 a réuni 19 participantes qui ont été accompagnées de janvier à avril 2025.

Des temps en présentiel en début et fin de programme ainsi que des temps de co-développement ont été mis en place afin de permettre aux participantes de pouvoir partager une problématique et de trouver une solution en groupe. Elles ont également pu participer à plusieurs modules sur la gestion du stress, la prise de parole en public et la gestion des émotions. Grâce à cette quatrième promotion, ce sont environ 80 femmes qui ont été accompagnées par la mission responsabilité sociétale depuis la mise en place du programme.

5.2.5.6. Lauréat du club des 300 CNOSF

La FFBB a répondu à l'appel à projet du CNOSF sur la mise à disposition pour les fédérations des modules de formation du club des 300 dirigeantes.

À la suite du dépôt d'un dossier puis d'un entretien de motivation, la FFBB a été sélectionnée comme structure pouvant recevoir les différents modules. La Fédération a fait le choix de porter sa candidature sur la déclinaison du programme et de ses modules au sein de ses organes déconcentrés.

5.2.5.7. Emploi de coach socio-sportif et accompagnement des clubs sportifs engagés

De nombreuses sollicitations ont été envoyées aux structures afin de rejoindre la communauté des clubs sportifs engagés. Le dispositif vise à identifier et accompagner les clubs portant ou souhaitant porter des actions en matière d'insertion sociale et professionnelle, souhaitant intégrer une communauté engagée et vous inspirer des bonnes pratiques et recherchant un accompagnement ou des financements de leurs projets (Ingénierie, financement...).

Par ailleurs, la fédération a retourné à l'Agence Nationale du Sport la liste des clubs volontaires ayant déposé – dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – une demande de coach socio-sportif et/ou la demande de soutien financier aux vacances olympiques et paralympiques.

5.2.5.8. Collecte Ecologic

En 2025, la mission a lancé un appel à manifestation d'intérêt avec Ecologic pour la mise en place de points de collecte d'articles de sports et de loisirs pour permettre leur revalorisation ou leur recyclage.

Cette action avait déjà été menée la saison dernière en partenariat avec le Ministère des Sports et des JOP, le CNOSF et la FFBB. L'opération a été renouvelée cette année avec une vingtaine de structures volontaires ligues, comités et clubs.

Cette collecte se déroule de mai à juin 2025 avec un temps fort de sensibilisation lors du 3x3 Festival.

5.2.5.9. Réponse aux Appels à projet

La mission a répondu à de nombreux appels à projets en lien avec les sujets de responsabilité sociétale. La FFBB a ainsi répondu aux appels à projets de la FIBA, de l'ANS, du CNOSF et de Erasmus +.

5.2.5.10. Diffusion d'appels à projets

Un travail de veille a été mené tout au long de la saison pour recenser les différents appels à projets existant sur tout le territoire. Une diffusion systématique par territoire concerné a également été mise en place afin d'inciter les ligues, comités et clubs à participer aux appels à projets locaux.

5.2.5.11. Enquête université Gustave EIFFEL

Une collaboration est en cours avec des chercheuses de l'université Gustave EIFFEL sur la diffusion d'une étude à destination des filles et des femmes de plus de 15 ans pratiquant ou ayant pratiqué le basket pour connaître leurs motivations à débiter une activité sportive ou connaître les raisons de leur arrêt de la pratique.

L'objectif sera par la suite d'analyser les résultats de cette enquête et trouver des pistes de remédiations.

5.2.5.12. Baromètre mixité

Depuis de nombreuses années, la mise à jour du baromètre de la mixité permet d'assurer un suivi de l'évolution de la répartition femmes/hommes dans les différentes familles du basket : entraîneur/es, officiel/les, joueur/euses, dirigeant/es.

Ce baromètre permet également de se rendre compte des évolutions et éventuelles disparités sur les territoires.

5.2.5.13. Réseau référent·es RSO

La publication d'une note en mars a permis de recenser 58 référent·es dont 12 au niveau des ligues régionales, 38 dans les comités régionaux et 8 dans des clubs.

Ce réseau de référent·es nationaux permet d'avoir des relais et de diffuser les informations.

5.2.6. Mission Observatoire (Matthieu SOUCHOIS, Maud LACROIX)

La mission observatoire se donne l'ambition de répondre aux besoins de données exprimées par les commissions. Elle a une fonction d'objectivation (à partir des données réelles) et de prospective. Les principaux travaux sont résumés ci-après :

5.2.6.1. L'évolution des modèles socio-économiques des clubs : travaux avec l'université de Rouen

Une enquête a été menée avec l'Université de Rouen sur le modèle socio-économique des clubs. L'objectif de cette enquête est d'identifier pour les clubs, quelles sont les caractéristiques et quels sont les enjeux les amenant à une transition vers un modèle plus soutenable, plus pérenne pour l'avenir. Il permettra aussi une comparaison avec les modèles d'autres disciplines également parties prenantes de l'étude. Le questionnaire a été lancé en mai 2024 et a été clôturé en février 2025. En septembre 2025, une phase d'entretiens avec les clubs volontaires permettra d'analyser les facteurs explicatifs des différentes dynamiques des clubs de basket et d'étudier les stratégies de subventions des collectivités et les stratégies d'adaptation mises en place par les clubs.

5.2.6.2. Le questionnaire e-Affiliation 2025/2026 : traitement

Le traitement du questionnaire e-Affiliation est effectué en plusieurs phases :

1. Définition des différents croisements de données à effectuer en amont de la clôture du renouvellement d'affiliation sur FBI.
2. Récupération des données via l'édition FBI – Liste – Projet associatif (FBE) le 1er juillet.
3. Analyse des réponses et croisements des données sous 4 grandes thématiques : Structure, emploi et développement, Equipements sportifs, Offre de pratique (5x5, 3x3 et Vivre Ensemble) et Responsabilité Sociétale.
4. Présentation des premiers résultats au Bureau Fédéral du 4 juillet 2025.
5. Envoi des différentes analyses à chaque comité pour le Campus d'août.

5.2.6.3. Les capacités d'accueil dans les clubs : enquête sur la saturation et l'accès aux équipements situés en milieu scolaire

Deux enquêtes ont été envoyées à l'ensemble du réseau fédéral afin de mieux connaître les difficultés des structures.

La première, lancée en septembre 2024, était relative à la capacité d'accueil des clubs. Deux régions sont sorties du lot puisque plus de la moitié de leurs clubs refusaient des licenciés. Il s'agit de la Région Ile de France et de la Région Sud. Toutes régions confondues, c'est sur les catégories jeunes masculines que l'on recense le plus de refus, et a contrario, sur les séniors féminins que l'on en recense le moins.

Une deuxième enquête a été lancée en décembre 2024. Le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative souhaite ouvrir l'accès des équipements sportifs scolaires aux associations sportives pour faciliter l'accueil de nouveaux licenciés. Pour la FFBB, ce projet constitue une opportunité pour ses clubs pour obtenir de nouveaux créneaux, notamment pour les structures saturées. Les résultats de ce questionnaire

ont montré que 43% des clubs saturés ont déjà accès à un équipement sportif scolaire. Parmi ceux n'ayant pas accès à des infrastructures, plus de 50% affirment ne pas avoir d'installations sportives scolaires dans leur commune.

5.2.6.4. Analyse licences jeunes

Une analyse a été menée à la suite d'une discussion lors du Bureau Fédéral d'avril. Les licences de U8 à U19 ont été analysées sur toutes les saisons depuis 2015/2016.

Les résultats ont été les suivants :

En saison post-COVID, on observe un retour très fort du côté des garçons, tandis que du côté féminin, le retour est plus timide.

Cependant, les licenciées féminines restent toujours en progression tandis qu'on remarque une baisse des licences chez les garçons sur la saison 2024/2025. Ce sont notamment les catégories de U11 à U16, ainsi que les U19M, qui diminuent. La baisse la plus marquante est chez les U14M, où l'on perd plus de 2400 licenciés. Les U15M sont également impactés puisque l'on perd 1800 licenciés sur cette catégorie. C'est notamment sur les régions les plus saturées (IDF et SUD) que les pertes sont les plus importantes.

5.2.6.5. Création d'un outil d'analyse et de comparaison des structures

L'Observatoire a pu créer un outil Power BI permettant de faire un état des lieux des structures à différentes échelles (ligues, comités et clubs). Cet outil permettra une meilleure lisibilité et un accès simplifié aux différentes données fédérales, mais également démographiques. Différentes données sont traitées et implémentées au fur et à mesure des demandes. Aujourd'hui, on y retrouve principalement des visualisations graphiques sur les licences, les clubs, l'emploi, les labels ou encore les officiels.

Il permet de comparer entre elles les différentes structures en fonction d'indicateurs choisis. Il peut s'agir de la catégorie, du sexe, de la taille du club ou encore une comparaison géographique. Les données implémentées dans l'outil sont celles des saisons 2015-2016 jusqu'à aujourd'hui, permettant ainsi de comparer les évolutions au fil des saisons.

5.2.6.6. Mise en place d'un outil cartographique

Afin d'aider le pôle à avoir une meilleure visibilité sur les différentes données en fonction des territoires, il a été important d'apporter une dimension géographique aux outils déjà présents. Un logiciel cartographique, QGIS, est donc en cours d'utilisation afin de mettre en évidence les différentes tendances au niveau fédéral, régional, départemental et local.

Cet outil cartographique permet d'avoir un regard plus large sur le réseau fédéral et de jouer avec des indicateurs afin d'en ressortir des disparités en fonction des

5.3. Commission Fédérale Territoires (Nicolas SORIN)

5.3.1. Composition

- SORIN Nicolas - Président
- ZENTAR Claudine - Vice-Président(e)
- BILICHTIN Thierry - Vice-Président
- DAUDIN Jacques - Membre
- DESRUMEAUX Jean Luc - Membre
- DUTHEL Gilles - Membre
- GOURDON Sylvette - Membre
- HEINRICH Béatrice – Membre
- MADEC Anne – Membre
- MARITON Bruno - Membre
- RODRIGUEZ Eric - Membre
- TAFFINEAU Didier - Membre
- VALETTE Luc - Membre

5.3.2. Mot du Président et travaux de la commission

À la suite des élections fédérales, une nouvelle équipe a été constituée pour assurer l'accomplissement des missions relevant de la Commission Territoires. Ce rapport présente les objectifs, les axes de travail, les services proposés, ainsi que les perspectives à l'horizon 2028.

La commission s'est fixé 4 objectifs de travail :

- Se projeter à l'horizon 2028.
- Structurer l'accompagnement des territoires (ligues et comités).
- Harmoniser les indicateurs pour les demandes de subvention.
- Renforcer la lisibilité et l'efficacité des aides fédérales.

Les axes de travail débutés sous cette mandature sont nombreux avec déjà plusieurs réalisations concrètes dont la plupart ont été partagées avec les territoires :

5.3.2.1. Accompagner les structures

L'accompagnement des structures passe par la réalisation à la rentrée de septembre 2025 d'entretiens programmés auprès de presque 1/3 des comités.

Ces entretiens sont préparés en amont par la commission grâce à la réalisation d'une fiche d'identité de chaque structure, une analyse sur la typologie des comités.

Enfin, l'accompagnement prend aussi une dimension financière avec l'attribution par la FFBB de soutien sur les fonds fédéraux au titre des aides aux structures (200K€) et du challenge des licenciés pour les comités (20K€).

5.3.2.2. Suivre les projets de territoire

Sur cette première saison de l'olympiade, il a été demandé à chaque structure déconcentrée un état des lieux de son territoire qui a fait l'objet d'une synthèse (par région et département) souvent enrichie des éléments en possession de la FFBB (via FBI).

Ces éléments ont été diffusés vers chaque structure avant l'été et les ligues disposent d'un panorama des états des lieux des comités de leur ressort territorial.

La commission a aussi analysé les grilles indicatrices transmises par les structures dans le cadre des dossiers PSF, permettant ainsi de mieux visualiser les perspectives de développement proposées par chaque ligue ou comité.

C'est bien d'engager la commission dans une démarche prospective dont la suite est le croisement avec les projets de structure pour l'olympiade.

5.3.2.3. Rattachements territoriaux

Ce dossier a été rattaché à la commission en début d'olympiade ; il était jusqu'alors organisé au sein de la Commission Fédérale Clubs.

Passées les discussions sur un premier toilettage règlementaire, la commission a demandé à chaque structure de retourner les conventions signées. Force est de constater qu'à date, toutes les conventions ne sont pas remontées et que la pratique de rattachement n'apparaît pas toujours formalisée.

5.3.2.4. Construire avec vous une Offre de Service

La commission entend construire une offre de service plus développée et mieux connue pour répondre aux besoins exprimés par certaines structures :

- En valorisant le recours au Dispositif Local d'Accompagnement et/ou en adoptant via la commission une démarche similaire pour étudier une problématique remontée par une structure.
- La réalisation de fiche d'identité de chaque structure.
- Le travail sur les conventionnements.
- Le soutien financier via les fonds fédéraux et la liaison avec les subventions publiques (PSF, PST, FDVA, ...).
- Une cartographie des territoires.
- Une stratégie locale de maillage territoriale.

5.3.2.5. Suivre les Projets de Territoires

Le suivi des projets de territoires, amorcé sous la précédente mandature, permet d'avoir une vision pluriannuelle du développement de la structure et d'argumenter auprès de l'Agence Nationale du Sport pour une attribution pluri-annuelle des fonds publics.

Au-delà de la dimension publique, les projets de territoires répondent aussi à la dimension prospective de la commission et permettraient à terme d'avoir une approche plus territoriale des aides en fonction des caractéristiques et projets d'action.

5.3.2.6. Affecter les Fonds Fédéraux

La commission rappelle que l'éligibilité prend en compte que :

- les comptes de la structure sont validés.
- les documents demandés (état des lieux, grille indicateur) sont retournés.

Les fonds 2024/2025 ont été attribués à l'ensemble des comités éligibles avec une répartition à 50% pour les comités de moins de 3000 licenciés.

Cette affectation a tenu compte de :

- La situation financière : évolution du PSF.
- La dynamique territoriale : évolution des licenciés.
- Les activités : tournois 3x3, licences jeunes et féminines, labels Vivre Ensemble.
- La professionnalisation : Masse salariale > 20% du budget.

5.3.3. Conclusion et Perspectives

À travers ces premiers objectifs mais aussi constats, la commission devra aussi réfléchir et être force de proposition pour accompagner le modèle de demain de nos comités sous l'angle structurel, financier et politique. La proximité et la collaboration doivent être les maîtres mots de notre action. C'est dans cet esprit que nous souhaitons bâtir une relation de confiance et de co-construction avec les territoires.

5.3.4. Remerciements

Je profite de ces quelques mots pour remercier très sincèrement Matthieu SOUCHOIS, directeur du Pôle, Margaux AUBAILLY, responsable du Service Territoires, Nathan PAGERIE et Félicie SAILLANT ainsi que l'ensemble des membres de la commission (Thierry BILICHTIN, Jacques DAUDIN, Jean Luc DESRUMAUX, Gilles DUTHEL, Sylvette GOURDON, Béatrice HEINRICH, Anne MADEC, Bruno MARITON, Eric RODRIGUEZ, Didier TAFFINEAU et Claudine ZENTAR) qui contribuent au bon fonctionnement de la commission.

5.4. Commission Fédérale Clubs (Gérald NIVELON)

5.4.1. Composition

Président : NIVELON Gérald

Sous-commission « Valoriser » : Vice-Présidente, PARAGEAUD Marie

- DE KERMEL Guillaume
- FOSSAY Julien
- HEMBERT Sophie
- LAGRENEZ Steeve
- PIGET Marie-Laure

Sous-commission « Coopérer » : Vice-Présidente, HELOISE MENUTTI Hélène

- BERGAMO Richard
- FOURNIER Bernard
- GERARD Isabelle

- GILBERT Michel
- GREGORI Gilles
- HERVY Patrick
- MARGUERY Michel
- MONTAGNON Franck

Sous-commission « Soutenir » : Vice-Présidente, ANDRE Annie

- CALLIOS David
- COCHENEC Marylise
- DESBOIS Brigitte
- PASCO Sandrine
- PERRIER Jacques
- SALMON Cathy

Sous-commission « Fédérer » : Vice-Présidente, GERARD Isabelle

- AUBRY Sylvie
- FOURNIER Bernard
- GILBERT Michel
- LEDOUX Corinne

5.4.2. Mot du Président : Gérald NIVELON

Nouveau mandat, nouvelle équipe, mais de la continuité dans le travail et les missions confiées à la Commission Fédérale Clubs. Ainsi avec l'intégration de nouveaux membres à l'occasion du renouvellement du Comité Directeur en décembre 2024, de nouvelles réflexions ont été engagées par la Commission dans le cadre des orientations données par le Président Fédéral nouvellement élu.

5.4.3. Les travaux de la commission

5.4.3.1. Sous-Commission « Valoriser »

Comme sur le précédent mandat, malgré le travail accompli par les membres de ce groupe, le positionnement de la valorisation des clubs reste difficile à trouver aux côtés de la Commission Fédérale Qualité. Mais cela n'entame en rien la motivation et le dynamisme impulsés par Marie PARAGEAUD qui a animé les travaux de ce groupe.

Ainsi, la Commission Fédérale espère voir enfin aboutir le projet de mise en avant des témoignages de réalisation des clubs lors des Rendez-vous mensuels avec les clubs ou sous un autre format à convenir pour que chacune et chacun puisse s'inspirer de l'expérience d'un autre et impulser de nouvelles actions sur la base de réalisations concrètes.

5.4.3.2. Sous-Commission « Coopérer »

Nouvellement élue au Comité Directeur, Hélène HELOISE-MENUTTI arrive à la tête du groupe « Coopérer » avec la mission confiée par le Comité Directeur de se réinterroger sur les modes de coopérations entre clubs et notamment le dispositif des Coopérations Territoriales de Clubs (CTC) qui existe depuis plus d'une dizaine d'années. Souvent décrié lorsque l'objectif de la coopération est purement sportif, l'outil CTC a démontré sa pertinence pour les questions de développement de la pratique et de maillage territorial. C'est pourquoi, le Président Fédéral, qui n'a pas

annoncé la fin des CTC, a souhaité qu'une nouvelle élue pilote ce point d'étape et les perspectives qui en découleront.

C'est donc dans cet objectif que le groupe « Coopérer » a poursuivi les entretiens avec les clubs signataires à l'occasion des renouvellements de conventions. Ces entretiens, toujours aussi constructifs, ont alimenté les travaux de la commission en complément de la démarche de concertation engagée par le Comité Directeur.

Le groupe a également assuré les missions administratives qui lui incombent :

- L'instruction de l'homologation des conventions de CTC (création, renouvellement, modification).
- Le suivi des conventions existantes et le respect des engagements individuels ou solidaires pris par les clubs signataires.

5.4.3.3. Sous-Commission « Soutenir »

En dehors de la transition politique au niveau fédéral, les atermoiements de l'Etat et de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de la gestion du PSF n'ont malgré tout pas eu raison de l'engagement de l'équipe animée par Annie ANDRE.

Sous-groupe chargé d'animer au sein de la Commission Fédérale PSF la préparation et l'instruction des dossiers PSF Clubs de France Hexagonale, le groupe « Soutenir » a fait preuve de patience et « d'agilité », concept de management à la mode, alors qu'il est toujours important dans une action de soutien aux structures associatives de visibilité et d'anticipation. L'équipe ne s'est pas pour autant découragée et a su s'adapter au nouveau cadre défini par l'Etat pour essayer de poursuivre un soutien cohérent aux clubs via ce dispositif de financement.

Autre dispositif suivi par le groupe, celui du PASS'SPORT qui nous a permis de découvrir quelques zones grises dans l'utilisation par les clubs de cet outil important de financement proposé par l'Etat.

5.4.3.4. Sous-Commission « Fédérer »

Après avoir mené de main de maître les activités du groupe « CTC » au cours de la précédente olympiade, Isabelle GERARD a pris en main avec tout autant d'efficacité le groupe « Fédérer ». Chargé d'étudier les affiliations, le groupe « Fédérer » a une nouvelle fois eu de nombreuses demandes d'affiliation à traiter au cours de la saison.

Le travail du groupe a été facilité :

- Par un travail en amont sur le « Box-Score » qui permet d'étudier le projet associatif des clubs souhaitant intégrer notre Fédération.
- Par une cartographie établie par le Service Clubs concernant l'offre territoriale déjà existante.

Un travail devra être engagé avec les comités départementaux/territoriaux et les ligues régionales, notamment avec les nouvelles équipes en place, pour les avis émis lors des demandes d'affiliation afin que ces retours permettent à la commission de formuler les propositions les plus pertinentes possibles au Bureau Fédéral.

En complément de l'étude des demandes d'affiliation, le groupe « Fédérer » est chargé du suivi des conventions signées avec les associations conventionnées. Ces entretiens en visio ont permis, comme pour les établissements, d'échanger sur le développement réel et les actions effectivement mises en œuvre par des profils de structures n'ayant pas obligatoirement l'objectif de développer la pratique compétitive du 5x5.

5.4.4. Conclusion et perspectives

Comme à chaque olympiade, le rapport moral et d'activités qui revient sur les réalisations de la saison est moins prolixe que les autres années. Mais à la demande du Président Fédéral, il y a de beaux chantiers en perspectives pour la commission au sein de l'équipe fédérale. Avec la volonté annoncée de travailler en direction des territoires et des clubs, la commission devra, en 2025-2026, s'engager pleinement sur des projets impulsés par Jean-Pierre HUNCKLER et le Comité Directeur en contribuant au Plan Clubs de la Stratégie Fédérale :

- Les clubs satellites et les antennes de clubs auxquels il conviendra d'intégrer les réflexions sur les nouveaux modèles de clubs existants.
- La révision des coopérations de clubs pour les rendre plus pertinentes et correspondre aux attentes actuelles.
- La valorisation des clubs et la reconnaissance des dynamiques engagées.
- L'accessibilité élargie des financements et notamment l'adaptation du PSF.

Ce travail sera mené, j'en suis sûr, avec toujours autant de motivation et d'engagement de l'ensemble des membres de la Commission Fédérale Clubs que je tiens à remercier de leur disponibilité et de leur capacité de travail au bénéfice du plus grand nombre. Ce travail est facilité par les équipes du Pôle Clubs et Territoires et plus particulièrement du Service Clubs qui dispose d'une véritable expertise sur les thématiques portées par la Commission.

Bien évidemment, comme c'est le cas depuis 4 saisons, ce travail sera mené en concertation avec les clubs, les comités départementaux/territoriaux et les ligues régionales pour que les actions portées par notre fédération au service des clubs soient les plus pertinentes possibles.

5.5. Commission Fédérale Outre-Mer et Corse (Pierre DEPETRIS)

5.5.1. Composition

DEPETRIS	Pierre	Président
DARNAL	Rolande	Vice-Présidente et Représentante LR Guyane
PARE	Freddy	Représentant LR La Réunion
FILIPPI	Jean-François	Représentant LR Corse
PEDRON	Francis	Représentant LR Martinique
ARNAUD	Sophie	Représentante CT Îles du Nord
SAANDI	Ridjali	Représentant LR Mayotte
TINTIN	Roby	Représentant LR Guadeloupe
CRUTZ	Mahina	Représentante LR Nouvelle Calédonie
TUAHIVAATETONOHITI	Hans	Représentant Fédération Tahitienne de BasketBall

5.5.2. Mot du Président et travaux de la commission : Pierre DEPETRIS

Pour cette nouvelle mandature 2024/2028, il y a eu des changements d'équipes au sein des territoires ultras-marins. En effet, dans la zone Guymargua, de nouveaux présidents ont été élus par les clubs : à la Guadeloupe, Laurent TORMIN, en Guyane, Alain ANICET, en Martinique, Raymond PETIT-FRERE, pour les autres territoires, pas de changement.

Nous pouvons signaler la venue de nouveaux élus sur les autres territoires qui permettra d'apporter des idées nouvelles et un nouveau regard sur les ligues.

Suite à tous ces mouvements, nous avons souhaité changer l'organisation de la commission. En effet, pour avoir plus de représentation de nos territoires UM, une personne a été choisie dans chaque ligue par le président.

De plus, la commission a pris en charge l'organisation des zones avec une planification des manifestations concernant les TIC (Tournois Inter-Comités) U13 et U15. Les comptes financiers des zones ont été rapatriés à la fédération. Nous pensons qu'avec cette nouvelle organisation, cela amènera de nouvelles perspectives sur l'avenir du basket en territoire ultra -marin.

Durant cette saison 2024/2025, nous avons rencontré des difficultés pour la mise en place des assemblées générales des ligues suite au changement de gouvernance et aussi suite au retard de la mise à disposition des éléments financiers par les instances. Nous avons participé à trois assemblées générales en accompagnant les nouveaux élus, une AG financière et deux AG électives.

D'autres soucis sont apparus en ce qui concerne la mise en place des dates pour les finales de zones, entraînant des complications pour la qualification des finales à 6 (NM3 et NF3).

Nous serons plus attentifs sur ces points pour la saison 2025/2026.

Un moment très important pour tous, le séminaire est reconduit chaque saison avant l'assemblée générale de la fédération. Ce moment de partage et d'échanges entre tous est très constructif afin de pouvoir avoir une vision plus claire de chaque territoire. Nous aurons encore du travail au sein de la commission, avec en préparation une nouvelle convention pour une signature à l'Assemblée Générale de Clermont Ferrand.

Nous regarderons avec la Commission Jeunesse, le label ultra-marin, qui permet une qualification aux finales à 6 et qui pose problème à chaque saison pour la validation. Je remercie les membres de la commission ainsi que la Vice-Présidente, Rolande DARNAL, pour l'implication dans les différents travaux, sans oublier les services du Pôle Clubs et Territoires.

5.6. Commission Fédérale PSF (Pierre DEPETRIS)

5.6.1. Composition

DEPETRIS Pierre, Président
CONTENSOUX Alain, DTN
DUDIT Thierry, Membre
BALESTRIERE Thierry, Membre
ANDRE Annie, Membre
DARNAL Rolande, Membre
NIVELON Gérald, Membre
SORIN Nicolas, Membre
DAUDIN Jacques, Membre
AUGER Christian, Membre
COCHENNEC Marylise, Membre

La commission fédérale s'appuie sur :

- La sous-commission clubs ;
- La sous-commission territoires ;
- La sous-commission professionnalisation ;
- La sous-commission outre-mer.

Au total, ce sont 120 bénévoles qui concourent au fonctionnement de ce dossier délégué à la fédération par l'Etat.

5.6.2. Mot du Président et travaux de la commission : Pierre DEPETRIS

L'organisation de la Commission Fédérale PSF a été revue en début de mandature et quelques ajustements ont été organisés pour la campagne 2025 pour répondre à une attente de simplification (moins de dossiers à déposer) et aux nouvelles règles de l'Agence Nationale du Sport.

Je tiens tout d'abord à remercier le travail de la centaine de bénévoles qui a, cette année encore, permis d'évaluer l'ensemble des dossiers et d'accompagner les structures : experts territoriaux proposés par les ligues régionales qui apportent leur connaissance de terrain mais aussi les membres des sous-commissions (clubs, outre-mer, ligues et comités, professionnalisation) qui coordonnent les dossiers.

La campagne a vu l'imposition, par l'Agence, dans un calendrier encore plus retardé que les années précédentes, de nouvelles règles auxquelles il nous a fallu nous adapter alors que nous avons lancé la campagne dès février. Cela a pu encore ajouter un peu de trouble sur un dossier sensible pour nos territoires. La baisse à nouveau de 12% de l'enveloppe par l'Agence Nationale du Sport conduit à nouveau la fédération à annoncer et mettre en œuvre les mauvaises nouvelles budgétaires de l'Etat en faveur du sport. Si cela est relativement neutre pour les clubs, les ligues et les comités subissent de plein fouet cette baisse qui sur 5 années – avec le mécanisme des règles de l'agence – ont fait perdre parfois 50% des subventions publiques aux structures.

Dans ce contexte, comment exiger une qualité accrue des dossiers de nos ligues et comités par rapport à la période où les dossiers étaient étudiés par les services de l'Etat et le mouvement sportif. Cette évolution sera néanmoins nécessaire à l'amorce

de 2026 tant la réduction des aides publiques ne permet plus aujourd'hui de soutenir une politique à 360° de notre mouvement régional et départemental.

Néanmoins, les subventions PSF constituent encore un levier pour soutenir des actions innovantes et sa maîtrise par la FFBB facilite la déclinaison des priorités fédérales.

Nous avons encore une fois donné accès aux ligues et aux comités, dès la fin de la campagne, aux informations sur les clubs de leur territoire. Nous maintenons notre offre de service, insuffisamment utilisée, d'une réunion en visio de bilan du PSF par territoire. Nous travaillons d'ores et déjà à la simplification de la campagne pour 2026 qui nécessitera de faire des choix (de pratiques, de finalités et d'objectifs) sans oublier que l'Agence – malgré une baisse régulière des enveloppes – augmente son exigence de bilan et d'évaluation. La mise en place, depuis plusieurs années, des indicateurs par structure est une réponse adaptée à notre sens à cette simplification et la réponse rapide aux attentes de l'agence sur l'effet du PSF.

La campagne pour les structures Outre-Mer est, cette année encore, mitigée. En l'absence de priorités demandées aux ligues régionales, nous avons maintenu un dossier tel que prévu pour les clubs métropolitains. Cela nous paraît ne pas aller dans le bon sens et nous souhaitons proposer une approche territoriale des demandes de subvention PSF pour les Outre-Mer. Il n'est pas possible de risquer de rendre des enveloppes à l'Agence alors que les clubs demandent tout au long de l'année des soutiens financiers mais que venu le moment de déposer les demandes, nous constatons un nombre de demandes insuffisant dans certains territoires.

5.7. Commission Fédérale Equipements (Stéphane KROEMER)

5.7.1. Composition - août 2025

KROEMER	Stéphane	Président de la Commission Fédérale Equipements Référént Mission Soutien aux porteurs de projets "Equipements structurants et de proximité" Référént Mission Travail d'accès sur les équipements scolaires
COCAUD	Armel	Vice-Président Référént Mission classement et conformité des salles Référént Ligue PDL
DUTHU	Sacha	Référént Mission Développement, prospective, recensement et classement des terrains extérieurs
RODRIGUEZ	Eric	Référént Mission Evolutions du règlement des salles et terrains Référént Ligue OCC
DAVID	Christian	Référént Animation et accompagnement des CDE Référént Ligue SUD
BRANDT	Jean-Michel	Référént Ligue HDF
BOSSARD	Philippe	Référént Ligue BFC
CHALUS	Guy	Référént Ligue NAQ
PIERRE	Sandrine	Référénte Ligue BRE
MARINO	Jean-Marc	Référént Ligue CVL
MONTAGNE	Yann	Référént Ligue GES

5.7.2. Mot du Président et travaux de la commission

Commission fédérale de l'ombre, la Commission Fédérale Équipements (CFE) n'en est pas moins une commission de premier plan, puisque l'autorisation de pratiquer le basket-ball dans les infrastructures sportives est de sa responsabilité, en lien étroit avec les Commissions Départementales Équipements (CDE) des comités départementaux.

Sous-commission de la Commission « Collectivités Locales & Infra » durant l'olympiade 2020-2024, anciennement nommée « Commission Fédérale Salles & Terrains » pour les plus anciens, la CFE effectue toujours le classement des salles et terrains de basket-ball où se pratique notre sport favori, mais a désormais vu ses compétences renforcées par l'accompagnement des porteurs de projet qui souhaitent créer de nouvelles infrastructures (collectivités, établissements privés, structures fédérales, clubs...) dans le cadre du nouveau mandat fédéral 2024-2028.

La succession de Jean-Pierre BRUYERE, après deux mandats à la présidence de cette commission, s'est naturellement faite dans la continuité, tant le groupe d'experts bénévoles et salariés de la FFBB qui compose l'équipe de la CFE connaît les dossiers avec une précision remarquable.

Ainsi, après le renouvellement de l'équipe fédérale, après le changement de président de la CFE, l'activité de classement des salles et terrains s'est poursuivie sans difficulté et sans incidence pour les activités des clubs.

En cela, il convient de remercier en premier lieu Théo FEDERMANN, qui suit les dossiers des espaces de pratique au sein du pôle Clubs et Territoires, ainsi que Margaux AUBAILLY et Matthieu SOUCHOIS, car la transition s'est faite sans aucune pause, malgré la période de mise en place de la nouvelle équipe de la CFE.

A partir du mois de janvier et la nomination du nouveau président, l'activité de la CFE aura tourné essentiellement autour du renouvellement de ses membres, puis de la mise en place d'une nouvelle organisation de son fonctionnement et de l'élaboration d'une feuille de route pour l'olympiade 2024-2028.

L'équipe de la CFE s'articule désormais autour d'un premier cercle d'experts nationaux, en charge des dossiers transversaux qui impactent la politique fédérale en matière d'équipements dans son ensemble, et d'un second cercle de référents régionaux, plus proche du terrain et des dossiers locaux, nommés en lien avec les présidents de ligues régionales.

Autour du président et d'Armel COCAUD (Ligue Pays de la Loire), vice-président de notre commission, le cercle d'experts nationaux se compose de Christian DAVID (Ligue SUD), Eric RODRIGUEZ (Ligue Occitanie), Jean-Marc MARINO (Ligue Centre Val de Loire) et Sacha DUTHU pour les dossiers spécifiques aux terrains 3x3. Depuis la première réunion de mise en place de la commission, plusieurs référents régionaux viennent désormais s'ajouter à cette liste, avec Jean-Michel BRANDT pour les Hauts de France, Sandrine PIERRE pour la Bretagne, Philippe BOSSARD pour la Bourgogne-Franche Comté, Guy CHALUS pour la Nouvelle Aquitaine et Yann

MONTAGNE pour le Grand Est (les experts nationaux conservant également leur expertise territoriale).

En termes d'organisation, au-delà des réunions plénières de la CFE dans le format classique qui sied à toutes les commissions fédérales, une réunion mensuelle en visioconférence a été nouvellement mise en place pour valider le classement des différentes salles et terrains dont les dossiers nous ont été transmis par les CDE. Cette nouvelle périodicité permet un traitement rapide et concerté des dossiers de classement préparés par Théo FEDERMANN, avec une efficacité qui a rapidement trouvé son rythme de croisière et avec une vraie cohésion d'équipe qui fait la force de notre commission.

S'agissant de la feuille de route de la CFE, la première réunion du premier cercle d'experts nationaux a ciblé les axes de travail importants sur lesquels la commission va plancher dans les prochains mois :

- Le classement et la conformité des salles (réfèrent : Arnel COCAUD),
- Évolutions du règlement fédéral des salles et terrains (réfèrent : Eric RODRIGUEZ),
- Animation et accompagnement des CDE (Réfèrent : Christian DAVID),
- Développement, prospective, recensement et classement des terrains extérieurs (réfèrent : Sacha DUTHU),
- Soutien aux porteurs de projets « équipements structurants et de proximité » (réfèrent : Stéphane KROEMER),
- Accès aux équipements scolaires (réfèrent : Stéphane KROEMER).

Ces chantiers sont d'ores et déjà sur la table de la commission et devraient, dans les tous prochains mois, faire l'objet de propositions soumises aux instances fédérales pour faire évoluer nos dispositifs.

C'est notamment le cas des évolutions de nos textes fédéraux, qui apparaissent indispensables pour une meilleure adéquation de nos règlements avec les réalités du terrain et les évolutions de la pratique du basket-ball, la sécurité des pratiquant et la responsabilité des organisateurs de nos championnats restant une priorité.

Un nouveau mandat, une nouvelle équipe, une nouvelle feuille de route, mais une volonté renouvelée d'accompagner les comités départementaux et les clubs dans la gestion des salles et terrains : la Commission Fédérale Équipements est à vos côtés pour permettre le développement de la pratique du basket-ball partout, pour tous et en toute sécurité !

5.8. Commission Fédérale Responsabilité Sociétale des Organisations (Nathalie MOREAU)

5.8.1. Composition

MOREAU	Nathalie	Présidente
ZENTAR	Claudine	Vice-Présidente
CHAPELLON	Marie-Pierre	Vice-Présidente
FOGLIANI	Anne-Christel	Membre
CAVELIER	Valentin	Membre
GUIRAUD	Céline	Membre
LE QUILLIEC	Cynthia	Membre
ACOSTA DEL PRIORE	Caroline	Membre
BILOT	Dominique	Membre
PIRONNEAU	Emmanuelle	Membre

5.8.2. Mot de la Présidente

En ce début d'olympiade, ma prise de fonction à la présidence de la Commission Responsabilité Sociétale des Organisations a été une véritable découverte. J'ai mesuré à quel point la Responsabilité Sociétale constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour notre fédération, nos territoires et nos clubs.

Derrière ce sigle, RSO, se cache une réalité multiple : agir pour l'inclusion, l'égalité, la transition écologique, le respect et l'engagement citoyen.

Dès mes premiers pas, j'ai pu compter sur l'accompagnement d'une équipe expérimentée et passionnée : Marie HOEL et Orane OMER, qui portent au quotidien les projets et l'animation du réseau ; Matthieu SOUCHOIS, directeur de Pôle, qui défend et incarne ces enjeux depuis de nombreuses années au sein de la FFBB. Leur expertise m'a permis de trouver rapidement ma place et de constituer, avec eux, une équipe soudée et motivée.

5.8.3. Les travaux de la commission

Les Journées de la RSO à Lyon ont été un moment clé de cette prise de fonction : elles m'ont offert l'opportunité de plonger au cœur des enjeux, de rencontrer les acteurs de terrain et de partager une dynamique collective riche d'idées et de projets. Je tiens aussi à remercier Marie-Pierre et Claudine, dont l'engagement et la rigueur sont précieux, notamment dans l'instruction des candidatures au label « Club Citoyen ».

Aujourd'hui, je mesure pleinement l'importance de ces sujets dans notre société. À tous les niveaux de notre fédération, chacun agit et contribue, souvent sans le revendiquer, à porter cette responsabilité sociétale.

Le défi qui nous attend est de renforcer cette transversalité et de mieux connecter nos initiatives, en particulier avec la mission de labellisation fédérale pilotée par Luc VALETTE, pour que la politique RSO porte ses fruits partout sur le territoire.

Pour la saison à venir et au-delà, nous allons travailler avec les membres de la commission à bâtir un véritable programme pour l'olympiade, et à déployer de nouveaux chantiers structurants :

- Le développement du Club des 300 du CNOSF pour renforcer la place des femmes dirigeantes,
- L'évolution des Trophées de la RSO pour valoriser encore plus d'initiatives exemplaires,
- La refonte du label Club Citoyen pour en faire un outil encore plus attractif et mobilisateur. Ces axes seront le fil conducteur de notre action collective pour les prochaines années.

6. Délégation Compétitions

6.1. Vice-Présidence (Alain SALMON)

Une nouvelle saison entamée en juillet 2024 avec un événement majeur qu'ont été les élections de décembre 2024. Un nouveau Président, une nouvelle équipe et un nouveau périmètre d'activités. Le Pôle Compétitions regroupe maintenant la Commission Fédérale 5x5, la Commission Fédérale 3x3 ainsi que la Commission Médicale.

Eric GROLLEAU, Président de la Commission 5x5, Mickael LEBRETON, Président de la Commission 3x3 et Bernard LEBOT, Président de la Commission Médicale sont en place et organisent leurs Commissions afin qu'elles soient les plus efficaces possible.

Après avoir pris nos marques, le Pôle est maintenant en ordre de marche. Les équipes salarié(e)s sont en place et toujours aussi motivées et disponibles. Félicitations à tous pour votre engagement professionnel ainsi qu'à Sébastien DIOT, fidèle Directeur du Pôle, avec lequel il est toujours aussi agréable de travailler (12 ans déjà !!). Bravo aussi à nos bénévoles des 3 commissions qui s'acquittent toujours de leur tâche avec passion.

Un nouveau mandat, un nouveau projet, une nouvelle feuille de route qui va nous amener à de nouvelles émotions et toujours dans l'intérêt du basket français. Et toujours au service de nos clubs, de nos dirigeants et de nos bénévoles.

Bonne saison à tous.

6.2. Contribution du Pôle (Sébastien DIOT)

Le plus gros défi de cette saison a été de mettre en route un nouveau fonctionnement au sein du tout nouveau Pôle Compétitions, avec un périmètre d'actions qui s'articule autour des Compétitions 3x3 ; 5x5 ; Esport ; ainsi que d'une très grande partie des sujets d'ordres médicaux traités par la FFBB.

Le Service Compétitions 3x3 accompagne :

- La Commission Fédérale 3x3 dans ses missions de gestion et développement des compétitions de niveau International/National/voire Régional...

Le Service Compétitions 5x5 accompagne :

- La Commission Fédérale 5x5 dans ses missions de gestion et développement des compétitions de niveau National, et dans une bien moindre mesure des compétitions Régionales (conseil et aide technique...)
- La Commission Fédérale Médicale dans ses missions de prévention et de gestion des risques médicaux...
- Le développement des compétitions Nationales et Internationales d'Esport (NBA2K).

Le Service Compétitions 3x3 a particulièrement été impacté par la réorganisation qui a fait suite aux élections de décembre 2024 et a su s'organiser en conséquence pour délivrer l'intégralité des compétitions commandées par le Comité Directeur fédéral et accompagnées/gérées par la Commission Fédérale 3x3 et/ou la Direction Technique Nationale.

Un grand merci et bravo, aux équipes des Services Compétitions 3x3 et 5x5 d'avoir réussi à mener à bien l'ensemble des championnats, coupes, tournois, 5x5/3x3/Esport tout en s'adaptant, en cours de saison, à un nouveau fonctionnement souhaité par les nouveaux élus (3 nouveaux présidents sur les 3 commissions du Pôle).

Enfin, un grand remerciement et plein de réussite à François TASSERY qui a fait valoir ses droits à la retraite cette saison, après de nombreuses années d'investissement en tant que médecin directeur national et directeur médical des sélections 3x3.

Service Compétitions 5x5

L'ensemble des indicateurs ci-dessous permettent de rendre compte d'une large partie de l'activité de ce service :

- **Suivi de la « Commission Fédérale 5x5 » partie « Sportive »**

Le Service Compétitions 5x5 a assuré toute la gestion administrative (« partie sportive », « partie officiels » et « partie territoriale ») liée à l'organisation des différentes compétitions (Championnats de France Jeunes et Seniors ; Coupes de France /Trophées Jeunes et Seniors...). Il a également assuré une grande partie de la gestion administrative de la Commission Fédérale Médicale, en particulier les dossiers médicaux des arbitres Haut Niveau, l'organisation des Journées Médicales ainsi que le suivi des désignations des médecins et des kinésithérapeutes sur les rassemblements 3x3 et 5x5. Enfin il a été missionné sur le suivi et l'organisation des compétitions Esport en lien avec la FIBA.

- 200 dossiers ouverts (236 la saison passée) :
 - 134 Pénalités financières (dont 1 dossier annulé)
 - 47 dossiers pour perte par pénalité (dont un dossier annulé)

- 1 dossier pour perte par pénalité pour « JFL -23 ans » et pénalité financière
- 13 dossiers Forfait / Forfait Général
- 3 défauts de rencontres
- 2 autres dossiers divers
- 7 demandes d'ouverture d'un dossier disciplinaire au Secrétaire Général.
- 2615 Fautes Techniques Joueurs/Joueuses validées
- 753 Fautes Techniques Coachs
- 76 Fautes Disqualifiantes sans rapport validées
- Traitement des demandes de dérogations :
 - LNB : 720 dérogations contrôlées (dérogations LNB devenue automatiques en cours de saison)
 - CF (Championnat de France) /CDF (Coupe de France) FFBB : 2 002 dérogations validées
 - CF/CDF FFBB : 571 dérogations refusées
- 15 demandes d'autorisation de rencontres internationales
- 18 demandes d'attestations sportives
- 7 362 rencontres de Championnats de France et Coupes de France disputées au total (hors LNB) :
 - 7333 via e-Marque V2 (fonctionnement normal), soit 99,60% ;
 - 12 feuilles autres (feuilles papier ou scan de la feuille de marques car pas de données), soit 0,16% ;
 - 17 rencontres pour lesquelles nous n'avons eu ni les données e-Marque V2 ni une feuille, soit 0,23%.
- Dont 10 rencontres perdues par forfait ;
- Pour l'attribution des wild-cards (saison 2025-2026), la Commission Fédérale 5x5 a proposé la mise en place du même cahier des charges que celui établi pour les places réservées attribuées pour la saison 2024-2025.
 - 10 candidatures reçues en NM3.
 - 9 candidatures reçues en NF3.

A tout cela s'ajoutent :

- Le suivi des dettes des clubs. Les Ligues Régionales et Comités Départementaux/Territoriaux ont été consultés afin d'indiquer les Clubs ayant des dettes auprès de leur structure. 155 Clubs ont été relancés pour s'acquitter avant leur engagement d'un montant global de presque 400 000€ :
 - 17 pour un montant total de 103 137,11 euros dus auprès de leur Comité Départemental /Territorial
 - 38 pour un montant total de 52 396,22 euros dus auprès de leur Ligue Régionale
 - 100 pour un montant total de 237 000,12 euros dus auprès de la trésorerie de la FFBB.
- La rédaction et la transmission de 31 notes à destination des structures sur des sujets tels que (voir quelques exemples ci-dessous) :
 - Parution des Calendriers des Championnats de France hors HNC (Saison 2024-2025)

- Consignes aux équipes engagées en Championnat de France (Saison 2024-2025)
- Candidature à l'organisation d'une phase finale Jeunes et Séniors (Saison 2024-2025)
- Evolution protocole commotion
- Recensement Médecins Régionaux et Départementaux
- Le suivi des nombreuses modifications réglementaires ou dispositions financières relatives aux compétitions, et applicables la saison prochaine

Règlements Sportifs Généraux

- Date et Horaire :
- Modification du délai pour que les demandes de changement de date/d'horaire soient gratuites en Championnats de France Jeunes.
- « *La Commission Fédérale 5x5 fixera l'horaire de la dernière journée retour des championnats gérés par la FFBB, sans que cet horaire puisse être modifié par les organisateurs.* » -à Application uniquement pour les Championnats de France Seniors et non les Championnats de France Jeunes.
- ...

Règlements Sportifs Particuliers

- U15 ELITE :
- Passage à 54 équipes (seulement pour la saison 2025-2026) + Pas de phase finale pour le groupe B ni titre de Champion de France ;
- Coupe de France Robert BUSNEL :
- Modification du principe du club qui reçoit sur le 2nd tour.
- Modification de la rédaction du cahier des charges sur les Obligations Financières (dispositions spécifiques) du 1er tour aux 1/2 finales.
- ...

Accessions et relégations par division en Championnats de France Seniors

Divisions masculines



Divisions féminines



Champions De France (Saison 2024-2025)

DIVISION	LR	CD	CLUB
LBWL	NAQ	0040	BASKET LANDES SASP
LF2	OCC	0031	TOULOUSE METROPOLE BASKET SAS
NF1	GES	0051	CHAMPAGNE BASKET FEMININ
NF2	ARA	0063	AS MONTFERRAND
NF3	CVL	0045	USM SARAN

DIVISION	LR	CD	CLUB
NM1	PDL	0085	VENDEE CHALLANS BASKET
NM2	NAQ	0040	ESMS BASKET 40
NM3	BFC	0021	DA DIJON 21

DIVISION	LR	CD	CLUB
NFU15 ELITE A	IDF	0077	IE - CTC POLE BASKET 77-91 SUD CENTRE
NFU15 ELITE B	HDF	0059	TEMPLEUVE L P
NFU18 ELITE A	CVL	0018	BOURGES BASKET
NFU18 ELITE B	ARA	0038	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB
ESPOIRS LFB	HDF	0059	ESB VILLENEUVE D'ASCQ LILLE METROPOLE - ESPOIR

DIVISION	LR	CD	CLUB
NMU15 ELITE A	IDF	0075	IE - CTC PARIS BASKET Avenir
NMU15 ELITE B	NOR	0014	CAEN BASKET CALVADOS
NMU18 ELITE A	SUD	0006	SA OLYMPIQUE ANTIBES JUAN LES PINS COTE D'AZUR
NMU18 ELITE B	BFC	0071	SEM ELAN CHALON

Vainqueurs des Coupes De France (Saison 2024-2025)

COMPETITION	LR	CD	CLUB
CDF JOË JAUNAY	GES	0008	FLAMMES CAROLO BASKET ARDENNES
TCSF	NOR	0076	GCO BIHOREL
CDF U18F	ARA	0069	FC LYON ASVEL FEMININ

COMPETITION	LR	CD	CLUB
CDF ROBERT BUSNEL	IDF	0075	PARIS BASKETBALL
TCSM	NAQ	0047	BEYSSAC BEAUPUY MARMANDE
CDF U18M	SUD	0006	SA OLYMPIQUE ANTIBES JUAN LES PINS COTE D'AZUR

- **Suivi de la « Commission Fédérale 5x5 » partie « Territoriale »**

Réponse aux différentes questions des Comités Départementaux/Territoriaux et Ligues Régionales sur les thématiques des compétitions et de leur gestion, notamment via FBI.

Mise en place et suivi de réunions à destination des Commissions 5x5 Régionales et Départementales sur des thématiques telles que :

- Etat des lieux sur le nombre de licenciés, nombre d'équipes engagées et difficultés ;
- Difficultés de mise en place des compétitions ;
- Prise en compte des compétitions 3x3 dans le calendrier général ;
- Organisation du Basket Loisir ;

- **Suivi de la « Commission Fédérale 5x5 » partie « Officiels »**

- 15 enregistrements de réclamation
 - 5 réclamations traitées dont 2 confirmées avec match à rejouer
- 14 169 désignations d'arbitres en LNB / Championnats de France et Coupes de France ;
- 947 désignations d'observateurs arbitres terrain ;
- 76 désignations d'observateurs arbitres vidéo ;
- 45 désignations de juges uniques sur les phases finales ;
- 22 662 désignations OTM HN en LNB / Championnats de France et Coupes de France, Coupes d'Europe ;

- 48 désignations d'observateurs OTM stagiaires HN ;
- Désignation sur 38 rencontres des Equipes de France A et jeunes soit environ 152 désignations OTM et 76 désignations de statisticiens.
- **Suivi de la « Commission Fédérale Médicale »**

Rédaction et transmission de plusieurs notes à destination des structures.
Suivi des Modifications Réglementaires dont :

- Modification du fonctionnement général de la Commission Fédérale Médicale
- Cumul de deux rencontres le même jour
- ...

Suivi du dossier « Protocole Commotion Cérébrales »

- 316 dossiers
- Réflexions pour faire évoluer le protocole ;

Agréments de médecins :

- 46 demandes d'agrément traitées

Staffs médicaux sur les rassemblements 3x3 et 5x5 :

- 80 conventions faites et envoyées pour les médecins et kinésithérapeutes ;
- 11 équipes concernées en 5x5 et 8 équipes concernées en 3x3 ;
- 3 événements en 3x3.

Suivi administratif :

- 113 dossiers médicaux arbitres HN traités pour la saison 2024/2025 ;
- Organisation Journées Médicales à ANGERS en mars 2025.

- **Suivi de la thématique « Esport » :**

eFIBA - Saison 3

Participation au championnat du monde Esport sur NBA 2K25 (Compétition organisée par la FIBA).

- 61 pays engagés
- Défaite en demi-finale de la Zone Europe face à la Turquie

Paris Games Week

Participation au plus grand événement de jeux vidéo en France (table ronde, show match).

Service Compétitions 3x3

Les indicateurs ci-dessous permettent de rendre compte d'une large partie de l'activité de ce service :

- **Suivi de la « Commission Fédérale 3x3 »**

Une fois les élections passées et le périmètre précis de la Commission Fédérale 3x3 acté par le Comité Directeur, le Service Compétitions 3x3 s'est mis en action dans un

nouveau format de fonctionnement pour assurer toute la gestion administrative et sportive liée à l'organisation des différentes compétitions et/ou imposée par les missions dont la Commission Fédérale 3x3 est en charge.

Superleague Pro – Elispace Beauvais :

- Etape 1 : Quest FIBA 3x3 qualificatif au Master d'Amsterdam 29 & 30 mars :
 - Gestion Sportive :
 - 12 équipes : Argos Bats (ESP) - Bonn (GER) - Bordeaux (FRA) - Carolina (PUR) - Ermont (FRA) - Hangzhou (CHN) - Los Angeles (USA) - Partizan (SRB) - Riffa (BRN) - Saint-Denis (FRA) - Toulouse (FRA) - Vienne (AUT)
 - Podium : 1^{er} Riffa – 2^{ème} Partizan – 3^{ème} Vienne
 - Gestion des Officiels :
 - 1 Ref FIBA - 5 refs Elite désignés – Marqueurs = recyclage via Pôle Formation et Emploi

- Finale : Quest FIBA 3x3 qualificatif au Master de Lausanne 5 & 6 avril :
 - Gestion Sportive
 - 9 équipes : Bordeaux (FRA) - Ermont (FRA) - Gargzdai (LTU) - Los Angeles (USA) - Partizan (SRB) - Riffa (BRN) - Saint-Denis (FRA) - Toulouse (FRA) - Vienne (AUT) –
 - Podium : 1^{er} Partizan – 2^{ème} Vienne – 3^{ème} Riffa
 - Gestion des Officiels :
 - 2 Refs FIBA – 2 Refs Elite désignés - Marqueurs = recyclage via Pôle Formation et Emploi

Superleague Open

Open Plus	Date	Nbr Equip. F	Nbr Equip. H	Vainqueurs Hommes	Vainqueurs Femmes
Le Mans 5000*	24 et 25/05/2025	12	12	BORDEAUX	BORDEAUX
La Roche sur Yon 2000	30 et 31/05/2025	12	12	Lille'Loko 3x3	Lille'Loko 3x3
Le Pouliguen 5000	31/05 et 01/06/2025	12	11	Cheverny SwishBasket	Team Bshop
Vitrolles 2000	07/06/2025	9	12	SW Charbon	3G Valladolid 3x3
Salon de Provence 5000	08/06/2025	9	12	Cheverny SwishBasket	3G Valladolid 3x3
Béthune-Bruay 200	08/06/2025	12	12	NoName Vélizy	Les Lilleuses
Dijon 2000	13 et 14/06/2025	11	12	Ermont Senef	HoopFamLy Plagne Aura
Limoges 2000	13 et 14/06/2025	12	12	Team Bshop	Lille'Loko 3x3
Thaon-les-Vosges 2000	14 et 15/06/2025	9	12	Uaeteam	Brest 3x3
Verdun 2000*	20 et 21/06/2025	12	12	NoName Vélizy	Lille'Loko 3x3

Peschadoires 2000	28/06/2025	12	11	Team Sud 3x3	HoopFamLy Plagne Aura
Nancy 2000	29/06/2025	11	12	Uaeteam	NoName Vélizy
Pau 2000	27 et 29/06/2025	11	12	SW Charbon	West Coast
Vannes 2000	05/07/2025	8	12	All For One	Brest 3x3
Chartres 2000	05/07/2025	9	12	Ermont Blue	Pantine BPT
Saint-Denis 2000	06/07/2025	12	12	CourtSideClub 77	Les Lilleuses
Paris 2000	12/07/2025	12	12	Pantin 93	Lille'Loko 3x3
Metz 2000	13/07/2025	12	9	Team Sud 3x3	Lille'Loko 3x3

Traitement des candidatures et création du calendrier (18 étapes) :

* *Lite Quest FIBA 3x3*

- Accompagnement des organisateurs à partir du mois de novembre avec entre autres les missions suivantes :
 - Visites de sites pour les nouveaux organisateurs
 - Accompagnement annuel des organisateurs sur l'ensemble des process (organisation générale, gestion sportive, marketing, sélection des équipes, gestion des prestataires etc...)
 - Recyclage des Managers d'Organisation + évaluation sur Open Plus
 - Gestion des cuts à J-15 de l'Open Plus
 - ...
- 1 étape annulée par l'organisateur
- Gestion des officiels 3x3 sur l'ensemble du circuit (déplacements–hébergements–restauration)
- Désignations : 120 Refs - 60 Marqueurs élites - 18 Managers d'organisation
- Organisation de visioconférences de débriefings avec chaque organisateur post-Open Plus
- Travail d'adaptation et de mise à jour du Cahier des Charges Open Plus 2026.
- Open de France 2025 :
 - Gestion et accompagnement des équipes / Gestion logistique en lien avec le Comité d'Organisation
 - Gestion Sportive
 - 16 équipes
 - 1^{er} F : Bordeaux 3x3 – 1^{er} M : Toulouse Stormer.
 - Gestion des Officiels :
 - 2 Refs FIBA – Refs Elite - Marqueurs désignés

Juniorleague

- 12 étapes du circuit Open Plus :

Open Plus	Date	Nb Equipes Garçons	Nb équipes Filles	Vainqueurs Garçons	Vainqueurs Filles
Marseille	24 & 25 mai	12	8	SMUC MARSEILLE	CARPENTRAS
Béthune	7 juin	9	10	NANTEUIL SHEESH	BSHOP LILLE

Dijon	15 juin	13	9	DIJON RECK	DIJON CLEJ
Voiron	22 juin	11	8	THE 3x3 ACADEMY	THE 3x3 ACADEMY
Poitiers	22 juin	12	8	GIRONDE SQUAD	MAGNOLIA
Mondeville	22 juin	10	7	PORT DU HAVRE	MACADAM 3x3
Verdun	22 juin	12	10	JABBERWORK	BSHOP LILLE
La Flèche	28 juin	12	9	WEST UNION	M3T NATES
Albi	5 juillet	12	12	AUCH UGB	THE 3x3 ACADEMY
Vannes	6 juillet	12	6	MACADAM 3x3	MACADAM 3x3
Chartres	6 juillet	10	9	M3T NANTES	LIGUE IDF
Paris	13 juillet	9	6	ORLÉANS 3MN	LIGUE IDF

- Accompagnement des organisateurs :
 - L'ensemble des missions sont du même ordre que celles de la Superleague Open.
- Gestion Sportive
 - 1^{er} F : Bordeaux 3x3 – 1^{er} M : West Union.

Coupe de France Entreprise

- 13 Étapes Régionales organisées localement et suivies par la Commission et le Service Compétitions 3x3 :

Dates	Lieu	Organisateur
26 novembre	Hoops Factory (Paris, Toulouse)	Hoops Factory
3 février	Hoops Factory (Paris, Lille)	Hoops Factory
20 mars	Rennes	Ligue BRE
1 ^{er} avril	Hoops Factory (Paris)	Hoops Factory
4 avril	Arras	Ligue HDF
4 avril	Bandol	Ligue SUD
4 avril	Neuvy-en-Mauges	Ligue PDL
10 avril	Saint-Etienne	Ligue ARA
17 avril	Toulouse	Ligue OCC
25 avril	Strasbourg	Ligue GES
18 mai	Aubervilliers	Ligue IDF

- Accompagnement des Ligues Régionales organisatrices à partir du mois de novembre :
 - Traitement des dossiers d'homologation et création du calendrier
 - Accompagnement annuel des Ligues sur l'ensemble des process (organisation générale, gestion sportive, sélection des équipes etc...)
 - Accompagnement des joueurs sur la prise d'un Pass 3x3
 - Suivi après l'Étape Régionale et prise de contact avec l'équipe qualifiée à la Finale Nationale
 - ...

- Organisation de la Finale Nationale à Bordeaux les 31 mai et 1er juin 2025
 - Mise en place complète de l'évènement au niveau sportif, organisationnel et logistique
 - Gestion Sportive :
 - 11 équipes
- 1^{er} APSAP Paris

Tournois internationaux :

Accompagnement sportif & logistique & désignation des officiels 3x3 :

- Quest Saint-Denis – Qualificatif au Master d'Oulan-Bator 26 & 27 avril à Saint-Denis
 - Gestion Sportive
 - 12 équipes
 - Podium : 1^{er} Gargzdai (LTU) – 2^{ème} Lugano-Lausanne (SUI) – 3^{ème} Hanovre (ALL)
 - Gestion des Officiels :
 - 1 Ref FIBA - 3 Refs Elite - 4 Marqueurs Elite désignés
- Lite Quest Breizh Basket Cup– Qualificatif au Challenger de Pristina 29 & 30 mai à Saint-Brieuc
 - Gestion Sportive
 - 12 équipes
 - Podium : 1^{er} Les Biscoteaux Luçon – 2^{ème} Bordeaux – 3^{ème} Courtside Club
 - Gestion des Officiels :
 - 4 Refs Elite - 4 Marqueurs Elite désignés
- Women's Series 9 & 10 juillet & Challenger 11 & 12 juillet à Orléans
 - Gestion des Officiels :
 - 6 Marqueurs Elite désignés
- Women's Series 20 & 21 août & Challenger 22 & 23 août à Bordeaux
 - Gestion des Officiels :
 - 6 Marqueurs Elite désignés

- Women's Series 23 & 24 mai & Master 24 & 25 mai à Marseille
 - Gestion des Officiels :
 - 8 Marqueurs Elite désignés
- Big 12 Tour 8 au 12 juin à Voiron
 - Gestion des Officiels :
 - 4 Refs Elite désignés

Organisation Sportive & logistique & désignation des officiels 3x3 :

- Lite Quest Versailles – Qualificatif au Master de Mataro 30 août à Versailles
 - Gestion Sportive :
 - 12 équipes
 - Gestion des Officiels :
 - 6 Refs Elite et 6 Marqueurs Elite désignés

- 1^{ère} édition du Tournoi des Centres de Formation des Clubs Professionnels Masculin 18 février à Vichy
 - Gestion Sportive :

Classement final : 1^{er} Paris Basket – 2^{ème} Vichy JA 2 - 3^{ème} ASVEL - 4^{ème} Hermine Nantes - 5^{ème} Vichy JA 1 -

6.3. Commission Fédérale Médicale (Bernard LEBOT)

Composition de la COMED

- Les élections du 14/12/2024 ont élu pour le mandat 2024-2028, un nouveau président : Bernard LEBOT, en succession de Bernard DANDEL, en place depuis 2 mandats.
- Ce nouveau mandat marque le départ de François TASSERY, médecin directeur national, remplacé par Jean-Charles DELAGARDE et Laure JACOLOT.
- La COMED est composée de 13 membres, 11 médecins (dont 2 cardiologues, un rhumatologue, une gynécologue) et 2 kinésithérapeutes ; les médecins directeurs nationaux et le kinésithérapeute national étant des invités permanents, soit 16 personnes.
- La COMED s'est réunie 3 fois depuis le nouveau mandat.

Activités de la Commission Médicale fédérale

- Renforcer le maillage territorial avec pour objectif : « un médecin régional élu par ligue, un médecin départemental élu par comité ». Cette disposition permettra de maintenir des liens avec la Commission Médicale fédérale, les médecins régionaux étant un point d'ancrage.
- Actualisation du règlement médical
 - Dossier médical d'arbitre : allègement des examens para-médicaux avec passage à 3 ans de la présentation au médecin agréé des examens biologiques et de l'électrocardiogramme pour la majorité des arbitres de plus de 35 ans. Pas de nécessité de passer par une visite médicale pour les arbitres ayant une extension joueur jusqu'à 30 ans (25 ans auparavant).
 - Centre de formation : l'échographie cardiaque réglementaire passe d'une fois par an à chaque signature de convention (soit au maximum deux fois).
- Licences : réflexion sur l'élaboration d'un questionnaire de santé spécifique FFBB pour majeurs et mineurs et de recommandations médicales aux licenciés (saison 2026/2027).
- Journées médicales : revoir le cahier des charges.
- Tisser des relations avec la COMED de la LNB et de la LBWL.
- Partenariat : constitution d'un groupe de travail pour coordonner et développer le partenariat médical (laboratoires, matériel médical etc...)
- Pôles régionaux :
 - C'est l'objectif prioritaire de la COMED 2024-2028 : l'identification et la connaissance des staffs médicaux de chaque pôle et accompagnement des pôles qui n'ont pas de staff médical identifié et fonctionnel.
- Transidentité : un groupe de travail a été constitué. Une première réunion s'est tenue avec le Pr Xavier BIGARD, médecin de l'UCI et expert dans ce domaine.
- Dopage : participation au symposium « sport sans dopage » de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.
- Commotions cérébrales (CC) :
 - Bilan de la première année du nouveau protocole de gestion des CC. Contact avec le Pr Philippe DECQ, expert pour l'exploitation éventuelle des données recueillies (publication, thèse...),

- Le Protocole fera l'objet d'une évolution en accord avec les recommandations gouvernementales.
- Elaboration d'un nouveau support de formation à destination des arbitres et proposé à l'ensemble des acteurs du basket (coachs, dirigeants, joueurs...)
- Santé mentale : La COMED sera associée au groupe de travail de la fédération pour travail en collaboration.

6.4. Commission Fédérale 5x5 (Eric GROLLEAU)

La Commission Fédérale 5x5 n'a pas dévié de sa mission pour la saison 2024-2025 en consolidant sa gestion des championnats de France amateurs, la désignation des officiels -arbitres fédéraux, arbitres nationaux et OTM HN dans le cadre des compétitions professionnelles.

Je voudrais souligner ici le travail remarquable du service Compétitions 5x5 de la fédération, qui travaille au quotidien à la bonne marche des compétitions 5x5. Point d'entrée incontournable des clubs de championnat de France en particulier, il l'est également pour tous les clubs du territoire, les Ligues et les Comités en étant un support métier expert et bienveillant.

Je ne terminerai pas ce propos sans remercier les équipes de bénévoles de la Commission Fédérale 5x5. Que ce soient les membres de l'activité des officiels - Réclamations (5), les membres des activités sportives (9), les répartiteurs OTM HN (6) et les répartiteurs arbitres fédéraux (12) et nationaux (2) qui œuvrent au quotidien pour que les rencontres de championnat de France se déroulent au mieux tout au long de la saison.

Ils sont donc aujourd'hui nombreux à consolider au quotidien la mission de la Commission Fédérale 5x5 au côté du pôle Compétitions, sous la direction de Sébastien DIOT, et du Service Compétitions 5x5, dirigé par Charlotte DOREAU. Pour terminer, merci à Valérie ALLIO et Thierry BILICHTIN, élus fédéraux et Vice-Présidents de la Commission, et au Vice-Président de la Fédération, Alain SALMON, en charge de la Délégation Compétitions.

6.5. Commission Fédérale 3x3 (Mickaël LEBRETON)

La Commission Fédérale 3x3 a vu le jour à la suite de la disparition du pôle 3x3, scindé en deux entités distinctes afin de renforcer la spécialisation et l'efficacité des actions menées au sein de la fédération.

Au cours de la saison écoulée, la commission s'est attachée à :

1. Définir un cadre de responsabilité
 - Clarification des missions et du périmètre d'intervention de la Commission Fédérale 3x3, en articulation avec la seconde commission issue du pôle.
 - Mise en place de règles de fonctionnement interne et d'un mode de coordination entre les deux commissions.

2. Gérer les compétitions nationales et internationales

- Supervision et validation du calendrier des épreuves.
- Suivi de la participation des équipes françaises aux rendez-vous internationaux et accompagnement logistique.

3. Répartir les responsabilités internes

- Attribution des domaines de compétences (compétitions, développement territorial, formation, partenariats, communication, etc.) à des référents clairement identifiés pour assurer une meilleure réactivité et une continuité dans le travail.

4. Faire évoluer les cahiers des charges des Opens Plus

- Analyse des retours de terrain et capitalisation sur les expériences des organisateurs.
- Ajustements apportés pour simplifier les démarches, favoriser l'implication locale et soutenir la qualité des événements.

En plus de ce travail organisationnel, je tiens à souligner l'implication des membres de la commission et des salariés du service 3x3, qui a été déterminante tout au long de la saison pour accompagner les organisateurs des circuits de la SuperLeague et de la JuniorLeague, ainsi que lors des tournois internationaux.

Le point d'orgue de cet été fut sans conteste les Opens de France JuniorLeague et SuperLeague organisés à Saint-Laurent-du-Var, où nous avons bénéficié d'un accueil remarquable sur un site exceptionnel. Ce rendez-vous estival, inscrit pour la 14^{ème} année au calendrier de la fédération, a, une nouvelle fois, rencontré un vif succès grâce aux savoir-faire mutualisés du comité d'organisation, du service communication et de la Commission 3x3 Compétition.

Cette saison de structuration a donc permis de poser les bases nécessaires pour renforcer la dynamique du 3x3 au sein de la fédération, clarifier les rôles et créer un cadre plus favorable à l'organisation et au développement des compétitions tout en maintenant le suivi et les exigences des activités 3x3 sur le territoire national.

Je tiens à remercier Alain SALMON et Sébastien DIOT pour leur écoute et leurs conseils ; Max BRESOLIN, Yann JULIEN et Karim SOUCHU pour les échanges et le partage de leurs visions de dossiers ; Jérémy KOVALTCHOUK et les salariés du service 3x3 compétition pour leur implication sans faille et les membres de la Commission Fédérale 3x3 pour leur investissement dans la discipline.

7. Délégation aux Affaires Juridiques & Institutionnelles

7.1. Vice-Présidence (Stéphanie PIOGER)

Cette saison fût encore très intéressante humainement et juridiquement.

Un petit message court pour remercier vivement Marc NAMURA qui a assuré la présidence de la Commission de Discipline fédérale durant de nombreuses années et qui rejoint la mission des joueurs d'intérêt général.

Un immense merci à Jacques LANG pour la présidence de la Chambre d'Appel fédérale. Des années au service de la fédération à la tête de cette commission pour faire respecter le droit, la cohérence de nos décisions, le tout avec un soupçon d'humour, de bienveillance et d'humanité. Merci Jacques et bienvenue au Comité Ethique.

Enfin, merci à David JACOTOT d'avoir accepté de prendre la suite de Jacques. Merci à Thomas SERRAND et René KIRSCH d'avoir accepté de relever le défi de la Commission de Discipline.

Cette saison a été la concrétisation de la solidarité entre bénévoles et permanents de la Fédération. A toutes et tous, MERCI.

7.2. Commission Fédérale Contrôle de Gestion (Jean-Luc LEROUX)

Une intersaison interminable :

Une fois n'est pas coutume, commençons ce rapport d'activités par quelques chiffres clés sur l'intersaison post 2024/25, révélateurs des importantes difficultés financières rencontrées par un nombre significatif de clubs :

- 106 décisions adoptées par la CCG (Commission Contrôle de Gestion), dont 31 à l'issue d'un délibéré
- 14 décisions impactant les droits sportifs des clubs (13%) :
 - 10 rétrogradations
 - 2 refus de repêchage
 - 1 refus d'engagement
 - 1 refus d'accession
- 13 recours (contre les décisions CCG) devant la Chambre d'Appel FFBB

Ces chiffres (notamment l'inflation du nombre de délibérés et de décisions) peuvent surprendre et/ou inquiéter par leur volume.

Surprendre, pas forcément. Le délibéré est une mesure de « bienveillance » et d'accompagnement (quand cela est souhaitable ou cohérent avec le passé du club), permettant à un club de compléter sa réponse à la commission, face à des enjeux limités et de manière simple ; à titre subsidiaire, il essaie d'éviter un engorgement potentiel du planning de la Chambre d'Appel.

Inquiéter, sans doute. Car d'une part, le délibéré s'accompagne d'une décision et nécessitera une ré-étude (qui donnera lieu à la décision définitive, post-délibéré), alourdissant la charge de travail de la commission dans une période extrêmement contrainte ; de plus, la frontière est ténue entre bienveillance, dossier insuffisamment préparé par le club et désorganisation de la commission. D'autre part, le nombre de décisions et surtout celles impactant les droits sportifs, mettent en évidence les limites atteintes par certains clubs que ce soit au niveau financier, mais aussi de leur capacité

structurelle à évoluer dans la division supérieure (quand ce n'est pas d'évoluer dans leur propre division).

Quoi qu'il en soit, ces chiffres caractérisent l'importance de l'activité CCG durant cette intersaison, toujours plus longue. De fait, bien que ce rapport soit rédigé mi-septembre, la CCG reste encore mobilisée dans l'engagement de clubs au titre de la saison 2025/2026.

Bien sûr, parler de l'investissement de tous les instants des membres et des permanents, de la (dés)organisation subie (mais maîtrisée) que cette situation entraîne, de la (très forte) capacité d'adaptation qu'elle impose, pourrait paraître un peu égocentré. Mais taire ces efforts serait, pour moi, une forme d'irrespect de la compétence avérée et du dévouement désintéressé mis au service des clubs par l'ensemble de l'équipe CCG (membres et opérationnels que je remercie ici), car ces vertus ont permis de « faire face » et de réaliser nos missions en veillant, c'est sans doute essentiel, à toujours préserver un traitement équitable pour chacun des clubs. Mais au-delà du satisfecit évident d'avoir tenu le cap, ces chiffres doivent nous alerter sur les difficultés financières grandissantes des clubs engagés dans les compétitions FFBB. Dès mars/avril, notre commission avait alerté les membres du Bureau Fédéral et du Comité Directeur sur les difficultés prévisibles de cette intersaison et leurs conséquences majeures sur l'organisation des compétitions. Ces difficultés se sont malheureusement concrétisées et ont entraîné des décisions lourdes de conséquences pour un nombre significatif de clubs et leur environnement local.

Il est utile de souligner à ce titre que chacune des décisions de la commission donne lieu à débat (parfois intense) et que chacun des membres mesure pleinement la responsabilité qui est la sienne dans sa participation aux prises de décisions et leurs impacts, dont l'objectif essentiel réside dans le maintien de l'équité de traitement entre les clubs... même s'il est naturel que certains clubs expriment une forme d'incompréhension quant à la sanction qui leur est infligée. Mais nos décisions (comme celles de la Chambre d'Appel) et la publicité qui en est faite, ne doivent pas occulter l'excellence du travail de la majorité (silencieuse) des clubs, que ce soit dans l'application des règlements ou dans la préservation de leurs grands équilibres financiers (souvent dans un difficile arbitrage avec leurs moyens sportifs).

Il n'est alors pas inutile de rappeler que le contexte actuel (économie incertaine, restrictions budgétaires des Collectivités, ...), doit inviter les dirigeants de clubs à la plus grande prudence dans leurs engagements financiers lors des prochains mois et à veiller à disposer des outils budgétaires nécessaires à une saine gestion.

Après ce (trop) long mais nécessaire préambule, revenons maintenant sur les temps forts de la saison 2024/2025 de la CCG.

Accentuation des échanges avec les clubs – Enrichissement du contenu restitué :

Pour les clubs de LFB/LF2/NM1, nous nous étions fixé l'objectif (bien ambitieux) de clôturer la page de la saison 2023/2024 dès janvier 2025, en accélérant de plus de 3 mois la rédaction et la présentation de notre rapport annuel (habituellement communiqué en avril/mai).

Pari gagné ! Après les décisions CCG sur les comptes définitifs adoptées en décembre 2024, nous avons pu organiser, mi-janvier 2025, les visioconférences de présentation du rapport annuel 2023/2024 sur les divisions HN. Ce moment, très attendu, auquel 92% des clubs ont participé (merci à vous tous), permet non seulement une analyse détaillée de la saison 2023/2024, mais aussi une projection sur la saison 2024/2025. Ce rapport nous semble un outil utile, à la fois de comparaison avec les autres clubs, de préparation à une accession, une relégation, ou pour mettre en exergue auprès des partenaires financiers, les atouts du modèle économique du club ou identifier les points qu'ils devraient renforcer.

Concernant les échanges CCG / clubs HN, une certaine permanence s'est instaurée. Rappelons que les clubs doivent produire des informations lors de 4 échéances annuelles (15/09 ; 15/11 ; 28/02 et 15/04). Ces données permettent à la commission de statuer sur leur engagement, décider d'un encadrement de leurs charges de personnel ou encore de s'assurer du respect des règlements (notamment la constitution ou le maintien du fonds de réserve). Elles constituent la base essentielle autorisant l'établissement et la diffusion des supports d'informations à l'attention des clubs et/ou du grand public : rapport annuel, infographie de début de saison, note de cadrage...

Le suivi des clubs CF/PN, quant à lui, ne cesse de gagner en pertinence : 274 clubs suivis en 2024/2025, dont 28 dits « sous surveillance » (en progression de 27% vs 2023/2024 !) ; ces derniers font l'objet d'une analyse complémentaire de fin de saison (voire d'une audition : 16 clubs sur 28), au-delà de l'échéance imposée du 15 octobre. Alors certes, la commission contrôle. Mais elle préfère (et de loin) prévenir et accompagner. Ainsi, pour la sixième année, elle a réalisé des auditions « dépayées » (en ligue Auvergne Rhône Alpes, à Lyon et Pays de la Loire à Cholet), rencontrant une vingtaine de clubs CF/PN pour écouter, conseiller, orienter les dirigeants dans leur pratique juridique/financière/administrative quotidienne. Il semble qu'année après année, région par région, ces temps d'enrichissement mutuel soient particulièrement appréciés, des clubs comme des intervenants CCG, chacun se nourrissant de ce partage d'expérience.

La prévention reste un des piliers de l'activité de la commission. Celle-ci s'exprime au travers divers documents à destination des clubs tout au long de la saison. Citons : lorsque la CCG réalise un focus dans le rapport CCG CF/PN sur les pratiques contractuelles « à risques » d'un trop grand nombre de clubs ; lorsque la CCG convie en avril les potentiels accédants en LF2/NM1 pour leur présenter les obligations des clubs dans la division supérieure ; lorsque la CCG organise 3 webinaires suivis par plus de 300 clubs sur les bonnes pratiques sociales/fiscales/financières....

Renforcement de la commission pour la mandature 2025/28 :

Tout d'abord, nous sommes particulièrement heureux d'accueillir les membres de la commission, nouvellement désignés, pour le mandat 2025/2028. Ceux-ci ont été sélectionnés et retenus dans le cadre de l'appel à candidatures lancé à cet effet (appel issu d'une recherche permanente d'amélioration des processus et de nouvelles compétences). C'est un plaisir d'aborder ce nouveau mandat avec une commission

renforcée, riche de la compétence de chacun de ses membres, de l'expérience des « anciens » et du regard neuf des « nouveaux ».

Les premiers enseignements pour la saison 2025/2026 :

L'évolution des produits d'exploitation s'avère relativement contrastée suivant les différents championnats HN.

Ainsi, sur la base des budgets 2025/2026 validés par la CCG, il apparaît que la moyenne 2025/2026 LBWL serait en net retrait (-9,1% et 240K€) après plus de 10 ans de progression continue (hors période Covid).

En LF2, le budget moyen stagne depuis 3 saisons et peine à franchir le plafond de verre d'1M€.

Quant à la NM1, sa progression significative (+11% et 141K€) reste fortement impactée par le brassage (accession/relégation) de la division.

Produits en K€	MOYENNE Réel 2023/24	MOYENNE Estimation 2024/25	MOYENNE Budget 2025/26
LFB	2 520 K€	2 651 K€	2 411 K€
LF2	971 K€	982 K€	990 K€
NM1	1 249 K€	1 157 K€	1 298 K€

Pour les divisions CF/PN, les budgets 2025/2026 des clubs NM2/NM3/NF1/NF2/NF3 sont à produire pour le 15 octobre 2025. Cependant, il faut rappeler qu'en 2024/25, à l'exception de la NF1 (qui a connu 3 liquidations judiciaires durant la saison...), toutes les divisions présentaient des budgets moyens stables ou en réduction.

Si le contexte économique et ces moyennes ne reflètent pas la réalité de chaque club (tout en observant que les champions de France LBL et NM1 2024/2025 allient réussite sportive et économique), ces éléments dégagent des tendances passées et à venir qu'il semble difficile d'ignorer. Les prochaines saisons vont nécessiter prudence (dans les prévisions) et maîtrise (dans l'engagement des charges) après des années post Covid atypiques et parfois dispendieuses.

Nous encourageons donc les dirigeants de clubs qui ne l'auraient pas encore mis en œuvre, à mener une réflexion en profondeur sur la pertinence, la pérennité et/ou la fragilité de leur modèle économique. Cette démarche, à valeur ajoutée, doit leur permettre d'initier les évolutions nécessaires propres à la définition d'une feuille de route pluriannuelle, cohérente et raisonnée.

La Commission de Contrôle de Gestion réfléchit, elle aussi, à l'aube de cette nouvelle mandature, aux moyens qu'elle pourrait mettre en œuvre pour améliorer, encore et toujours, le respect de ses fonctions « régaliennes », en responsabilité : garantir l'équité économique des championnats ; contribuer à la pérennité économique et sportive des clubs.

Tout est dit.

7.3. Commission Fédérale des Agents Sportifs (Stéphane KROEMER)

La Commission des Agents Sportifs (CAS) est une commission régaliennne chargée du contrôle de l'activité des agents sportifs, instituée par le Code du Sport, dont la composition est fixée par les structures représentatives qui la composent de manière paritaire.

Malgré ce rôle qui semble très administratif et cette présentation qui apparaît assez comptable, la Fédération Française de Basketball a fait le choix de faire également de cette commission une interface de dialogue entre les différents acteurs du basket professionnel, mais aussi un lieu de réflexion, de formation et parfois de conciliation, autour des agents sportifs, afin de faire progresser le basket professionnel français comme il le mérite.

Depuis ma nomination à la présidence de cette commission en 2016, le premier objectif était d'instaurer un véritable rapport de confiance avec les agents sportifs (dont l'activité est parfois décriée) et de considérer que le développement du basket français devait se faire avec eux, et non contre eux comme cela était trop souvent le cas. Je pense pouvoir dire aujourd'hui, avec l'ensemble des membres de la CAS, que ce pari est en passe d'être réussi.

Après le renouvellement de l'équipe fédérale et de ma reconduction à la présidence de la CAS pour ce troisième mandat, la fin de saison 2024/2025 a été consacrée à la sollicitation des instances représentatives pour composer la nouvelle équipe de la CAS, puis de réunir les nouveaux membres pour fixer notre feuille de route pour l'Olympiade 2024/2028.

A l'issue de notre première réunion, nous nous sommes fixés les objectifs suivants :

- DEVELOPPER la sensibilisation des joueurs et joueuses mineurs, mais aussi de leur famille sur le rôle des agents sportifs.
- METTRE EN ŒUVRE le contrôle financier des agents sportifs en lien avec les organes de contrôle de gestion de la FFBB et de la LNB.
- PARTICIPER activement à l'évolution et à la mise en œuvre de la réglementation applicable aux agents sportifs :
 - Travaux inter-fédérations au sein de la CIAS visant à l'évolution du Code du Sport.
 - Travaux sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- EXERCER le pouvoir disciplinaire à l'encontre de tous les acteurs : agents sportifs, mais aussi joueurs, entraîneurs, dirigeants et clubs de la FFBB et de la LNB.
- REALISER la collecte des informations et des documents des agents sportifs sur FBI et mettre en place un contrôle efficient.
- POURSUIVRE les actions menées avec les agents sportifs (conciliations, intégration des agents sportifs dans des groupes de travail FFBB, ...)
- RELANCER les groupes de travail sur tous les sujets d'actualité : délai de paiement des commissions, cadre de la relation des agents sportifs FFBB avec les agents sportifs étrangers, etc...

- CONTINUER les procédures judiciaires pour lutter contre l'exercice illégal de l'activité d'agent sportif.
- PROPOSER des modèles de documents : convention agent sportif FFBB/agent sportif étranger, mandat de recherche, etc...

Au-delà de cette activité récente, en termes de bilan de ces dernières années, il faut noter que les travaux de la CAS ont notamment permis de définir les conditions de l'intervention des agents sportifs auprès des joueurs et joueuses du Pôle France Yvan MAININI, afin de leur permettre d'exercer dans un cadre où l'intérêt de nos jeunes potentiels reste la priorité.

Nous avons également entrepris un important travail de sensibilisation des acteurs du basket, en publiant notamment la plaquette « Un agent, pour quoi faire ? » largement diffusée auprès des structures de formation, mais aussi en multipliant les interventions lors des séminaires d'entraîneurs.

Des groupes de travail impliquant les agents sportifs ont été mis en place durant la saison écoulée. Au sein de ces groupes, une large concertation a permis, par exemple, de faire évoluer le format et la périodicité de la formation des agents sportifs dont l'intérêt est désormais largement partagé au sein de la profession.

Ceci étant, il ne faut pas être naïf : certaines difficultés perdurent, notamment les moyens limités pour contrôler de manière efficiente l'activité des agents sportifs (dispositif légal peu adapté, outils informatiques qui restent à développer). L'exercice illégal de l'activité d'agent sportif perdure également, malgré nos actions auprès de la justice.

Sur ce sujet, comme sur d'autres, la collaboration avec la Ligue Nationale de Basket reste primordiale et nous permet de sanctionner les clubs professionnels qui franchissent la ligne règlementaire dans le cadre de leur travail avec les agents sportifs.

La fin du mandat sportif précédent aura aussi été l'occasion de relancer l'étude annuelle sur l'activité des agents sportifs, dont les dernières données (saison 2023/24) font notamment état en BE/Elite2/NM1/LBWL/LF2 de :

- 65 agents intervenus pour la signature d'au moins 1 contrat professionnel (sur 89 disposant d'une licence active),
- 1 155 contrats professionnels signés par l'intermédiaire d'un agent sportif (sur 1 394 contrats recensés, soit 82.9%),
- 6 354 k€ de commissions perçues par les agents sportifs, tous championnats confondus.

Au cours de la saison 2024/2025, comme chaque année, la CAS a également organisé l'examen permettant d'accéder à cette profession, en lien avec le CNOSF qui a la charge de l'organisation de la 1^{ère} épreuve. Sur 24 candidats inscrits, 7 ont pu passer la seconde épreuve auprès de la FFBB et rejoignent les rangs des agents sportifs FFBB.

La journée annuelle de formation des agents sportifs s'est, quant à elle, déroulée fin mars 2025. En complément des traditionnelles interventions, notamment sur les

évolutions règlementaires, la cinquantaine d'agents sportifs présents a pu échanger avec Stan HACQUARD et Bernard FAURE (respectivement responsable du service détection FFBB et directeur du Pôle France Yvan MAININI) sur l'accompagnement des sportifs mineurs, avec Terence PELISSIER (agent sportif Fédération Française de Football et coach) sur la compréhension des relations interpersonnelles et avec Arthur DAROUX (responsable formation/reconversion au sein du SNB – Syndicat National des Basketteurs) sur l'accompagnement des joueurs tout au long de leur carrière sportive. Une véritable réussite pour un format de formation renouvelé et instructif pour tous.

Cette journée a également permis d'organiser l'intervention d'agents du Ministère des Finances, notamment de la cellule TRACFIN, sur les droits et devoirs des agents sportifs vis-à-vis des problématiques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

Les enjeux grandissants de notre discipline doivent effectivement amener les acteurs du basket (clubs, agents sportifs, FFBB, LNB, ...) à s'intéresser à ces problématiques qui nécessitent la plus grande vigilance et, le cas échéant, à effectuer des signalements auprès des autorités compétentes.

Je me félicite également de la participation de plus en plus active et l'implication de plusieurs agents sportifs au cours des derniers mois dans les travaux menés par la Direction Technique Nationale sur la formation des jeunes joueurs et joueuses. Comme je l'indiquais plus haut, les agents sportifs restent des acteurs incontournables du basket français et doivent participer pleinement aux réflexions sur l'évolution de notre discipline. Les choses semblent en bonne voie sur ce sujet également.

La réussite de toutes ces actions est le fruit du travail de l'ensemble des membres de la CAS, mais surtout de nos délégués aux agents au sein de la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI). En cette fin de saison, je tiens ici à les remercier sincèrement pour leur implication et leurs compétences expertes mises en œuvre au quotidien au service de nos missions.

Un nouveau chapitre s'ouvre désormais pour la Commission des Agents Sportifs avec le mandat 2024/2028.

Il commence sur les chapeaux de roues avec la proposition de loi relative à l'organisation, à la gestion et au financement du sport professionnel qui s'intéresse à l'activité des agents sportifs. Les travaux récents au sein de la Commission Interfédérale des Agents Sportifs du CNOSF visent à l'amender et à la rendre beaucoup plus ambitieuse.

Les membres de la CAS de la FFBB y prendront toute leur part, comme dans tous les dossiers où elle s'implique. Nul doute que la nouvelle équipe de la CAS saura poursuivre le travail commencé depuis 8 ans, grâce à cette nouvelle feuille de route ambitieuse.

7.4. Commission Fédérale Juridique (Stéphanie PIOGER)

La Commission Fédérale Juridique est composée de 4 sections :

- Qualifications ;

- Règlements ;
- Homologation
- Prospectives réglementaires.

Pour la mandature 2024/2028, Stéphanie PIOGER occupe la présidence de la Commission Fédérale Juridique accompagnée de Michel GILBERT et Christian MISSER, respectivement Vice-Présidents des Sections Règlements et Qualifications.

La Section Qualifications

Je tiens à remercier Christian MISSER et son équipe pour leur implication dans la gestion des dossiers relatifs aux qualifications des licences pour la mandature 2020-2024 et renouvelle ma confiance pour la mandature 2025/2028 notamment par la sortie de la Commission Fédérale des Qualifications qui devient, à compter de la saison 2025/26, une commission à part entière.

Désormais appréhendée par tous, la dématérialisation de la licence facilite la mission de la Commission, qui travaille en étroite collaboration avec l'équipe du Service Affaires Juridiques et Réglementaires, en charge du traitement administratif des qualifications, au regard des nombreux dossiers et sollicitations auxquels elle doit faire face.

Répartition des dossiers selon leur type :

Dans le cadre de ses prérogatives, la Section Qualification traite les dossiers suivants :

Type de dossiers	2023/24	2024/25
Autorisation Temporaire de Pratique	/	20
Licences JN et ON / joueurs arrivant de l'étranger	782	792
Mutations des joueurs arrivant de l'Outre-Mer	5	22
Mutations en cours de saison	173	221
Transformation de 2 ans d'extension T en socle	30	30
0		
Modifications de licence (retraits, doublons)	331	410
Modifications de couleurs de licence	35	26
Autorisations Secondaires Performances	20	37

La saison 2024/2025 a été marquée par l'introduction de l'autorisation temporaire de pratiques qui est délivrée à des joueurs et joueuses des championnats professionnels et de Haut-Niveau (NM1, LBWL, LF2, LNB) pour leur permettre d'évoluer au cours d'une période donnée au sein d'un groupement sportif et de participer à des rencontres amicales, sans être titulaires d'une licence FFBB définitive. Ces autorisations sont délivrées entre le 1^{er} mai et le 30 septembre.

Les transferts internationaux :

Pour rappel, conformément aux dispositions de la FIBA, toute personne, **précédemment licenciée ou ayant évolué à l'étranger, qui sollicite une extension « joueur compétition », devra obtenir, à la demande de la FFBB, une lettre de**

sortie émise par la Fédération du pays au sein duquel le joueur s'est vu délivrer sa dernière licence ou a évolué en dernier.

S'agissant des transferts internationaux, l'activité de la commission se décompose de la façon suivante :

Transferts internationaux	2023/24	2024/25
Lettres de sortie délivrées par la FFBB	791	915
Lettres de sorties reçues par la FFBB	517	606

Les transferts internationaux des joueurs U18 et moins entrent dans le cadre d'une procédure spécifique très encadrée et prévue par les dispositions FIBA qui doit être appliquées et respectées en toutes circonstances.

Par principe, le transfert international d'un joueur, quelle que soit sa nationalité, n'est pas permis avant l'âge de 18 ans.

Les règlements FIBA prévoient néanmoins une procédure particulière pour de tels cas de figure.

Dans ce cadre, afin de proposer une licence à un joueur mineur, un dossier doit être constitué et transmis au service qualification de la FFBB qui s'assurera du relais auprès de la FIBA.

Après étude du dossier qui lui aura été soumis, la FIBA pourra :

- Soit qualifier le transfert de « **lié au basket** », ce qui engendrera, pour finaliser la procédure et valider le transfert, le règlement d'un droit financier de 3000 CHF ;
- Soit qualifier le transfert de « **non lié au basket** », permettant la délivrance de la lettre sortie sans autres formalités à effectuer.

Transferts internationaux U18	2022/23	2024/25
Nombre de transferts réalisés	56	62
Nombre de transferts liés au Basket	11	12

Enfin, s'agissant des transferts internationaux des joueurs majeures et mineurs, la commission rappelle que tout manquement à ces procédures est susceptible d'engager la responsabilité du club et de l'entraîneur qui aura fait jouer un joueur irrégulièrement qualifié, ce qui peut engendrer :

- Un retrait de qualification ;
- La perte par pénalité d'une rencontre ;
- La régularisation du transfert auprès de la FIBA (= pénalité financière) ;
- L'ouverture d'un dossier disciplinaire.

La régularisation du transfert auprès de la FIBA peut concerner deux situations :

- La nécessité de transmettre des informations correctes relatives à l'agent qui serait intervenu dans le cadre du transfert ou qui collaborerait avec le joueur ou la joueuse.

Aussi, la commission rappelle que seuls les services d'agents licenciés FIBA doivent être utilisés dans le cadre de transferts internationaux. En cas d'information erronée indiquée dans la demande transmise à la FIBA, et dans le but de garantir que les joueurs soient représentés de manière appropriée et que l'activité des agents soit encadrée, une amende administrative de 500 CHF sera infligée.

Dans le cas où les informations seraient erronées, la FIBA infligera une pénalité financière de 500 CHF à 1000 CHF et pourra demander qu'une seconde lettre de sortie soit demandée par le club français.

- La nécessité de solliciter une lettre de sortie de régularisation pour tout joueur qui entrerait ou serait entré sur le territoire sans obtenir de lettre de sortie

Il se peut qu'au moment où la FFBB reçoit une demande de lettre de sortie pour qu'un joueur puisse partir à l'étranger, la FIBA constate qu'aucune lettre de sortie n'a été demandée lorsque ce même joueur est entré sur le territoire français. Il convient de régulariser la situation dans les 3 jours qui suivent la notification du manquement. En l'absence de réaction de la part du club français, une pénalité financière de la FIBA de 500 à 1500 CHF pourra être infligée.

Décisions rendues par la commission :

Type de demande	Nombre	Décisions
Obtention licence 1C	1	1 Refus
Obtention du statut de non muté	7	7 refus
Obtention du statut JFL	2	2 refus

Pour la nouvelle mandature 2025/2028, nouvellement composée, la Commission Fédérale des Qualifications poursuivra sa mission avec la volonté d'accompagner et de guider au mieux les clubs et les comités départementaux dans leurs démarches de qualification des licenciés.

Elle participera également à tous les travaux permettant la précision et amélioration de la réglementation relative aux licences.

La Section Règlements

La section Règlements a eu en charge :

1. La mise en œuvre de projets politiques

❖ Institutionnel

Si la saison 2023/2024 avait été marquée par des modifications importantes des statuts et du règlement intérieur de la Fédération Française de Basket-ball validées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 octobre 2023, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 octobre 2024, de nouvelles modifications ont été validées s'agissant de la notion de membre de droit présente dans nos textes.

C'est à la suite d'échanges avec le Ministère des Sports qu'il avait été indiqué l'impossibilité de conserver toute référence aux membres de droit dans nos textes. En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 octobre 2024 a validé que

le Président de la Ligue Nationale de Basket – auparavant membre de droit du Comité Directeur – serait invité permanent de ce dernier.

Cette saison a conséquemment été marquée par l'organisation de la 1^{ère} Assemblée Générale Elective le 14 décembre 2024 sous l'égide des nouveaux statuts et règlement intérieur de la Fédération Française de Basket-ball ainsi que, en amont de celle-ci, l'organisation des élections pour les représentants de la Commission des Athlètes de Haut-Niveau, des entraîneurs et des arbitres.

2. Les modifications règlementaires

Comme chaque année, de nombreuses évolutions règlementaires ont eu lieu. Quelques changements majeurs au sein des règlements sont à relever.

Les modifications règlementaires les plus conséquentes concernent :

- Le contrôle de la validité des titres de séjour pour les licenciés non-ressortissants européens (suppression du contrôle pour une demande de licence ; contrôle renforcé pour les joueurs et entraîneurs professionnels) ;
- Certaines règles liées à la qualification (traitement des surclassements, nombre de mutations par saison sportive, contrôle des pratiques entraîner et arbitrer) ;
- Le fonctionnement de la Commission Médicale ;
- Le traitement disciplinaire des dossiers de cumul de 3 FT et/ou FDSR (retour à la réglementation en vigueur lors de la saison 2022/2023).

Je remercie Gérard SALIOU et Michel GILBERT pour leur implication très importante et leur aide précieuse au cours du processus de modification règlementaire.

Suite au Comité Directeur fédéral du 4 juillet 2025, les règlements fédéraux pour la saison 2025/2026 ont été publiés le 10 juillet 2025 avec, en parallèle, l'envoi d'une note d'information relative à leur publication le même jour à destination des comités et des ligues.

Pour la saison sportive 2025/2026, les procédures de modifications règlementaires vont être de nouveau perfectionnées pour anticiper et accompagner au mieux les évolutions des différentes pratiques du basket-ball sur le territoire.

3. La prospective règlementaire

- Création d'une « échelle de sanction » intégrée au règlement et imposée à toutes les Commissions de Discipline de 1^{ère} instance et d'Appel ;
- Réflexion sur la création de Règlements Sportifs Généraux Types pour les ligues régionales et les comités départementaux ;
- Mise à jour des statuts types et création d'un règlement intérieur type des associations affiliées à la fédération ;
- Travaux d'actualisation et de simplification des règlements de la fédération.

4. Les évolutions des structures sportives

a. Les structures sportives

78 dossiers de modifications de structures ont été traités cette saison par la Commission Fédérale Juridique – section Règlements :

Type de modification	Nombre de dossiers
Création	2
Refus création	2
Union Renouvellement	4
Modification	2
Dissolution	3
Fusion Absorption	7
Fusion Simple	3
Changement de dénomination	42
Prise d'autonomie	13
Scission	0

Dans cette période, il a été constaté :

- Une augmentation conséquente du nombre de dossiers traités (+10) ;
- Parmi les 42 dossiers de changements de dénomination (contre 32 la saison dernière) :
 - o 13 dossiers sont liés à des prises d'autonomie puisque les associations doivent, après s'être séparées de l'omnisports, changer la dénomination de la nouvelle association ;
 - o 6 dossiers sont liés à un processus de fusion absorption entraînant, en parallèle, la modification de la dénomination sociale de l'association absorbante ;
 - o 21 concernent exclusivement un changement de dénomination sociale (dont 20 associations et 1 société sportive) ;
 - o 2 dossiers sont liés au rétablissement de dénomination, en ce que la dénomination sociale de l'association enregistrée sur FBI était erronée.
- Concernant les Unions :
 - o Une forte hausse des demandes de création d'unions (x2 par rapport à la saison 2023/2024)
 - o Le refus de validation de 2 unions conséquemment à la décision du Bureau Fédéral de ne pas leur attribuer de place en championnat de France Elite (U15 ou U18) ;
 - o La modification de 2 unions existantes pour :
 - Soit, modifier les clubs membres (retrait anticipé d'un club puis entrée d'un autre) ;
 - Soit, ajouter une nouvelle équipe à celles déjà prises en charge ;
 - o La dissolution de 3 unions dont deux à leur terme normal et une de manière anticipée ;

- Une constance du nombre de prise d'autonomie des sections basket des associations omnisports ;
- Une légère baisse du nombre de fusions absorptions.

Lors des Rendez-Vous FFBB des lundis des clubs et des comités et des ligues de février 2025, une présentation des différentes modifications de structures et des procédures à respecter a été réalisée.

Ce webinaire, coanimé par Stéphanie PIOGER, Michel GILBERT, Audrey BOURGEON et Marie BORNARD, a permis une meilleure appréhension des délais et de la réglementation en vigueur pour les clubs, notamment celle relative aux fusions. Il est ainsi relevé une baisse du nombre de dossiers incomplets ou contraires à la réglementation. Pour autant, quelques demandes tardives ont, comme la saison passée, été réceptionnées au cours des mois de juin et de juillet, et ont toutes été traitées en intégralité au cours de l'été par la commission afin que les clubs puissent débiter sereinement leur saison 2025/2026.

Pour rappel, la commission est chargée du traitement de tous les dossiers relatifs aux unions, fusions, prises d'autonomie, changements de dénomination et scissions et il est important que les comités et les ligues réorientent la ou les associations vers la Commission Juridique dès la connaissance de leur projet de modification de structure et surtout lors d'un projet de fusion entre associations ou de prise d'autonomie dans un groupement omnisports.

Les comités et les ligues ne peuvent pas eux-mêmes traiter ces sujets et faire les modifications afférentes sur la base de données fédérales FBI.

b. Les transferts et les cessions de droit

La Commission Fédérale Juridique – Section Règlements traite également :

- Les demandes de transferts consécutifs à une liquidation judiciaire d'une association ;
- Les demandes de cessions de droits sportifs et administratifs pour les championnats inférieurs aux championnats de France.
- Pour les autres compétitions, c'est le Bureau Fédéral qui est compétent, après avis de la Commission.

Cette saison, 11 associations sportives ont sollicité une cession de droits sportifs et/ou administratifs, contre 5 la saison passée, soit une hausse de 120% :

- 8 ont été traitées par la Commission Fédérale Juridique – Section Règlements ;
- 3 ont été traitées par le Bureau Fédéral.

Sur les huit demandes :

- 5 ont abouti à un accord pour une prise d'effet à compter de la saison 2025/2026 ;
- 2 autres demandes ont conduit à un refus ;
- 1 demande a entraîné le rétablissement des droits sportifs de deux associations qui avaient été intervertis par les clubs.

La commission constate une hausse très importante du nombre de demandes relatives à une cession de droits sportifs et administratifs. Or, la cession de droits demeure un

système dérogatoire en ce que les droits sportifs ne sont ni distribuables ni échangeables, hors cas exceptionnels.

La Section Homologation

Depuis plusieurs saisons, les partenaires sociaux du basket féminin (Syndicat National des Joueurs de Basket, Syndicat des Coachs de Basket et Union des Clubs de LFB) ont engagé des démarches pour créer un statut social propre aux joueuses et entraîneurs de Basket-ball professionnels de première (LBWL) et deuxième (LF2) divisions féminines.

Fruit de négociations auxquelles la FFBB a été associée, un accord spécifique de branche (« l'Accord Collectif du Basket Féminin ») a été conclu par les partenaires sociaux et est entré en vigueur au 1er juillet 2024, pour la saison 2024/2025.

Les conditions de travail, de rémunération, d'emploi, ainsi que les garanties sociales des joueuses et entraîneurs professionnels sont désormais fixées par l'Accord Collectif du Basket Féminin. Les clubs et salariés sont tenus de s'y conformer.

Par ailleurs, Conformément à l'article L. 222-2-6 du Code du sport, la FFBB a prévu au sein de ses règlements **une procédure d'homologation du contrat de travail** à des salariés entrant dans le champ d'application de l'Accord Collectif du Basket Féminin, à savoir :

- Les joueuses liées par un contrat de travail aux clubs participant aux championnats de LBWL et de LF2 ;
- Les joueuses en formation liées par un contrat de travail aux structures supports assurant la gestion de centres de formation agréés ou en cours d'agrément disposant de sportives salariées ;
- Les entraîneurs principaux et assistants liés par un contrat de travail aux clubs participant aux championnats de LBWL et de LF2, exerçant leurs fonctions auprès de l'équipe première du club ;
- Les entraîneurs liés par un contrat de travail aux clubs participant aux championnats de LBWL et de LF2, exerçant leurs fonctions au sein du centre de formation auprès de joueuses salariées en formation y évoluant.

Ont notamment été fixées dans les règlements :

- Les modalités et conditions de l'homologation ;
- Ainsi que les conséquences sportives en cas d'homologation ou non du contrat de travail.
 - o Homologation : avis favorable à la délivrance de l'autorisation à participer de la joueuse ou de l'entraîneur.
 - o Refus d'homologation : avis défavorable à ladite autorisation à participer.

Par la mise en place de cette procédure d'homologation des contrats de travail, la fédération poursuit l'objectif de sécuriser les relations contractuelles de ses clubs avec leurs joueuses et entraîneurs et de garantir l'équité sportive de ses compétitions.

Ainsi, au 1^{er} juillet 2024, **la CFJ-Section Homologation**, composée de 3 membres, a été créée.

Elle est compétente pour vérifier la conformité des contrats de travail (et de leurs avenants) des salariés susvisés vis-à-vis des normes légales (Code du Sport, du Code du travail), conventionnelles (CCNS et Accord Collectif du Basket Féminin) et réglementaires.

Est toutefois exclue de sa compétence la vérification de la véracité du respect des obligations prévues aux dits contrats de travail qui relève de la seule responsabilité de l'employeur du salarié.

Sur son activité, la CFJ-Section Homologation a, durant toute la saison sportive 2024/2025 procédé à l'homologation du contrat de travail et/ou avenants de 287 salariés, répartis de la façon suivante :

	Joueuse		Entraîneur			Total
	Professionnelle	Stagiaire	Principal	Assistant	Centre de formation	
LFB	128	0	13	17	3	159
LF2	102	0	11	10	3	128
Total	230		57			287

Dès lors qu'un contrat de travail ne répondait aux exigences légales et conventionnelles, celui-ci a été régularisé par voie d'avenant à la demande de la commission, pour être in fine homologué.

La CFJ-Section Homologation n'a procédé à aucun refus définitif d'homologation entraînant l'avis défavorable à l'autorisation à participer.

La majorité des contrats susvisés ont été homologués entre juillet et octobre 2024 (avant la reprise des compétitions LBWL & LF2). Toutefois, le recrutement des clubs pour la saison 2025/2026 (et donc la conclusion des contrats de travail des joueuses et entraîneurs) a débuté dès le mois de janvier 2025, ce qui a conduit à une activité constante tout au long de la saison.

Enfin, la CFJ-Section Homologation a travaillé cette saison en étroite collaboration avec les partenaires sociaux du basket féminin afin que le texte conventionnel (qui a déjà fait l'objet de 2 avenants depuis sa signature originelle) et la procédure réglementaire d'homologation puissent coexister de la meilleure des façons, dans l'intérêt des clubs et des salariés de LBWL et LF2.

Les conciliations

La Commission Juridique traite enfin de l'examen des litiges entre des clubs formateurs et leurs joueurs sous convention de formation.

Constituée du DTN ou de son représentant et d'un membre de la LNB ou de la LBWL, la commission a été saisie à 4 reprises cette saison. Sur ces 4 dossiers, 3 concernaient un litige entre un joueur et un club et le dernier concernait un joueur et un pôle espoir.

Aucun des contentieux n'a pu trouver de résolution amiable en conciliation.

7.5. Commission Fédérale de Discipline (Marc NAMURA)

1. Observations générales sur l'activité de la commission

La saison 2024/2025 établit un nouveau record de dossiers disciplinaires. Au total, ce ne sont pas moins de 581 dossiers disciplinaires qui ont été traités par la Commission Fédérale de Discipline entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025.

Pour rappel, lors de la saison 2023/2024, la Commission Fédérale de Discipline s'était réunie à **trente-trois (33) reprises** et avait traité **506** dossiers.

Cette saison, la Commission Fédérale de Discipline s'est réunie à **trente-deux (32)** reprises (en présentiel et en visioconférence) et a traité **581** dossiers, répartis de la façon suivante :

- **279 dossiers** disciplinaire (hors cumul 3FT/FDSR)
- **302 dossiers** pour cumul de 3FT/FDSR.

→ Soit une croissance de l'activité de 14,82% par rapport à la saison N-1.

En comparaison avec les saisons **2022/2023** et **2023/2024**, l'activité de la commission pour les dossiers hors FT/FDSR est en croissance continue et soutenue, tout comme les dossiers pour cumul FT/FDSR qui connaissent une hausse de 13% par rapport à la saison N-1.

	2022/2023	2023/2024	2024/2025	% évolution par rapport à 2022/2023	% évolution par rapport à 2023/2024
Dossiers disciplinaire (hors cumul 3FT/FDSR)	161	239	279	+ 73 %	+ 16 %
Dossiers pour cumul 3 FT/FDSR	394	267	302	- 23 %	+ 13 %
Total	555	506	581		

Quelques remarques générales :

- Activité continue tout au long de la saison sportive (inter-saison comprise) ;
- La Commission Fédérale de Discipline s'est réunie entre le 1^{er} septembre 2024 et le 24 juillet 2025, soit environ une séance disciplinaire **tous les 10 jours** ;
- Le nombre de dossiers hors cumul 3FT et FDSR a connu une croissance de 73% par rapport à la saison 2022/2023 et de 16% par rapport à la saison

2023/2024, confirmant notamment la recrudescence des incivilités lors des manifestations sportives, alors que seules les fautes techniques « G2 » sont comptabilisées ;

- Les séances disciplinaires dont l'ordre du jour était des dossiers de FT / FDSR se sont déroulées en visioconférence ;
- La Commission Fédérale de Discipline poursuit sa lutte contre les incivilités et se veut garante du plan de lutte contre les incivilités votées lors de l'Assemblée Générale de la Fédération du 15 octobre 2022 d'en faire une CAUSE NATIONALE avec une TOLERANCE 0 et travaille à l'élaboration d'une échelle des sanctions.

2. L'activité de la Commission en chiffre

Répartition des dossiers (hors cumul 3FT/FDSR) selon le type de saisine :

Total	Rapports d'arbitres	Saisine Secrétaire Général	Transmission CD / LR	Comité Ethique	FBI (notification 5FT/FDSR et +)
279	112	102	4	1	60
	40%	36,5%	1,5%	0,5%	21,5%

Répartition des dossiers hors 3FT/FDSR selon leur nature :

Objets des dossiers	Nombre de Dossiers	Total %
Honorabilité	10	3%
Protocole commotion	2	1%
Faits de mœurs	3	1%
Fraudes / Qualification / Participation	9	3%
Violences verbales (<i>propos déplacés, provocations, menaces, insultes, propos racistes et discriminatoires</i>)	73	27%
Violences physiques (<i>Altercations, Bagarres, Coups, Provocations physiques, FDAR...</i>)	38	14%
Incivilités diverses (<i>attitude public/speaker...</i>)	25	9%
Port d'équipements interdits	7	3%
Paris sportifs	33	12%
Dossier mettant en cause des élus / salariés de CD / LR	4	1%
Autres cas ¹	15	5%
5 ^{ème} / 6 ^{ème} / 7 ^{ème} FT ou FDSR	60	21%
Total :	279	

¹ Non-respect d'une sanction disciplinaire, piratage informatique, non-respect d'une décision de l'AFLD, non-respect d'un jugement de Tribunal de Commerce, harcèlement.

Cette saison 2024/2025 se caractérise par une prédominance nette des dossiers disciplinaires liés aux violences verbales (27 % du total), traduisant une persistance préoccupante de comportements inappropriés, tels que propos déplacés, provocations, menaces, insultes et propos discriminatoires. Cette catégorie, à elle seule, représente plus d'un quart des affaires traitées par la Commission, illustrant la nécessité d'une vigilance accrue pour préserver l'intégrité et le respect de l'ensemble des parties prenantes de la discipline.

Les violences physiques constituent la deuxième cause la plus fréquente (14 %), suivies par les dossiers liés aux 5^e, 6^e ou 7^e FT/FDSR (21 %). Les incivilités diverses (9%) et les dossiers relatifs aux paris sportifs (12 %) viennent compléter l'activité de la Commission.

Par ailleurs sur les **279** dossiers, **144** ont fait l'objet d'une instruction et **19** ont fait l'objet **d'un classement sans suite**.

La commission réaffirme son engagement ferme dans la lutte contre toutes les formes de violences, d'incivilités et de comportements contraires aux valeurs du sport. Elle continuera de mobiliser tous les leviers disciplinaires à sa disposition pour protéger les licenciés, renforcer le respect des règles, et défendre les principes éthiques portés par la Fédération Française de Basketball.

Sur les dossiers d'honorabilité :

Pour la 4^{ème} saison sportive consécutive, la FFBB a réalisé un contrôle de l'honorabilité de l'ensemble des éducateurs sportifs bénévoles, des arbitres et des exploitants d'établissement d'activités physiques et sportives (EAPS) bénévoles disposant d'une licence sportive.

Dans le cadre du contrôle automatisé relatif à l'honorabilité des éducateurs sportifs et des exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) de la Fédération, il est apparu qu'en retour **10 licenciés** de la Fédération exerçaient les fonctions d'éducateur, d'arbitre et/ou d'exploitation à titre bénévole et/ou rémunéré alors même qu'ils faisaient l'objet d'une infraction spécifiée à l'article L.212-9 du code du sport.

La Commission Fédérale de Discipline a donc procédé à l'ouverture de **10** dossiers disciplinaires, représentant un total de **3%** de l'ensemble des dossiers traités.

Concernant ces dossiers :

- Aucun des dossiers disciplinaires ouvert n'a révélé une réhabilitation de la part d'un mis en cause ;
- 3 n'avaient pas fait l'objet d'une condamnation définitive, ce qui constitue une nouveauté de la saison 2024/2025.

Les mis en cause ont fait valoir le fait :

- Qu'ils n'eussent pas connaissance de l'interdiction posée par le Code du sport et reprise par les règlements de la Fédération, cette dernière ne leur ayant pas été notifiée lors de leur condamnation (ils n'avaient pas connaissance de leur incapacité) ;
- Que leur association avait coché la fonction pour participer au fonctionnement interne du club ;
- Qu'ils avaient coché la case au cas où ils auraient à exercer lesdites fonctions.

La Commission Fédérale de Discipline a prononcé des sanctions d'interdiction de prise de licence (pour une durée pouvant atteindre dix (10) années) ou d'exercer toute fonction pour une période déterminée. Certaines décisions ont également consisté à circonscrire la prise de licence à la seule qualité de « *joueur* », excluant toute autre fonction ou activité au sein des structures affiliées.

Sur les dossiers de violences physiques :

Parmi les 38 dossiers disciplinaires, 18 dossiers font état de violences physiques envers un arbitre, dont la compétence est exclusivement dévolue à la Commission Fédérale de Discipline.

Les licenciés mis en cause ont été sanctionnés d'interdictions de participer aux manifestations sportives ou de prise de licence allant de 1 à 3 ans fermes.

Les 20 dossiers disciplinaires restants ont fait état de violences physiques à l'égard d'adversaires, révélant des comportements de plus en plus violents.

Sur les dossiers de Paris Sportifs :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, tous les acteurs des compétitions au sens de l'article L.131-16 du Code du sport ont pour interdiction de réaliser des paris sur leur discipline.

En ce sens, l'article 607 des Règlements Généraux, prévoit notamment que « *Les acteurs des compétitions de basketball ont l'interdiction de parier sur toute compétition de la discipline basketball et d'engager, directement ou par personne interposée, des mises sur des paris reposant sur une compétition de la discipline basketball (...). Ces interdictions portent sur tous les niveaux de compétitions et toutes les compétitions de basketball, quel que soit le territoire sur lequel elles se déroulent* ».

En application de l'article L.131-16-1 du code du sport, les fédérations délégataires peuvent accéder, par demande à l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ), en vue de la mise en œuvre d'une éventuelle procédure de sanction contre un acteur d'une compétition sportive qui aurait parié sur l'une des compétitions de sa discipline, à des informations personnelles relatives à des opérations de jeux enregistrées par un opérateur de jeux ou de paris en ligne agréé.

Le Délégué Intégrité de la Fédération a procédé, au cours de la saison, à deux croisements de fichiers (contrôle de l'ensemble des licenciés).

- Le premier a été opéré sur la période comprise entre le 1^{er} septembre 2024 et le 25 septembre 2024 et dont les résultats ont été remis au délégué intégrité conformité en date du 14 janvier 2025 ;
- Le second a été opéré le 22 avril 2025, sur la période comprise entre le 1^{er} septembre 2024 et le 10 février 2025, dont les résultats positifs conduiront à l'ouverture de procédures disciplinaires au cours de la saison 2025/2026.

Les informations réceptionnées ont fait apparaître des résultats positifs sur des acteurs des compétitions, tels que définis à l'article D.131-36-1 du code du sport et à l'article 607 des règlements généraux.

Pour rappel, la compétence disciplinaire est partagée entre :

- La Commission Juridique de Discipline et des Règlements de la LNB pour toutes les infractions aux paris sportifs lorsque l'acteur (joueur, entraîneur, dirigeant) est licencié dans un club LNB, quelle que soit la compétition concernée ;
- La Commission Fédérale de Discipline pour tous les autres acteurs.

A réception des résultats positifs, la Commission Fédérale de Discipline a procédé à l'ouverture de **33** dossiers disciplinaires.

Sur les sommes engagées, les licenciés ont engagé des mises allant de 0,50€ à 2500€.

Dans le cadre de ces dossiers, les mis en cause ont fait valoir le fait :

- Qu'ils ne connaissaient pas l'existence de l'interdiction de parier ;
- Qu'ils connaissaient l'existence de l'interdiction de parier mais qu'ils ne pensaient pas être concernés ;
- Qu'il s'agissait d'un loisir et qu'ils ne misaient pas dans un but lucratif (*petites mises/faible nombre de paris etc*). ;
- Qu'il n'y avait aucune volonté de fausser le jeu.

Dans le cadre de l'étude de ces dossiers, la Commission Fédérale de Discipline a infligé les sanctions suivantes :

- Avertissement ;
- Amende avec ou sans sursis ;
- Interdiction ferme de participer aux compétitions sportives pour une durée d'une à trois rencontres.

Répartition des recours en appel à l'encontre des décisions de la CFD :

Total dossiers CFD	Nombre de Recours en Appel : 16			
Hors FT/FDSR	14			
FT/FDSR	2			
	Réformation	Retrait	Confirmation	Irrecevabilité
	8	1	6	1

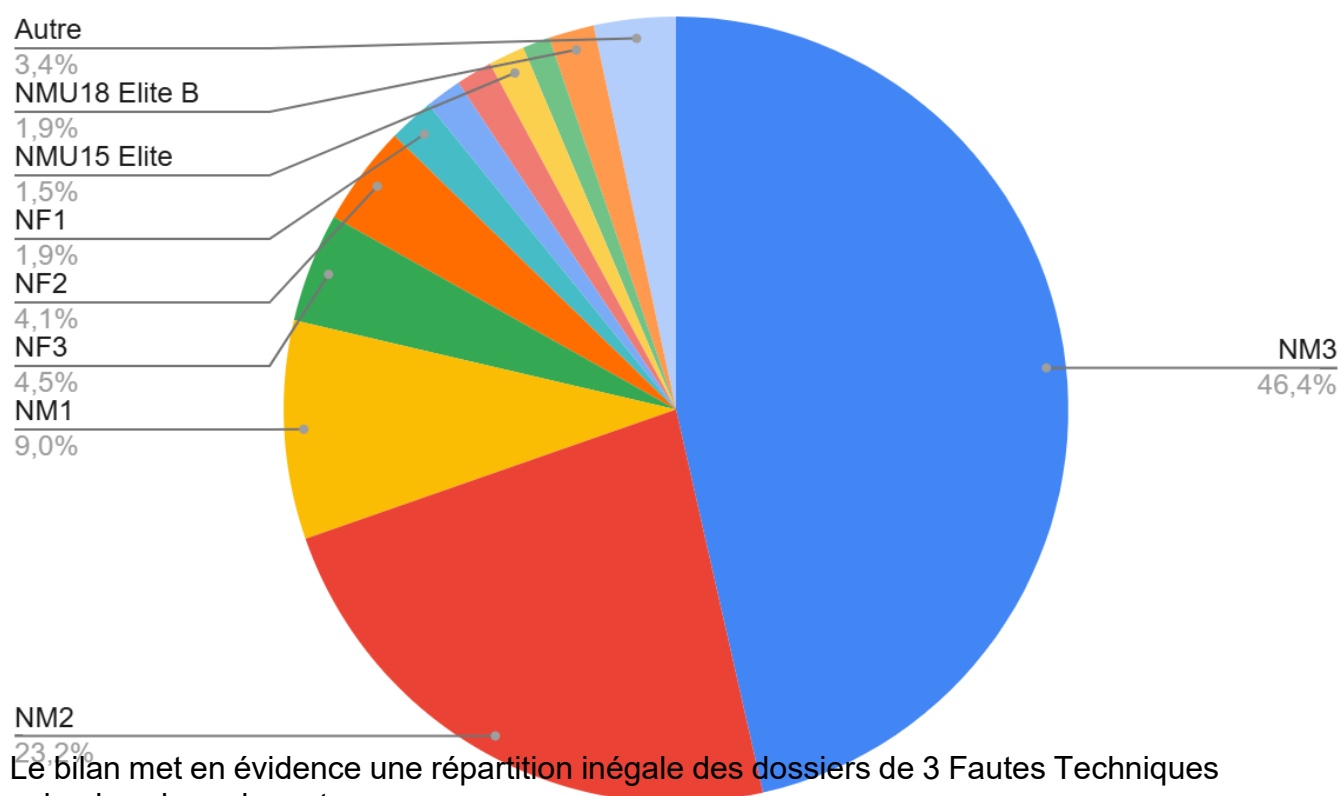
Répartition des dossiers de FT/FDSR selon leur nombre :

Total	3 FT	5 FT	6 FT	7 FT
302	243	45	13	1
	82%	14%	3%	1%

Répartition des fautes techniques selon l'application de l'automatisme de la sanction :

Nombre de dossiers	Automatisme de la sanction	Observations transmises par les licenciés
302	301	1
	99,7%	0,3%

Répartition des fautes techniques par niveau de compétition :



- Domination des championnats masculins dans les dossiers 3FT : les championnats masculins concentrent près de 85% des dossiers ouverts.

- Le championnat NM3 est le championnat le plus concerné par les dossiers de 3FT (46,4%), ce qui s'explique en partie par le nombre d'équipes à évoluer dans ce championnat (112 équipes).
- Les divisions NM2 (16,8%) et NM1 (8,4%) représentent également une part importante des dossiers, mais avec une tendance décroissante au fur et à mesure que le niveau augmente.
- Présence limitée des championnats jeunes = 4,9% au total.

Focus sur les activités menées par la Commission Fédérale de Discipline :

La Commission Fédérale de Discipline a réuni à quatre reprises au cours de la saison 2024/2025, les Commissions Régionales de Discipline, afin d'échanger sur les pratiques, d'harmoniser les procédures sur l'ensemble du territoire et de mieux appréhender les difficultés rencontrées à tous les échelons et travailler à l'élaboration d'une échelle des sanctions ;

- 2 jours de séminaire à la Fédération les 26 et 27 octobre 2024 ;
- 1 journée de séminaire dans les locaux de la Ligue AuRA le 22 février 2025 ;
- 1 journée à Paris dans les locaux de la LNB le 5 avril 2025 ;
- Une dernière session de travail en visioconférence le 20 juin 2025

Le mot du Président

La saison 2024/2025 a été une saison marquée, à nouveau, par des incivilités. Beaucoup trop pour notre sport. Ces incivilités ont évolué, car elles ne se produisent pas seulement sur le terrain, mais aussi en dehors, avec les réseaux sociaux, les supporters, les spectateurs, et même des parents.

La Commission de Discipline et tous ses membres sont pleinement mobilisés pour enrayer ce phénomène, qui est aussi le reflet d'une partie de notre société.

Concernant les quatorze années passées à la Commission de Discipline, et plus particulièrement les cinq ans et demi en tant que président, je souhaite retenir l'engagement fort et entier des services, avec les différents chargés d'instruction (Aldric SAINT-PRIX, Audrey BOURGEON, Mattéo TANCHOT, Claire SAMONATI), sous la houlette d'Amélie MOINE et de Stéphanie PIOGER. Ces personnes ont œuvré au quotidien pour le bien de notre fédération, avec une quantité de travail colossale.

Je retiens aussi la complexité des dossiers de ces dernières années : croisement de fichiers FIJ AISV (Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes), réseaux sociaux, paris sportifs et, malheureusement, propos déplacés ou racistes. Le contentieux disciplinaire s'est considérablement transformé : il ne concerne plus uniquement les bagarres ou les insultes, mais recouvre désormais des situations plus complexes, souvent relayées immédiatement par les médias, ce qui transforme profondément notre sport.

Je retiens aussi tous les membres qui ont œuvré pour cette commission : Jacky RAVIER, Josy SORRENTINO, Francine GRAVIER, qui sont des exemples d'engagement fédéral, le retour d'un ancien arbitre international, Joël DANIELOU, ou encore Yvon PICARD, ancien manager général de Levallois. Le jeune membre que je

suis, comme les autres jeunes membres, ont beaucoup appris à leurs côtés et je tiens à les remercier.

Il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles prêts à s'engager pleinement dans cette mission de la commission de discipline.

Enfin, ayant été joueur, arbitre et entraîneur, j'ai toujours voulu garder le côté pédagogique de ma mission sur certains dossiers concernant de jeunes licenciés. Le dialogue et la mise en alerte de certains comportements sont parfois aussi importants que la sanction immédiate et automatique. Pour cela, je tiens à remercier les deux Jean-Pierre et Stéphanie pour leur confiance. Je resterai toujours au service de la Commission de Discipline si besoin.

7.6. Chambre d'Appel (Jacques LANG)

Si la saison 2024/2025 n'a pas atteint les records de la saison 2022/2023 avec ses 112 dossiers, ce ne sont pas moins de 103 dossiers qui ont été traités par la Chambre d'Appel (contre 98 dossiers en 2023/2024), représentant une hausse de 5% et portant sur des litiges particulièrement complexes.

Quelques remarques générales :

- Organisation de 24 réunions de la Chambre d'Appel – entre deux et trois séances par mois – intégralement tenues en présentiel au siège de la fédération (à l'exception d'une séance organisée en visioconférence en raison de l'urgence liée aux dossiers) ;
- 14 séances ont été présidées par Jacques LANG, Président de la Chambre d'Appel, 10 séances par David JACOTOT, Vice-Président ;
- A la suite du Comité Directeur de la FFBB du 5 juillet 2024, 3 nouveaux membres ont intégré la Chambre d'Appel qui était donc composée de :
 - o 28 membres en section financière ;
 - o 27 membres en section disciplinaire ;
 - o 29 membres en section administrative.
- Activité continue tout au long de la saison sportive (inter-saison comprise), sans période d'interruption ;
- Les dossiers disciplinaires représentent la moitié des recours traités, confirmant la recrudescence des incivilités constatées sur les terrains de basket-ball ;
- Augmentation très forte des dossiers financiers relatifs aux engagements dans les compétitions nationales pour la saison N+1 (rétrogradations, non-engagements en championnats de France, refus de repêchage...) qui traduit une situation financière post-covid extrêmement fragile des clubs « Haut-Niveau » soumis au contrôle de gestion ;
- Pour rappel, le contentieux sportif se caractérise par une multiplicité des recours et la faculté pour les requérants de produire de nouvelles pièces, que la Chambre d'Appel se doit de prendre en compte dans l'étude du dossier. La réformation d'une décision, sur la base d'éléments nouveaux, ne saurait aucunement remettre en cause la pertinence des décisions initiales.

D'un point de vue quantitatif, voici les chiffres arrêtés pour la saison sportive 2024/2025

Répartition des dossiers (103 dossiers)

	Recours Disciplinaires	Recours Administratifs	Recours Financiers	Total
	57	25	21	103
2024/2025	55.3%	24.3%	20.4%	/
2023/2024	50	28	20	98
	51%	28.6%	20.4%	/

Concernant les dossiers disciplinaires :

- **7 dossiers** portaient sur des violences verbales et physiques entre joueurs et entraîneurs lors ou à l'issue de rencontres.
- **8 dossiers** faisaient état de violences verbales, physiques, intimidations ou autres comportements déplacés de joueurs et entraîneurs envers le corps arbitral.
- **2 dossiers** de bagarre générale ont été traités.
- **10 dossiers** concernaient des incidents impliquant des spectateurs (parents, supporters, dirigeants, délégué de club...).
- **4 dossiers** traitaient de propos et attitudes à connotation raciste.
- **2 dossiers** mettaient en cause des arbitres.
- **2 dossiers** traitaient de non-dénonciation de fait de mœurs par des dirigeants de club.
- **1 dossier** concernait l'interdiction de paris sportifs.
- **2 dossiers** de participation d'un joueur sous une fausse identité ont été étudiés.
- **2 dossiers** de non-respect d'une sanction fédérale (arbitrer en étant suspendu) ont été traités.
- **3 dossiers** traitaient d'un manquement aux règlements de la LNB.
- **6 dossiers** liés au cumul de fautes techniques contre 0 la saison dernière ont été examinés.

- **3 dossiers** ont été traités en dernier ressort suite au dessaisissement de l'organe de 1^{ère} instance.
 - Cette saison, si **3 demandes de remise de peine** ont été examinées par la Chambre d'Appel, aucune n'a été accordée.
 - Lors du contrôle de l'honorabilité, la Commission Fédérale de Discipline a sanctionné des licenciés contrôlés positif au FIJ AISV. Néanmoins, aucune décision n'a été frappée d'appel.
- ➔ **En conclusion**, si le nombre total de dossiers est en hausse par rapport à la saison précédente, on observe une légère baisse des dossiers traitant des incivilités entre les acteurs de la rencontre, tandis que les dossiers relatifs à des manquements en dehors du cadre des rencontres sont en augmentation.

Concernant les dossiers administratifs :

- **12 dossiers** traitaient de la participation irrégulière de joueurs ou entraîneurs lors des rencontres (type de licence, défaut de surclassement, qualification au-delà de date de limite, suspension, nombre de mutés...).
 - **1 dossier** concernait le refus d'attribution du statut de non-muté.
 - **1 dossier** concernait la contestation d'un classement.
 - **3 recours** relevaient de réclamations posées lors de rencontres.
 - **1 dossier** concernait l'absence de justification de l'indisponibilité de la salle.
 - **1 dossier** traitait du début tardif d'une rencontre.
 - **1 dossier** a concerné un report de rencontre en raison de l'absence des officiels.
 - **3 dossiers** concernaient le non-respect des obligations sportives.
 - **1 dossier** traitait le non-respect du règlement régissant l'exploitation audiovisuelle, la communication et le marketing LNB.
 - **1 recours** concernait le retrait d'une équipe senior du championnat.
- ➔ **En conclusion**, le nombre de dossiers reste relativement stable par rapport aux saisons précédentes, la majorité des dossiers portant toujours sur des manquements aux règles de participation.

Concernant les dossiers financiers :

- **11 dossiers** traitaient :

- D'un avis défavorable au niveau de compétition acquis sportivement par les clubs pour la saison suivante, assorti d'une rétrogradation en niveau régional (9 dossiers – contre 5 la saison N-1) ;
 - 5 sur les divisions Haut-Niveau (LBWL, LF2, NM1) ;
 - 4 sur les divisions CF/PN (NF1, NF2, NM2) ;
- Ou du refus de repêchage en division supérieure (2 dossiers).

Sur ces 11 dossiers :

- 6 décisions de la CCG (Commission de Contrôle de Gestion) ont été réformées pour valider un engagement dans la division sollicitée grâce aux éléments produits en appel ;
- 5 décisions ont été confirmées (contre 2 décisions sur 5 la saison N-1), ouvrant la possibilité pour les clubs d'engager des recours devant les juridictions administratives.

A noter enfin que le contentieux relatif à l'engagement des clubs par les organes de contrôle de gestion pour la saison 2024/25 s'est poursuivi durant l'été 2025 (bien au-delà qu'à l'accoutumée), nécessitant un traitement urgent et une adaptation constante. Ces dossiers (recours engagés post 1^{er} juillet 2025 et dont le dernier a été traité début septembre) seront répercutés sur le rapport d'activité de la saison prochaine.

- **5 dossiers** concernaient des encadrements des charges de personnel (contre 7 en saison N-1).
- **3 dossiers** traitaient de retrait de points et/ou de pénalités budgétaires ou financières prononcés par la CCG pour infractions constatées à la clôture des comptes au 30 juin 2024 (accession en division supérieure avec une situation nette négative, production de documents non sincères et non fiables), pour 2 confirmations par la Chambre d'Appel.

A noter que les dossiers issus de procédures engagées par la CCG après analyse des comptes clôturés sont en léger retrait par rapport à la saison 2023/2024 (3 pour 5 en N-1) et ce alors même que la CCG a sanctionné davantage de clubs que la saison passée.

- **2 dossiers** concernaient des décisions prises par la Direction Nationale du Contrôle et du Conseil de Gestion des Clubs Professionnels de la LNB, relative à l'application du « *Règlement relatif à l'équité sportive au sein de la première division professionnelle* ».
- ➔ **En conclusion**, si le nombre de dossiers est relativement constant par rapport aux saisons précédentes, la sensibilité, la complexité juridique et financière et l'urgence de ces derniers (refus d'engagement et rétrogradation) se sont grandement renforcées.

Répartition par origine des décisions frappées d'appel (= 103 dossiers)

Comités Départementaux	Ligues Régionales	FFBB	LNB
2	44	49	8
2%	43%	47%	8%

A noter :

- Large augmentation des dossiers issus de la Fédération par rapport à la saison 2023/2024 avec presque la moitié des recours.
- Faible diminution de la proportion des dossiers issus des ligues régionales (6 dossiers en moins).
- Part constante des dossiers issus des comités départementaux et de la LNB par rapport aux saisons précédentes.

❖ Concernant les recours contre des décisions prises par la FFBB :

CFD	CCG	CF5x5	CF Juridique Qualifications	CHNOC	CFT	CFHNC
16	19	12	1	1	0	1
33%	39%	24%	2%	2%	/	/

A noter :

- Le nombre de recours contre les décisions de la CCG est identique à la saison passée ;
- La proportion des recours contre les décisions de la Commission de Discipline s'est maintenue aux alentours de 30% (de 9 en N-1 à 16) ;
- La proportion des recours contre les décisions de la Commission 5x5 a augmenté pour atteindre 24% du contentieux fédéral (+7 dossiers) ;
- Un seul dossier de la Commission juridique – Qualifications et de la Commission Haut Niveau des Officiels ont fait l'objet d'un recours.

❖ Concernant les ultra-marins :

Il a été relevé un maintien par rapport à la saison précédente du nombre de recours contre des décisions des territoires ultra-marins : **10 dossiers** (soit 13%) contre 13 dossiers la saison dernière.

LR Guadeloupe	LR Mayotte	LR Martinique	LR Guyane	LR La Réunion
1	4	2	2	1

2. Sur le fond des dossiers en appel (103 dossiers traités) :

En matière disciplinaire : sur 57 dossiers							
Retrait	Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et réformation sur le fond	Annulation sur le fond	Réformation sur le fond	Annulation sur la forme et renvoi devant la même commission de 1ère instance	Traité en 1ère instance
1	2	18	8	6	18	1	3
2%	4%	31%	14%	11%	31%	2%	5%

En matière administrative : sur 25 dossiers							
Retrait	Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision	Annulation et saisine d'une nouvelle Commission	
0	1	11	4	7	2	0	
/	4%	44%	16%	28%	8%	/	

En matière financière : sur 21 dossiers						
Retrait	Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision	
0	0	9	0	12	0	
/	/	43%	/	57%	/	

Les recours en conciliation devant le CNOSF

11 décisions de la Chambre d'Appel ont été contestées devant la Conférence des Conciliateurs du CNOSF (contre 10 en 2023/2024).

Proposition de s'en tenir à la décision contestée	Irrecevabilité / Retrait	Autre proposition	Accord à l'audience	Dossiers à l'étude été 2025
7	3	0	1	

Le conciliateur a suivi la position de la Chambre d'Appel dans des dossiers qui concernaient :

- Le non-respect de l'article 9.3 des règlements sportifs généraux ;
- La perte par pénalité d'une rencontre pour méconnaissance des règles de participation (non-respect du nombre maximum de joueurs mutés) ;
- L'attitude agressive ponctuée de propos excessifs et désobligeants de la part d'un arbitre ;
- Le comportement inadapté d'une spectatrice à l'égard des arbitres au cours d'une rencontre ;
- Les sanctions de retrait de point et de rétrogradation.

Un dossier financier a fait l'objet d'un accord à l'audience, par lequel le club s'est engagé à transmettre son plan de trésorerie 2024/2025 dûment complété, et la FFBB a accepté, en contrepartie, d'engager l'équipe première du club en Championnat de France de Nationale Masculine 3 pour la saison 2024/2025.

Quatre recours ont été étudiés au cours de l'été 2025 par la Conférence des Conciliateurs du CNOSF, dont une proposition de conciliation n'est, à date, pas connue.

Parmi les trois propositions reçues, le conciliateur a suivi la position de la Chambre d'Appel, tant pour le dossier relatif à la luxury tax, que pour ceux qui concernaient une rétrogradation.

Ainsi, concernant les deux recours déposés devant le Tribunal Administratif, l'un est toujours pendant au fond, tandis que l'autre a été retiré suite à un désistement.

Les salariés remercient chaleureusement Jacques LANG pour son engagement et son investissement au sein de la Chambre d'Appel pendant de très nombreuses années. Son expertise, ses conseils et la qualité de ses échanges ont été grandement appréciés, et ils lui souhaitent tout autant de réussite dans ses futures fonctions.

Mot du Président

Je souhaiterais remercier :

- Le personnel du service juridique, ainsi que les membres de la Chambre d'Appel qui ont joué un rôle majeur dans le bon fonctionnement de celle-ci.
- C'est avec regrets que je quitte mes fonctions, mais je suis persuadé que la Chambre d'Appel est en de très bonnes mains, celles de mon successeur qui est un brillant et humain juriste.

7.7. Paris Sportifs (Perrine LE LEUCH/René KIRSCH)

Réunions

Rassemblement des délégués Intégrités – « XV de France de l'intégrité » :

Le 15 mai 2025, le Comité National du Sport Olympique Français (CNOSF), l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) et le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, ont souhaité réunir les délégués intégrité des 15 fédérations dont les disciplines sont les plus exposées aux paris sportifs afin de renforcer leur coopération et leurs actions techniques.

Les délégués intégrité de la FFBB y ont participé.

Lors de cette réunion le rôle des délégués intégrité a été abordé. Il a notamment été rappelé que pour monter un plan de sensibilisation en interne, au sein de sa fédération, il convient de veiller à :

1. Utiliser les ressources déjà existantes ;
2. Cibler les publics principalement exposés ;
3. Prendre en compte la spécificité des compétitions internationales.

Le rôle de référent intégrité est primordial : il est tant un point de contact en interne à la fédération qu'en externe avec le reste du mouvement sportif et les autorités.

Aussi, la lutte contre la manipulation des compétitions n'est pas seulement un sujet de corruption mais aussi de santé mentale.

Il a été indiqué qu'après la période olympique de 2024, les croisements de fichiers réalisés ont fait apparaître quelques contrôles positifs, aucun pour les disciplines du basket-ball.

Séminaire à Stockholm :

Au mois de mai, la FFBB a été invitée à Stockholm pour participer à un séminaire organisé par The European Lotteries & World Lottery Association sur la thématique des paris sportifs : « *Sports Betting Seminar, May 21-23, 2025* ».

Audrey BOURGEON, déléguée intégrité, a pris part à une table ronde intitulée « *Integrity / Responsible gaming* » et a présenté les actions de coordination en matière de détection et d'investigation, avec les autorités nationales et internationales, et l'engagement de la FFBB à organiser des actions de prévention et de sensibilisation relatives aux risques des paris sportifs et à la manipulation des compétitions.

Réunion plénière de la Plateforme de lutte contre la manipulation des compétitions

Le 2 juin 2025, la FFBB a participé à la réunion plénière de la Plateforme de lutte contre la manipulation des compétitions, organisée au ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Ouverte par Madame Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et par Madame Isabelle FALQUE PIERROTIN, la présidente de l'ANJ, cette rencontre a réuni les membres de la plateforme.

Les points suivants ont notamment été abordés :

- Bilan de l'activité de la plateforme :

À l'échelle mondiale, une augmentation du nombre d'alertes liées aux paris sportifs a été observée, particulièrement dans le sport féminin ainsi qu'en Amérique Centrale et du Sud.

La tendance apparaît différente en France :

- Entre 2019 et 2024, la part des alertes traitées par l'ANJ est passée de 39 % à 9,8 %.
- Cette évolution se confirme au début de l'année 2025, avec encore une baisse de 5 % du volume d'alertes enregistrées.

- Surveillance des opérateurs de jeux durant les compétitions :

La FFBB figure parmi les fédérations les plus actives en matière de prévention et de régulation, notamment grâce à son partenariat avec la FDJ et aux croisements de fichiers réguliers qu'elle met en œuvre.

- Prévention des manipulations et sensibilisation aux risques liés aux jeux d'argent et de hasard :

La FDJ mène des actions de sensibilisations au cours desquelles le message suivant est rappelé : s'abstenir de parier sur sa propre discipline et dénoncer toute approche suspecte.

Pour les prochains mois, l'accent sera mis sur des actions de prévention à l'addiction aux paris sportifs. L'Organisation Mondiale de la Santé a reconnu l'addiction aux jeux d'argent comme une maladie.

Evolution de la « Liste sport »

Pour rappel, au cours de la saison 2023/2024, la FFBB a, en collaboration avec l'ANJ, mené des travaux quant à la refonte de la liste sport, qui régit l'offre de paris autorisée par l'ANJ et disponible en France, en vue notamment de renforcer sa cohérence afin d'assurer une meilleure lisibilité et souplesse.

La nouvelle liste sport est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2024 et un bilan a été effectué 6 mois plus tard auquel la FFBB a été associée.

Le 27 janvier 2025 une réunion a eu lieu avec l'ANJ qui a indiqué, d'une part, que s'agissant des disciplines du basket, la nouvelle liste sport avait bien été appréhendée par les opérateurs de paris de sportifs et les parieurs, et, d'autre part, qu'il n'y avait pas eu d'alerte particulière.

Demande d'ajout :

Le 2 juin 2025, la FFBB, en collaboration avec la Ligue Nationale de Basket (LNB), a sollicité l'ajout d'une compétition à savoir la « *Supercoupe* » qui est un événement

organisé par la LNB regroupant les vainqueurs des championnats de 1ère et 2ème divisions professionnelles masculines, le vainqueur de la coupe de France et le vainqueur de la Leaders Cup 1ère division.

Par une décision du 3 juillet 2025, l'ANJ a accepté la demande d'inscription sur la liste des supports de paris autorisés la « *Supercoupe* ».

Sur la pratique du 3x3

Le Tournoi Olympique de Basketball 3x3 a été inscrit sur la liste des supports de paris autorisés.

Pour ce faire, la FFBB a travaillé en collaboration avec l'ANJ, la FIBA et la LNB à la suite d'une demande d'inscription, formulée par la société Betclik Enterprises Limited, du tournoi Olympique de Basketball 3x3 sur la liste sport.

Les restrictions destinées à limiter les risques de manipulation, sont les suivantes :

- *création d'un type de résultats spécifiques au 3x3 (sans reprise du 5x5) ;*
- *autorisation limitée aux phases finales (hors phases de groupes) ;*
- *paris autorisés uniquement sur des résultats collectifs (vainqueur du match ou de la compétition, équipes qualifiées, classements attaque/défense, score final) ;*
- *interdiction des paris sur les performances individuelles ;*
- *reprise du dispositif en vigueur pour les Jeux Olympiques.*

La possibilité de parier sur le basket 3x3 demeure à ce jour uniquement limitée aux Jeux Olympiques.

Formation / sensibilisation

Au cours de la saison 2024/2025, la Fédération a poursuivi ses interventions en termes de formation et de sensibilisation auprès des acteurs des compétitions (*joueurs, entraîneurs, agents sportifs, arbitres, correspondants des intégrités*).

La page internet dédiée du site de la FFBB « Paris sportifs / intégrité » demeure accessible et relayée (reprise sur le nouveau site internet FFBB), comprenant également un e-learning accessible et gratuit « *Connaître l'environnement des Paris Sportifs* ».

Par ailleurs, les actions suivantes ont pu être effectuées :

- **29 novembre 2024** : envoi d'un courrier aux clubs de 1ère et 2ème division masculine professionnelle, LBWL, LF2 et NM1 pour mise à jour du réseau des correspondants intégrité ;
- **20 mars 2025** : organisation d'un webinaire « *information et sensibilisation sur les paris sportifs* » pour les correspondants intégrité des clubs de LF2, LBWL, NM1, 1ère et 2ème division masculine professionnelle.

L'ANJ, la FDJ, les délégués intégrité de la FFBB et la LNB sont intervenus.

- **Juin – Juillet 2025** : Interventions et sensibilisation sur les risques liés aux paris sportifs auprès de chacune des Equipes de France A 5x5 (H et F) et 3x3 (H et F), ainsi qu'auprès des équipes de France jeunes.

Il a été rappelé :

- D'une part, l'interdiction d'effectuer des opérations de paris sportifs sur la discipline du Basket ;
- D'autre part, l'interdiction de divulguer des informations confidentielles ;
- Les bonnes pratiques à adopter.

Enfin, lors de ces interventions, il est rappelé l'existence de la plateforme nationale de lutte contre les manipulations sportives et les coordonnées utiles pour signaler des soupçons de manipulations sur des compétitions sportives → www.signalesport.fr

Croisements de fichiers

Le Délégué Intégrité de la FFBB a procédé, au cours de la saison, à deux croisements de fichiers :

- Le premier a été effectué sur la période comprise entre le 1^{er} septembre 2024 et le 25 septembre 2024 :
 - **Population ciblée** : Joueurs
 - **Compétition visée** : Coupe de France Robert BUSNEL (1^{er} tour) ;
- Le second a été effectué sur la période comprise entre le 1^{er} septembre 2024 et le 10 février 2025 :
 - **Population ciblée** : Arbitres (Betclic Elite/ Elite 2 / LBWL) et arbitres jeunes espoirs, OTM HN et statisticiens Agents sportifs Joueurs Betclic Elite/Elite2, Joueurs sous contrat aspirant/stagiaire et convention de formation, Présidents, entraîneurs principaux et assistants Betclic Elite et Elite2, Joueurs-ses LBWL/LF2/NM1, Présidents, entraîneurs principaux et assistants LBWL/LF2/NM1, correspondants intégrité des clubs (Betclic Elite/Elite2/LBWL/LF2/NM1), Membres Comité Directeur FFBB/LNB et membres Assemblée Générale LNB, Salariés FFBB/LNB ;
 - **Compétitions** : Betclic Elite, Elite2, Leaders Cup Betclic et Elite2, LBWL, compétitions européennes, Coupes de France, matchs EDF (fenêtres internationales novembre 2024 [H-F] et février 2025 [F]) ;

En fonction de critères établis par le service intégrité et conformité et validés par le Bureau Fédéral, sont mis en œuvre :

Période	Courrier de rappel	Procédures disciplinaire
01/09/2024 au 25/09/2024	100	32
01/09/2024 au 10/02/2025	33	26

Cette saison, une enquête a également été réalisée auprès d'un public cible en lien avec une rencontre de Coupe de France ayant attiré une attention particulière. Les éléments recueillis n'ont pas permis d'établir que les parieurs disposaient d'informations privilégiées, qu'ils aient communiqué de telles informations à des tiers ou qu'ils aient participé à des pratiques irrégulières.

D'autres croisements de fichiers ont été sollicités par le délégué intégrité auprès de l'ANJ en « *one shot* » au cours de la saison, afin d'effectuer des contrôles sur des compétitions faisant l'objet d'une surveillance ou attention particulière en lien avec l'ANJ et la FIBA.

Contrat d'autorisation de droits aux paris

Le contrat d'autorisation d'organisation de paris sportifs, conclu pour 5 ans en application du code du sport, définit les conditions selon lesquelles la FFBB accorde, à un opérateur agréé par l'ANJ, un droit non exclusif d'organiser des paris sur les compétitions qu'elle organise.

Le contrat d'autorisation conclu pour la période 2020/2021 – 2024/2025 est arrivé à son terme le 30 juin 2025. Dans cette perspective, la FFBB a, au cours de la saison 2024/2025, travaillé à l'actualisation de ce contrat pour la période 2025/2026 à 2029/2030.

Ainsi, les compétitions ouvertes aux paris sportifs seront les suivantes :

- Leaders Cup;
- Leaders Cup Elite 2;
- Championnat de France 1ère division professionnelle masculine : Saison régulière, phases finales ;
- Championnat de France 2ème division professionnelle masculine : Saison régulière, phases finales ;
- Coupe de France Féminine Joe JAUNAY ;
- Coupe de France Masculine Robert BUSNEL ;
- Matches des Equipes de France dont la FFBB détient les droits d'exploitation ;
- Championnat de France de 1ère division féminine : saison régulière, phases finales ;
- Match des champions de 1ère division féminine ;
- Supercoupe

Prospectives pour 2025/2026

Dans le cadre de son contrat de délégation, la FFBB doit s'assurer du caractère sincère et équitable des résultats des compétitions qu'elle organise, en prévenant les risques de manipulation des résultats par :

- la valorisation du dispositif de signalement permettant d'alerter sur les manipulations de compétitions, notamment sur le site internet de la fédération,

- une sensibilisation de ses licenciés, salariés et bénévoles sur l'interdiction de parier pour les acteurs de la compétition et les risques des paris sportifs, notamment liés à l'addiction et à l'intégrité de la compétition.

Ainsi, la FFBB poursuivra ses actions en termes de formation et de sensibilisation auprès de l'ensemble des acteurs du basketball et établira un plan d'action s'agissant notamment des croisements de fichiers qui seront de nouveau effectués.

La FFBB continuera son engagement aux travaux sur la thématique des paris sportifs avec l'ensemble du mouvement sportif (Ministère des Sports, ANJ, FDJ, FIBA) et de surcroît au sein de la plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives.

Je tiens à remercier les services dédiés pour leur compétence, implication, confidentialité et concours dans la mission fédérale des paris sportifs.

7.8. Comité Ethique (Cathy GISCOU)

Lors de la mandature 2021-2025, le Comité Ethique se composait, outre sa présidente, de six membres dont un vice-président, proposés respectivement par la FFBB et la LNB. En l'état, une place proposée par la LNB demeure vacante. Il est à noter l'intégration de la proposition des membres à parité hommes/femmes au sein du Comité Ethique.

Traitement et prévention des conflits d'intérêt

Informations Générales

La saison 2024/2025 a été marquée par la mise en place des actions visant à renforcer les dispositions du Titre IV de la Charte Ethique relatif au « *traitement et prévention des conflits d'intérêt* », avec comme point d'orgue le lancement de la déclaration d'intérêt particulier (DIP).

Le Comité Ethique a relevé l'importance de définir et distinguer les notions suivantes avant de déterminer les personnes soumises à la DIP :

- **L'intérêt général** qui renvoie à l'intérêt de tous, de la famille du basket et plus largement de la discipline du basket ;
- **L'intérêt personnel/particulier** qui se traduit par « *tout avantage pour soi-même, ses proches ou encore pour des personnes ou organisations avec lesquelles la personne entretient ou a entretenu des relations institutionnelles ou professionnelles ainsi que personnelles, d'affaires significatives, ou avec lesquelles elle est directement liée par des participations ou des obligations financières ou civiles.* » ;
- **Le conflit d'intérêts** qui est « *une situation pendant laquelle l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions d'un membre au sein d'une institution du Basket-ball est altéré/empêché par un intérêt personnel/particulier.* ».

Celles-ci sont notamment celles qui en raison de leur fonction, de leur activité ou de leur situation, l'exercice indépendant, impartial et objectif de leur mission au sein d'une

institution du Basket-ball, pouvait être altérées/empêchées par un intérêt personnel/particulier, susceptible de l'être ou en avoir l'apparence.

Le Comité Ethique a publié deux avis au cours de la saison 2024/2025 indiquant la liste des personnes concernées par la DIP et devant la renseigner. Au total, ce sont environ 800 personnes qui sont concernées.

- **Le 1^{er} avis a été publié le 11 mars 2025** à la suite des élections organisées au sein des ligues régionales et comités départementaux/territoriaux, ainsi que les élections de la Ligue Nationale de Basket (LNB) pour la mandature en cours lisant la population concernée :

Comités	Ligues	LNB
Présidents	Présidents	Membres du Comité Directeur
Vice-Présidents	Vice-Présidents	Membres de la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements
Secrétaires Généraux	Secrétaires Généraux	Membres de la Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion des clubs professionnels
Trésoriers	Trésoriers	Membres de la Commission sportive
	Président et Vice-Président de la Commission de Discipline	
	Président et Vice-Président de la Commission Sportive	

- **Le 2nd avis a été publié le 26 juin 2025** à la suite des élections fédérales du 14 décembre 2024 et aux évolutions afférentes pour la mandature 2025/2028 lisant la population concernée :

FFBB
Membres du Comité Directeur
Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales et de Vérification des Pouvoirs
Membres de la Chambre d'Appel, du Comité Ethique, de la Commission Fédérale de Discipline, de la Commission Contrôle de Gestion, de la Commission des Agents Sportifs, du Jury d'Honneur
Les Présidents et Vice-Présidents des commissions fédérales disposant d'un pouvoir administratif

Le Comité Ethique se réserve le droit de modifier et compléter ces listes à tout moment.

Mise en œuvre de la DIP

Le Comité Ethique a créé un formulaire en collaboration avec la société Drag'n Survey spécialisée dans la création de formulaires en ligne et offrant un outil fiable et sécuritaire s'agissant notamment du traitement des données personnelles.

Dans ce formulaire, le déclarant doit relever et indiquer l'ensemble des intérêts :

- Personnels avec des institutions du basket ;
- Des proches avec des institutions du basket ;
- Personnels avec des institutions environnantes du basket ;
- Des proches avec des institutions environnantes du basket.

Ce formulaire a été adressé, par courriel, à chacun des déclarants avec le lien d'accès au formulaire de la DIP. Un suivi a été assuré par les services pour les différentes difficultés rencontrées et les relances.

La déclaration doit être sincère et peut être modifiée à tout moment au moyen de déclarations rectificatives, jusqu'à la fin de l'exercice du mandat. La modification de la déclaration en cas de changement de situation d'un déclarant s'apparente à une obligation qui pourrait faire l'objet d'une sanction en cas de non-respect.

La DIP dûment renseignée est transmise exclusivement au Comité Ethique et aux administrations, lui permettant ainsi de renforcer son rôle préventif en matière de conflits d'intérêts en identifiant *a priori* les situations à risque.

La mise en œuvre s'est déroulée en 2 phases :

- **1^{ère} phase** : pour les personnes concernées par l'avis N°01, le lien permettant l'accès au formulaire a été adressé à partir du 11 mars 2025 ;
- **2^{ème} phase** : pour les personnes concernées par l'avis N°02, le lien permettant l'accès au formulaire a été adressé le 31 juillet 2025.

Le Comité Ethique poursuit actuellement son travail de suivi et de collecte des réponses. Pour cela, des relances sont régulièrement effectuées.

Objectif de la DIP et premières analyses

Le Comité Ethique rappelle que la DIP a pour objectif de prévenir et d'aider à traiter les conflits d'intérêts et ce, en application des principes relevant de la Charte Ethique, de la Loi SAPIN II de 2016 modifiée, de la loi du 2 mars 2022 et de la cartographie des risques établie par la FFBB.

La production et le traitement de la DIP doit permettre, d'une part, d'appréhender au cas par cas les intérêts particuliers d'une personne, susceptibles d'interférer avec l'intérêt général du Basket dans le cadre de l'exercice de sa fonction et, d'autre part, de prononcer des avis sur des situations globales et fréquentes.

L'étude de la DIP va contribuer à la mise en place d'avis et de recommandations générales et/ou personnelles et à la création de guides ou supports relatifs aux notions de conflit d'intérêt, de déport, et de cumul de fonctions.

Les personnes exerçant des fonctions au sein des instances dirigeantes et/ou commissions qui se trouvent dans une situation de conflit d'intérêts sont tenues :

- De prévenir des liens directs ou indirects avec une personne ;
- De s'abstenir de siéger, délibérer ou interférer de quelque manière que ce soit (déport) ;

- De s'abstenir d'adresser des instructions aux personnes titulaires de fonctions exécutives.

Ci-après un tableau relatif au taux de réponse apportées par les personnes concernées par la DIP :

Structures	Nombre de personnes concernées	Nbre de répondants	Taux de réponse
FFBB	171	90	52,6 %
LNB	48	41	83 %
ARA	79	71	88,6%
BFC	35	31	88,6%
BRE	25	25	100 %
COR	7	5	57,1%
CVL	30	29	96,7%
GES	45	45	100%
GUA	9	6	66,7%
GUY	6	5	83,3%
HDF	35	35	100 %
IDF	39	37	92,3%
MAR	11	11	100%
MAY	9	7	77,8%
NAQ	64	62	96,9%
NCA	6	6	100%
NOR	33	31	90, 9%
OCC	54	50	92,6%
PDL	40	40	100%
PFR	2	2	100%
REU	5	5	100%
SUD	34	29	85,3
WEF	1	0	0 %

L'activité du Comité Ethique

Pour rappel, le Comité Ethique peut être saisi par les personnes physiques et morales suivantes :

- Les clubs affiliés et engagés dans les compétitions organisées par la LNB, la FFBB et ses organes déconcentrés ;
- Le Président de la FFBB ;
- Le Président de la LNB ;
- Les Présidents des comités départementaux/territoriaux ;
- Les Présidents des ligues régionales ;
- Les clubs 3.0.

Le Comité Ethique peut également se saisir d'office de toute question/situation qui entre dans son champ de compétence et dont il aurait connaissance.

Pour la saison 2024/2025, le Comité Ethique s'est réuni à 5 reprises, dont une fois en présentiel, et a traité un total de 8 dossiers.

Synthèse des dossiers traités

Type	Faits	Actes rendus	Publication
Auto-saisine (3)	Dysfonctionnements au sein d'un comité départemental	En cours de traitement	/
	Incidents survenus lors de l'AG d'un club	Saisine CFD	OUI
	Discrimination	Avis de portée générale	OUI
Président FFBB (3)	Dysfonctionnements au sein d'une ligue régionale	Courrier de rappel à la réglementation	OUI
	Remise en cause de l'intégrité d'un entraîneur sur un réseau social	Saisine CFD	NON
	Difficultés d'exercer une fonction d'élu au sein d'une ligue régionale	En cours de traitement	/
Présidents d'organismes déconcentrés (2)	Remise en cause de l'intégrité des arbitres sur un réseau social	Saisine CFD	OUI
	Etude sur la conclusion d'un contrat entre un CD et la société d'un membre de son Comité Directeur	Transmission à la Cellule RGPD de la FFBB	NON

Prospectives pour 2025/2026

Dans le cadre de son contrat de délégation, la FFBB s'est engagée à :

- Prévenir les risques de corruption et de conflits d'intérêt, notamment en s'appuyant sur les outils développés par le ministère et l'Agence Française Anticorruption ;
- Mettre en place une procédure de déport pour toutes les situations où un conflit d'intérêts ou de risque de conflit d'intérêts influence ou paraît influencer une décision ;
- Donner les moyens à son Comité d'Ethique de fonctionner, en garantissant son indépendance.

Pour la saison 2025/2026, le Comité Ethique poursuivra ses travaux en ce sens, s'agissant notamment de l'étude des réponses à la déclaration d'intérêt particulier et à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques.

Je tiens à remercier les membres du Comité Ethique de leurs engagements à répondre sans détour à cette mission, au regard des enjeux d'éthique et d'intégrité dont la croissance est perfectible.

7.9. Mise en concurrence (Frédérique PRUD'HOMME)

L'activité de la Cellule Mise en Concurrence

Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Financier le 19 octobre 2024, la Cellule Mise en Concurrence (MEC) est intervenue à plusieurs reprises. Ses actions ont porté sur des sujets variés, relevant des seuils 2 à 4 prévus à l'article 7.1.a du Règlement Financier :

Seuil	Nombres de dossiers	Intervention de la Cellule MEC	Sujets
Seuil 2 Montant supérieur à 8000 € et inférieur ou égal à 20 000 € HT	1	Validation des seuils (et rédaction du cahier des charges)	Maillots et chasubles pour le 3x3
Seuil 3 Montant supérieur à 20 000 € et inférieur ou égal à 40 000 € HT	4	Relecture et validation des cahiers des charges	RSO
			Audit filiales
			Montres connectées (annulé)
			Outils Planner
Seuil 4 Montant supérieur à 40 000 € HT	3	Rédaction et validation du cahier des charges	Accompagnement de la CCG
		Rédaction et validation du cahier des charges et participation aux auditions	Plateforme d'adoption digitale
		Rédaction et validation du cahier des charges	Outils de captation vidéo pour LBWL

Prospectives pour 2025/2026

La Cellule MEC, après une année de fonctionnement et des premiers ajustements opérés, entend poursuivre son activité et renforcer son efficacité pour la saison 2025/2026.

Dans cet objectif, un nouveau Règlement Financier sera présenté à l'Assemblée Générale le 11 octobre 2025, pour validation, qui introduira quelques évolutions, notamment :

- L'augmentation du nombre de membres de la Cellule MEC, qui permettra à la fois de renforcer son efficacité et son expertise sur les dossiers ;
- Le relèvement des seuils financiers, afin de concentrer l'intervention de la Cellule MEC sur les dossiers présentant les enjeux les plus importants.

Parallèlement, afin de limiter la récurrence des procédures et d'optimiser le temps consacré aux dossiers, la Cellule MEC encourage les porteurs de projet à privilégier les engagements pluriannuels et à anticiper les besoins à moyen terme. Aussi, la

Cellule MEC se tient à la disposition des services pour échanger en amont de leurs projets pour les conseiller et les accompagner.

Je souhaite terminer ce rapport par des remerciements appuyés à tous les acteurs, élus, porteurs de projet et salariés, concernés par les différents dossiers.

Ces derniers, plus ou moins ambitieux et chronophages, nous ont cependant permis de fructueux échanges et débats afin de prendre les meilleures décisions possibles concernant les engagements de dépenses de notre fédération.

7.10. Cellule signalement

Honorabilité

Observations Générales

Depuis la saison 2021/2022, la FFBB a mis en place un contrôle annuel de l'honorabilité.

Il s'agit de la 4ème saison sportive consécutive au cours de laquelle la FFBB réalise ces contrôles.

Sont concernés par le contrôle d'honorabilité les licenciés de la FFBB qui exercent les activités d'entraîneurs, d'arbitres ainsi que les présidents d'associations sportives.

Pour rappel, la notion d'honorabilité recouvre une obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour exercer les activités suivantes :

- Éducateur sportif ;
- Exploitant d'un établissement d'activités physiques et sportives EAPS ;
- Arbitre ou juge.

Le contrôle est réalisé par le SI-Honorabilité du Ministère des Sports, de la Jeunesse de la Vie Associative. Il s'effectue par un croisement de fichiers entre les données fournis par la FFBB et le FIJAISV (Fichier Judiciaire des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes).

En outre, les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle font l'objet de contrôles systématiques réalisés annuellement par une consultation automatisée du bulletin N° 2 du casier judiciaire et du FIJAISV.

Il est possible de consulter la carte professionnelle d'un éducateur sportif directement depuis le site internet : <http://eapublic.sports.gouv.fr/>

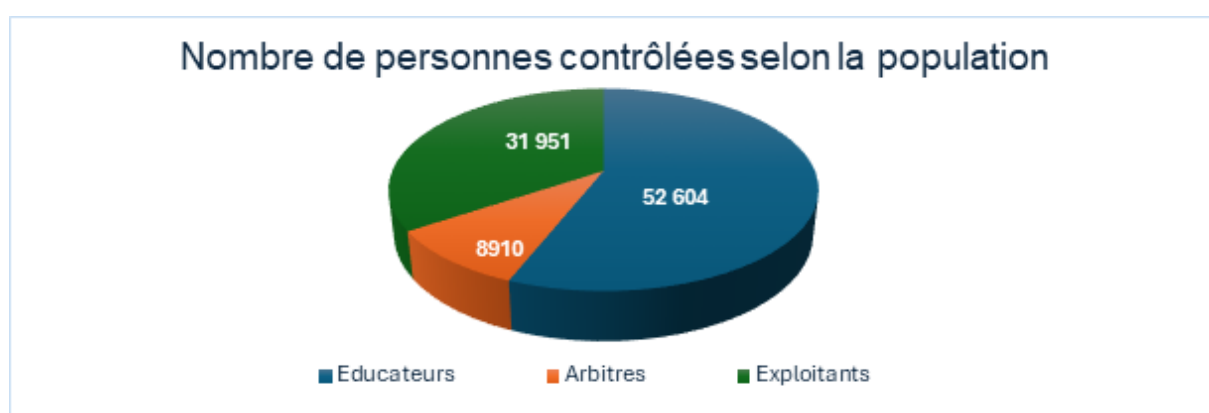
Les contrôles des licenciés concernés sont effectués tout au long de la saison sportive, en fonction de leur date de qualification.

Ainsi, 3 dépôts de fichiers ont été réalisés comme suit :

Dépôts	Date	Période
1	24/10/2024	1 ^{er} juillet 2024 au 30 septembre 2024
2	26/02/2025	1 ^{er} octobre 2024 au 31 janvier 2025
3	20/06/2025	1 ^{er} février 2025 au 20 juin 2025

Des améliorations techniques ont été mises en place afin d'éviter le dépôt de contrôle en doublons (primauté du contrôle en qualité d'éducateur (par exemple si le licencié est également arbitre et/ou exploitant EAPS)).

Chiffres globaux des contrôles :



En totalité **93 465 licenciés** exerçant les fonctions d'éducateur sportif, d'exploitant d'un EAPS et/ou d'arbitre ont été contrôlés pour la saison 2024/2025.

En détail :

A savoir :

***Notion d'erreur :** les erreurs résultent d'un problème technique lié au format des champs renseignés (valeurs incorrectes) lors du dépôt du fichier (*ex : code commune, code pays ou code département*).

***Notion d'AIA (*Aucune Identité Applicable*) :** erreurs sur les données personnelles déclarées sur notre base de données FBI. En effet, l'identité transmise doit être identique à celle qui figure au Répertoire National de l'Identité des Personnes Physiques (RNIPP). Le plus souvent, les erreurs sont liées à la civilité, la date de naissance ou le nom de famille.

EDUCATEURS						
Périodes	Dates dépôt	Nombre personnes soumises contrôle	de	Nombre* aud'erreurs	TOTAL (nombre de personnes contrôlées)	AIA*
01/07 31/07	au	13530		565	12 965	1113
01/08 31/08	au	12079		553	11 526	
01/09 30/09	au	21937		898	21 039	
01/10 31/10	au	4134		319	3 815	
01/11 30/11	au	1864		205	1659	
01/12 31/12	au	573		79	494	
01/01 31/01	au	636		33	603	
01/02 30/06	au	560		57	503	
TOTAUX		55 313		2 709	52 604	

ARBITRES						
Périodes	Date de dépôts	Nombre personnes soumises contrôle	de	Nombre aud'erreurs	TOTAL (nombre de personnes contrôlées)	AIA
01/07 15/07	au	10 449		336	10113	551
16/07 31/07	au	4 184		102	4082	
01/08 31/08	au	13 137		438	12699	
01/10 31/10	au	3 112		202	2910	
01/11 30/11	au	1272		94	1178	
01/12 31/12	au	357		39	318	
01/01 31/01	au	384		27	357	
01/02 30/06	au	322		28	294	
TOTAUX		33 217		1 266	31 951	

EXPLOITANTS						
Périodes	Dates dépôts	Nombre personnes soumises contrôle	de	Nombre aud'erreurs	TOTAL (nombre de personnes contrôlées)	AIA
01/07 31/07	au	5594		294	5300	149
01/08 31/08	au	1612		106	1506	
01/09 30/09	au	1785		91	1694	
01/10 31/10	au	274		19	255	
01/11 30/11	au	85		13	72	
01/12 31/12	au	30		3	27	
01/01 31/01	au	19		0	19	
01/02 30/06	au	41		4	37	
TOTAUX		9 440		530	8 910	

Problématiques observées dans le déploiement et traitements du contrôle honorabilité :

- Mise à jour des « AIA » entraînant une charge de travail, de recherche et de correction très importante car les erreurs ne sont pas précisément identifiées.
- Mise à jour des erreurs.
- Problèmes techniques liés au portail de dépôt.

Résultats:

En retour à ces contrôles, il est apparu que **10 licenciés** de la Fédération exerçaient les fonctions d'éducateur, d'arbitre et/ou d'exploitation à titre bénévole et/ou rémunéré alors même qu'ils faisaient l'objet d'une infraction spécifiée à l'article L.212-9 du code du sport.

S'agissant de ces 10 retours :

- 9 licenciés ont fait l'objet d'une procédure disciplinaire ;
- 1 licencié a fait l'objet d'un courrier de rappel.

Plateforme Be Signal – Signalements

Observations Générales

La Fédération est particulièrement attachée à ce que le Basketball soit porteur de valeurs morales exemplaires et a fait de la lutte contre toutes formes de violence et de

discrimination sa priorité avec une volonté forte de traiter, sur un pied d'égalité, tous les acteurs de la discipline et faire du Basketball une discipline sans violence.

Fort de ces valeurs et de son engagement en matière d'intégrité et de conformité, la FFBB a mis en place sa propre plateforme de recueil de signalements. La plateforme réalisée avec la société Be Signal et dénommée Jesignale est disponible depuis le 20 septembre 2024, directement sur le site internet de la FFBB à l'adresse suivante : <https://jesignale.ffbb.com>

Cette plateforme est accessible à tous, victimes ou témoins, et offre la possibilité d'effectuer des signalements relatifs aux thématiques suivantes : *violences sexuelles, violences physiques, violences morales et psychologiques, discriminations, corruption / tentative de corruption, conflit d'intérêt, autres (dans cette hypothèse le signalement doit être précisé).*

En outre, la plateforme offre :

- Une procédure de recueil et de traitement des signalements digitalisée ;
- Une interface simple et intuitive ;
- Une garantie de confidentialité et de sécurité des signalements ;
- La possibilité d'effectuer un signalement anonyme.

Traitement des signalements

Traitement de tous les signalements par la Cellule Signalement de la FFBB :

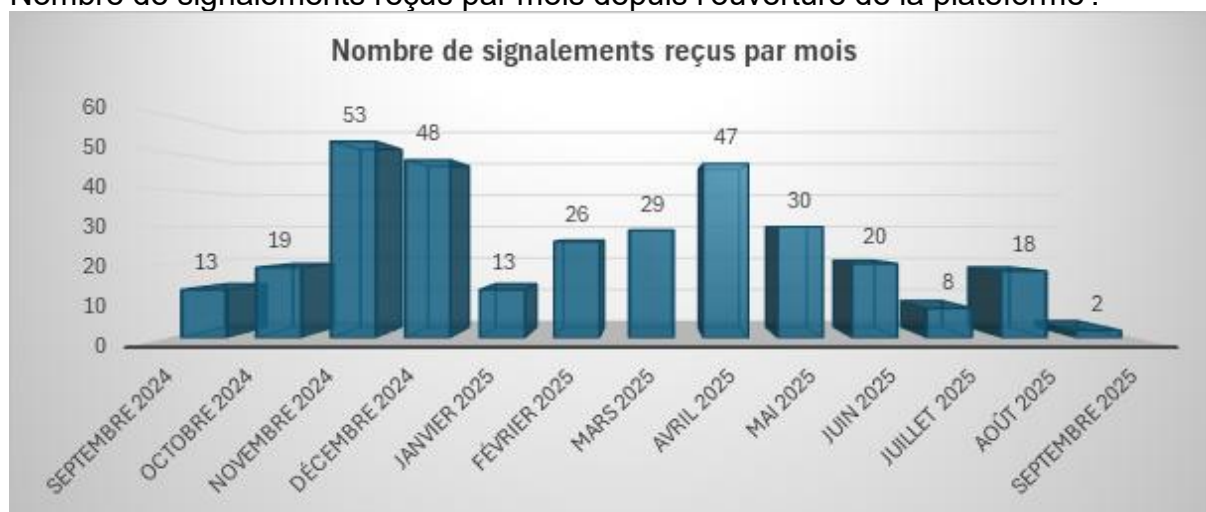
- Accusé réception dans les 72h ;
- Renvoi ou saisine de l'organisme compétent, ex : Commission de Discipline ;
- Accompagnement et rappel des bonnes pratiques auprès des associations ;
- Selon les faits, proposition d'une assistance psychologique, liée à la licence fédérale, de l'accompagnement de l'association Colosse Aux Pieds d'Argile.

Pour les cas les plus graves liés notamment à des faits de violences sexuelles :

- Signalement systématique des faits auprès de la cellule signal-sport du Ministère des Sports ;
- Etude des dossiers et échanges avec les autorités compétentes (judiciaires et administratives) ;
- Le Bureau Fédéral peut adopter une mesure administrative conservatoire de suspension de licence à l'encontre d'un licencié en application du principe de précaution et de protection des licenciés, en application des statuts de la Fédération ;
- Un courrier peut être adressé au Procureur de la République en application de l'article 40 du Code de Procédure Pénal.

L'activité de la plateforme en chiffres

Nombre de signalements reçus par mois depuis l'ouverture de la plateforme :



326 signalements, répartis comme indiqué ci-dessous, ont été effectués depuis la mise en œuvre de la plateforme :

Typologie	Total	%
Faits de corruption / tentative de corruption	12	4%
Faits de conflit d'intérêt	5	1%
Faits de discriminations	35	11%
Faits de violence morales et psychologiques	129	40%
Faits de violences physiques	28	9%
Faits de violence sexuelles	34	10%
Autre*	83	25%
Total	326	100 %

*La catégorie « **autre** » englobe essentiellement des signalements pour contestations, des différends ou des demandes d'aide :

- Qualité de l'arbitrage lors d'une rencontre
- Demande de remboursement de licence
- Différends d'ordre administratif
- Différends parents/éducateurs sur le niveau de l'enfant
- Lors de rencontres, différends entre spectateurs, famille, ...
- Remise en cause ou contestation de règles et règlements (désignations arbitres, compétition, classement, ...)
- Quelques cas de signalement correspondent davantage à une demande d'aide, voire de soutien.

Mesures administratives conservatoires

L'article 7 des Statuts de la FFBB prévoit que « La licence peut être retirée ou suspendue - en application de mesures de précaution et protection des licenciés ».

Ainsi, en fonction des cas (*personnes qui font l'objet d'un signalement, d'un arrêté administratif d'urgence, qui sont visées par un dépôt de plainte et/ou par une enquête administrative par les services du SDJES sans mesure ou décision définitive*) et particulièrement ceux étant de nature à remettre en cause l'intégrité physique et morale des licenciés, le Bureau Fédéral peut prononcer des mesures administratives conservatoires.

Type et nombre de mesures conservatoires prises en fonction de signalements reçus pour des faits signalés en 2024/2025 :

Mesures administratives conservatoire	Total
Qualification interdite	2
Interdiction renouvellement de licence FFBB	6
Retrait de la licence FFBB	13
Retrait de la licence FFBB et interdiction de renouvellement	6
Interdiction exercice de fonction	1
Total	28

Lorsque la mesure est validée, l'information est ensuite transmise aux présidents, du club, du comité et de la ligue concernés ainsi qu'à la cellule signal-sport.

7.11. JIG-MIG (Stéphanie PIOGER)

En 2022/23, le Groupe de Travail JIG-MIG avait été amené à faire évoluer le dispositif ; il nous fallait développer désormais une approche plus qualitative que quantitative, pour mieux accompagner nos joueuses et nos joueurs.

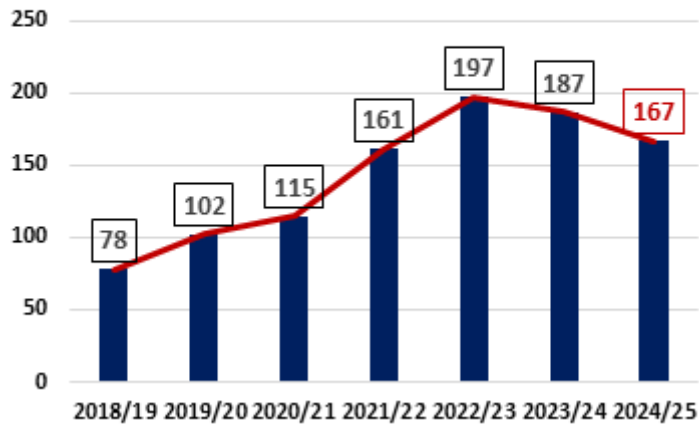
Si la saison 2024/25 amorçait le début d'une nouvelle olympiade, visant à perpétuer l'héritage des Jeux Olympiques de Paris 2024, elle était, pour les JIG, le temps de faire le bilan du dispositif, en vue d'y établir une nouvelle feuille de route pour 2025/26.

Concernant la saison 2024/2025 :

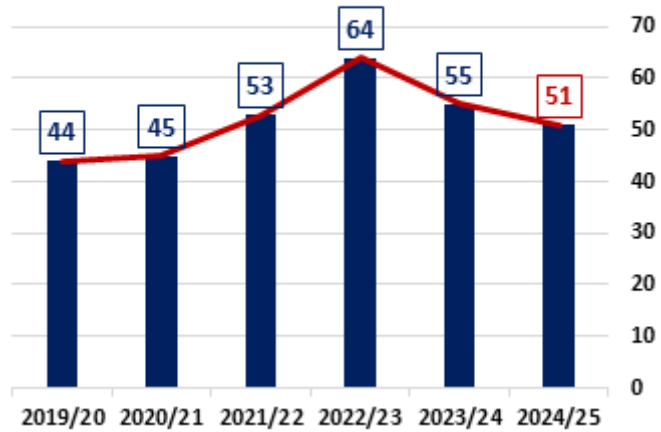
En 2023/2024, et pour la première fois depuis le lancement du dispositif, nous observons une légère baisse du nombre de JIG. Pour 2024/2025, cette baisse se poursuit mais elle est plus forte (-11%) par rapport à 2023/24).

En outre, il est nécessaire de noter que le nombre de clubs qui emploient au moins 1 JIG diminue aussi (-4 clubs par rapport à la saison 2023/24).

Evolution du nombre de JIG depuis la création du dispositif



Evolution du nombre de clubs employeurs de JIG



Ligue	Nb JIG
ARA	36
BFC	7
BRE	1
CVL	3
GES	23
HDF	24
IDF	16
NAQ	19
NOR	21
OCC	6
PDL	3
SUD	8
TOTAL	167

Cependant, la grande majorité des ligues régionales comptabilise au minimum 5 JIG (à l'exception des Ligues de Bretagne, de Centre-Val de Loire et les Pays de la Loire), ce qui démontre l'ancrage du dispositif dans nos territoires. Pour cela, je remercie les IRFBB avec qui nous travaillons en étroite collaboration et qui constituent un maillon essentiel du dispositif JIG/MIG.

S'il reste piloté au niveau fédéral, il se veut au bénéfice des clubs, des territoires et bien sûr, des joueurs/euses. L'évolution des JIG et des missions d'intérêt général doit servir le développement du territoire, il est donc logique qu'au travers des IRFBB, nos ligues constituent le partenaire privilégié.

Division	Nb JIG
NF1	116
NF2	20
NF3	6
NM2	-
NM3	18
Prénat.	7
TOTAL	167

A l'instar des dernières saisons, plus de 4 JIG sur 5 sont des joueuses. Boosté par la NF1 (69% des JIG), nous ne pouvons que nous féliciter que ce dispositif permette à des femmes de disposer d'un véritable contrat de travail de joueuse de basket professionnel (attention cependant aux risques juridiques et sociaux relevés par la Commission de Contrôle de Gestion dans son dernier rapport, et dans son étude des contrats de travail) et de participer au développement des activités de leur club.

Malgré ces chiffres en baisse, les voyants semblent rester au vert. Le nombre de JIG reste conséquent (plus élevé qu'en 2021/2022 – 1^{ère} saison pleine post-Covid), et les remontées d'informations nous permettent de mieux comprendre cette population (statut social, projet professionnel...) et d'appréhender leurs attentes.

Concernant la saison 2025/2026 :

Le rapport d'activités de la dernière saison précisait que la saison 2024/2025 était celle du bilan. Désormais, nous avons 2 pleines olympiades qui nous permettent de comprendre qui sont les JIG et les clubs qui les emploient.

À ce titre, et à partir de cette saison 2025/2026, je serai accompagnée de Marc NAMURA (coach à l'ALM Évreux en Élite 2), qui saura apporter toute son expérience pour insuffler une nouvelle dynamique à ce dispositif. Ensemble, nous établirons une nouvelle feuille de route pour que nos JIG d'aujourd'hui puissent devenir les techniciens, les arbitres, les OTM ou les dirigeants de demain. Le chemin est encore long, mais les évolutions que nous constatons nous confirment le bien-fondé du projet et la nécessité de le développer plus encore.

8. Délégation Développement

8.1. Vice-Présidence (Frédérique PRUD'HOMME)

A la suite des élections de décembre 2024, la structuration de notre maison fédérale a connu quelques changements afin de mieux s'adapter aux évolutions inhérentes aux attentes de nos pratiquants mais aussi à l'évolution de nos pratiques.

Un nouveau pôle « Développement » et une vice-présidence attachée à cette délégation affirment donc le souhait de notre nouveau président de suivre au plus près ces évolutions sociétales tout en imaginant de nouveaux concepts et programmes.

La mission s'annonce attractive et dynamique d'autant qu'elle est guidée par une priorité, celle d'accompagner au plus près nos structures territoriales de proximité, clubs et comités départementaux, dans les transformations de nos pratiques et de nos offres aux adhérents.

Cependant, la récession financière nationale qui pèse sur nous tous et l'effort fédéral indiscutable lors de la préparation de nos équipes de France pour les Jeux de Paris imposent une extrême prudence quant aux engagements financiers pour nos différents projets.

Notre défi sera donc « Développer plus en dépensant moins ».

Les présidents des quatre commissions qui composent cette nouvelle délégation ont construit leurs équipes et se sont mis en ordre de marche dès janvier 2025, soutenus par les services dédiés et leur toute nouvelle directrice de pôle. Mes sincères félicitations et mille mercis à Jackie BLANC-GONNET pour cette prise de fonction et pour le cumul des fonctions.

Tous vous présentent ci-dessous leur premier rapport d'activité.

En guise de conclusion, je tiens à tous les remercier très chaleureusement pour leur engagement et leur abnégation. La force et la richesse d'un pôle comme le nôtre réside dans l'installation d'un juste équilibre entre le renforcement de la mission confiée et la mutualisation et la transversalité des nouveaux projets. « Ensemble, on voit et on va plus loin... »

8.2. Contribution du Pôle (Jackie BLANC-GONNET)

La nouvelle équipe dirigeante souhaite répondre aux enjeux sociétaux et sociaux de demain. Pour cela, elle a créé le Pôle Développement qui doit, comme son nom l'indique, travailler à la création de nouvelles pratiques et à l'essor d'autres déjà initiées.

Ce Pôle Développement est composé :

- De commissions et services déjà existants : Jeunesse et Vivre Ensemble,
- D'une commission et d'un service issu d'un ancien pôle : 3x3 Développement Territorial,
- D'une nouvelle Commission Fédérale Entreprise

Ces Commissions ont des spécificités mais peuvent avoir de nombreux points communs, pratiques, publics, objectifs.

Le Pôle Développement doit œuvrer dans la transversalité. Si actuellement la position géographique des services ne donne pas de visibilité à cet axe, les services travaillent déjà dans ce cadre : 3x3 en prison, dans les écoles – animation en commun sur des opérations « enfants hospitalisés »

A ce jour, les interventions sont communes sur des programmes existants. A terme, l'objectif sera de créer des opérations avec les différentes commissions et services. En cette année post-olympique, les moyens attribués seront limités, il nous revient donc de proposer de nouvelles idées ou initiatives qui donneront toute la valeur à ce Pôle.

Merci à Najib CHAJIDDINE, Adrien DUBOIS et à l'ensemble des salariés du Pôle pour leur motivation et leur engagement.

Commission Fédérale Entreprise

Nouvelle commission fédérale, composée de membres issus du monde de l'entreprise et du monde fédéral. L'objectif fixé : qu'en 2028, le basket soit le premier sport en entreprise.

Les premiers travaux ont porté sur la connaissance des parties : besoins, attentes, objectifs, activités.

Différents axes de travail pour la saison ont été définis.

- Création de
 - Supports de présentation (clips – plaquette)
 - Espace de visibilité (page internet)
 - Challenge spécifique (Contest national)
- Adaptation
 - De pratiques basket (espaces utilisés – durée...)
 - Supports
 - Des objectifs
- Formation d'animation à des Programmes entreprises

Le développement du Basket en entreprise doit devenir un atout « gagnant/gagnant » pour :

- **L'entreprise dans son quotidien** : recrutement – pérennisation – Bien être des employés - team building - culture et identité de l'entreprise
- **Nos structures fédérales affiliées** avec de nouveaux marchés à investir et de nouveaux projets à développer.

8.3. Commission Fédérale Vivre Ensemble (Anne-Christel FOGLIANI)

Après les élections de décembre 2024, la construction de la Commission Fédérale a demandé de nombreuses recherches pour avoir un équilibre géographique, une représentation de la diversité des pratiques du Vivre Ensemble, des statuts (dirigeant/salarié/membre de commissions fédérales pour assurer la transversalité) et la volonté d'un fort renouvellement. La commission constituée est riche d'expériences et représentative des territoires. Les compétences et l'implication de chacun(e) devraient permettre l'évolution et le développement du VxE.

La définition du Vivre Ensemble cadre le travail de la commission. Pour rappel, le VxE est le développement de pratiques durables d'animation basket, en direction de tous les publics, à but d'éducation, de santé, d'intégration, d'inclusion ou d'insertion. Ce sont des pratiques mixtes, qui peuvent être transgénérationnelles, hors compétition, qui couvrent des publics de 2 ans jusqu'à 104 ans aujourd'hui. Ces pratiques sont protégées et soumises à label ou à convention.

Pour le mandat 2024-2028, 4 axes de travail sont retenus :

- Accueillir plus et mieux
- Améliorer l'accessibilité pour tous
- Proposer des activités pour une meilleure diversification
- Penser des pratiques dans et sur tous les espaces

Dans ce cadre, la commission a priorisé les sujets / améliorations prioritaires :

- 1 - Les labels VxE : évolution / promotion / communication
- 2 - Valorisation du VxE plus globalement
- 3 - Pratiques adaptées hors compétition
- 4 - Développement du Basket Inclusif
- 5 - Création de programmes spécifiques avec la COMED
- 6 - La santé mentale, mieux être, mieux vivre

Différentes actions 2025 en cours :

- Les « Rendez-vous du Vivre Ensemble » (formation continue pour les encadrants des pratiques du VxE en activité) à organiser en 2025 ou 2026. Ils permettront d'assurer l'actualisation des connaissances et d'entretenir la dynamique du VxE.
- Recensement des référents VxE dans les ligues régionales, comités départementaux/territoriaux, clubs.
- Création de clips et d'outils de communication visuelle pour faire connaître et faciliter la mise en place Basket Inclusif.
- Décentralisation progressive de formations VxE avec l'organisation de formations de formateurs.
- L'intégration du Basket au sein des pratiques de Basket Inclusif. Les échanges stratégiques et politiques devraient aboutir à un accord qui pourrait être acté dans une convention et être opérationnel la saison prochaine.

Service Vivre Ensemble

Effectif réduit avec l'absence d'une assistante depuis le 1^{er} juillet 2024 (maladie), l'arrêt d'un contrat de chargé de mission en fin de période d'essai, les difficultés à trouver des candidats qualifiés pour les actions à mener, le cumul du poste de cheffe de service et la direction du pôle.

Présence du service lors du Forum de l'AG de la FFBB.

Administration Pénitentiaire (AP)

La particularité du travail avec la pénitentiaire est que les temps sont différents (année civile pour l'AP – année sportive pour la FFBB) tant pour les subventions que pour l'organisation des actions.

Renouvellement de la convention pour la période de 2025 à 2028.

Réalisation des documents nécessaires aux subventions.

Coordination des 4 types d'actions/interventions réalisées sur l'ensemble des territoires :

- Formation des moniteurs de sport de l'AP
- Cycle basket + tournoi
- 48h de basket
- Journée des enfants
- Formation : intervenir en milieu pénitentiaire

28 interventions en établissements en 2024 – 53 en 2025.

Dotations aux établissements mettant en place des animations basket.

BaskeTonik

Changement de référent/intervenant BaskeTonik avec l'arrivée de Jennifer COHEN.

Espaces ressources complétés, en BaskeTonik et en Forme.

Nouveaux visuels pour les animateurs.

Construction d'une formation animateur BaskeTonik Forme avec un travail en circuit training et un travail sur chaise.

Accompagnement des clubs et labellisation.

Animation de séquence sur les Job Dating de la Ligue Ile de France.

Basket Inclusif

Accompagnement des clubs et labellisation.

Travail sur Baskin et FFBB – rédaction d'une convention.

Préparation de cahiers des charges pour des clips de présentation du Basket Inclusif.

Basket Santé

Augmentation notable du nombre de clubs impliqués dans le Basket Santé.

Création d'une formation de formateur Basket Santé avec la constitution d'une banque de données.

Choix des candidats retenus avec les ligues régionales.

Formations sur les BP (Brevets Professionnels) + formation FFBB.

Dématérialisation de l'ensemble des supports à destination des stagiaires animateur Basket Santé.

Accompagnement des clubs et labellisation.

Réflexion sur la drépanocytose – préparation d'un programme avec le Centre Hospitalier de Créteil.

Centre Génération Basket

Programme organisé jusqu'au 30 juin 2025.

L'arrêt du partenariat avec GRDF au 30 octobre 2024, sur décision de l'Etat, nous a amenés à suspendre cette opération depuis la fin de la saison (GRDF nous a accompagné jusqu'à cette date sans apparaître).

A ce jour, nous recherchons un nouveau partenaire, qui réponde aux exigences de ce programme (présence nationale avec réseaux locaux implantés, accompagnement des clubs, visibilité...).

Convention

- FFSA (Fédération Française du Sport Adapté) /FFH (Fédération Française Handisport)
 - Pour la FFSA, le service informatique a produit une évolution de l'e-Marque qui peut être utilisée lors des championnats de France (11 gymnases – plus de 60 équipes – différentes formes de pratiques (3x3 – 4x4 – 5x5).
 - Séminaire annuel du CPSF.
 - Conventions à renouveler.
- Premiers de Cordée
 - 4 journées évasion animées à Bordeaux, Le Mans, Nice, Paris avec le soutien des comités départementaux.
 - Convention renouvelée pour le mandat 2025-2028.
 - A noter que sur des rencontres des équipes de France, un dispositif d'immersion sur le banc sera proposé à des enfants hospitalisés pour suivre avec un casque spécifique le match comme s'ils se trouvaient parmi les joueurs.
- Convention Trans-Forme
 - Animation sur le prologue de la course du cœur.
 - Convention renouvelée pour le mandat 2025-2028.

France Basket Camp

Eté 2024 – 30^{ème} édition des « France Basket Camps ».

Les « France Basket Camps 2024 » ont fait le plein notamment grâce à Lucas CELATI qui a particulièrement œuvré pour reprendre un dossier laissé sans être finalisé.

Comme pour chaque édition :

- Création des supports de communication – impression – répartition nationale
- Gestion des inscriptions – des dossiers – des aides (CAF...)
- Recrutement du staff
- Gestion et envoi matériel + dotation + administration
- Accompagnement des parents – facture
- Réalisation d'un clip

Suivi des inscriptions pour les camps 2025.

Formations VxE

Type formation	Formation 24-25	Personnes qualifiées
Animateur Basket Santé	11	1363
Animateur BaskeTonik	3	58

Animateur Basket Inclusif	1	72
Formateur Basket Santé	1	En cours
Formateur BaskeTonik Forme	1	Annulée
Formateur Micro-Basket	1	61
Micro-Basket	Ligues régionales	583

Labels VxE saison 2024-2025

Depuis cette saison, les labels du VxE sont gérés en version dématérialisée. Grâce au Service Informatique et à Kevin LOF en particulier, sur FBI, à partir d'un modèle identique, en 4 onglets, les clubs peuvent déposer leur demande de label VxE qui est traité dans les meilleurs délais. Les documents d'accompagnement proposés dans ce cadre sont à disposition dans le dossier de labellisation, toute la saison. A noter qu'une version renouvellement accélère encore le dépôt de dossier.

Pratique	Label	Nombre
Basket Santé	Découverte Santé	135
	Santé Résolutions	220
	Santé Confort	19
	Structure Fédérale Basket Santé	35
Basket Inclusif	Découverte Inclusif	11
	Basket Inclusif	11
BaskeTonik	Découverte BaskeTonik	18
	BaskeTonik N1	23
	BaskeTonik Forme	7
Micro-Basket	Découverte Micro-Basket	30
	Micro-Basket	347
Total		856

Titre de participation (licence contact) très peu rentré par les comités sur les labels VxE Découverte.

Micro-Basket

Augmentation du référentiel de questions des quizz du E-learning.

Formation de formateurs.

Accompagnement des clubs et labellisation.

Pages internet VxE

Refonte et réécriture des pages internet :

- Basket Santé
- Basket Inclusif
- BaskeTonik & BaskeTonik Forme

- Micro-Basket

Réalisation du cahier des charges pour le reformatage des espaces ressources de chaque pratique.

Les activités du Vivre Ensemble sont nombreuses et intenses. Il est important de maintenir l'offre de pratiques modernes et actuelles, mais aussi de penser leurs évolutions, de créer de nouvelles pratiques innovantes afin que la FFBB réponde au mieux aux enjeux sociétaux et sociaux de demain.

8.4. Commission Fédérale Jeunesse (Agnès FAUCHARD)

La saison 2024-2025 s'achève, et c'est avec une grande satisfaction que je vous présente le rapport moral de la Commission Fédérale Jeunesse : une année riche en projets, en actions en progression, en émotions sportives.

Des actions marquantes ont ponctué cette saison : les JO et la ferveur de tous les Minibasketteurs derrière nos équipes de France, le changement de mandature dans notre fédération et sur tous les territoires et une mobilisation remarquable des clubs dans l'accueil des plus jeunes licenciés. J'en profite pour vous remercier de votre confiance.

Cette saison a été marquée par une dynamique de progression dans beaucoup de nos actions...La Commission Fédérale Jeunesse et le Service ont poursuivi leur accompagnement des structures et des clubs sur l'ensemble du territoire, tant sur le plan technique, qu'administratif, matériel et humain.

Licenciés 2024/2025	Féminin	Masculin	TOTAL
U5	3 127	6 979	10 106
U7	10 618	24 773	35 391
U9	18 755	36 558	55 313
U11	26 667	40 952	67 619
TOTAL			168 429

1. LES MOMENTS FESTIFS

Fête Nationale du MiniBasket – FNMB

La 31^{ème} édition de la FNMB a eu lieu partout sur les territoires en mai et juin ...plus de 130 sites et une entrée remarquée de nos territoires ultra-marins avec la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et Mayotte (dont pour certains une première édition).

Tous mes remerciements vont à nos fidèles partenaires ainsi qu'aux organisateurs et à tous les bénévoles qui se mobilisent pour que ces fêtes soient gravées dans la tête de nos jeunes licenciés. Encore une belle réussite pour cette édition !

Kinder Joy Of Moving Basket Day 2024

La 10^{ème} édition du Kinder Joy of Moving Day a eu lieu du 4 au 21 décembre 2024 : 1014 clubs inscrits, 100.150 participants de 6 à 11 ans dont 24% étaient des non-licenciés. 11% des clubs ont participé pour la première fois à l'opération et 15% ont participé à l'ensemble des 10 éditions. Une belle opération à vivre dans nos clubs avant Noël...

2. LES VALORISATIONS

La FFBB valorise ses structures et ses acteurs de manière collective et individuelle par l'attribution des labels et la reconnaissance des opérations individuelles.

Label « École Française de MiniBasket » - EFMB

A ce jour, 468 clubs ont le label « École Française de MiniBasket » contre 345 clubs la saison passée...**une augmentation qui bat tous les records.** Le travail d'accompagnement des structures, de vérification des dossiers, de gestion administrative et de coordination avec les comités départementaux, a permis une campagne fluide et rigoureuse. J'en profite pour remercier Brigitte DESBOIS et tous les instructeurs des dossiers.

Remercier aussi FERRERO qui a financé cette saison 200 kits pour nos écoles labellisées.

LABEL	2 ETOILES	3 ETOILES
EFMB	144	324

Félicitations à tous ces clubs qui ont mis en avant leurs critères de gage de qualité, de sérieux et de compétences dans l'accueil et l'accompagnement des plus jeunes.

Label « Club Formateur »

L'attribution du label « Club Formateur » a connu aussi une progression et les chiffres parlent d'eux-mêmes :

LABEL	1 ETOILE	2 ETOILES	3 ETOILES
Féminin		22	76
Masculin		24	103
Féminin UM		7	18
Masculin UM		8	24
Valorisation MiniBasket UM	42		

Cette saison, 221 clubs ont été valorisés avec 326 labels attribués (316 labels en 2023/2024).

Cette évolution confirme l'intérêt croissant des structures pour la reconnaissance de la FFBB pour le travail structurant des clubs dans la formation du joueur aussi bien sur la métropole que sur les territoires Ultra marins.

Je Joue, j'Arbitre, je Participe – J.A.P.

Le nombre de jappeurs ne cesse d'augmenter et les clubs s'impliquent de plus en plus dans cette opération sur le territoire :

2022-2023 : 88 jappeurs d'Or, 27 Comités concernés.

2023-2024 : 297 jappeurs d'Or, 43 Comités concernés.

2024-2025 : 460 jappeurs d'OR, 50 Comités concernés.

Cette saison, la création de la passerelle JAP a été faite avec captation et montage d'une banque de données vidéo et est actuellement en attente de son application sur le territoire.

Challenge Benjamin(e)s

La 18ème édition de la finale Nationale a eu lieu au Pôle France Basketball Yvan MAININI (INSEP) à PARIS le vendredi 25 avril 2025. La finale 3x3 s'est déroulée lors des Coupes de France à l'Accor Arena le samedi 26 avril 2025 devant un public très nombreux. Toutes les Ligues Régionales étaient présentes.

1. Soline RENO (Le Mans Saint Pavin / Ligue Pays-de-la-Loire).
2. Mihiana FERLAT (AS Central Sport / Ligue Polynésie Française)
3. Violette MAS (Ent. Vallespir / Occitanie)

1. Evan LACROIX (Stade Montois Basket /Ligue Nouvelle-Aquitaine)
2. Victor COCGUEN (Vertou Basket / Ligue Pays de Loire)
3. Terence DEREMBURE (Amiens Sporting Club Basket Ball / Ligue Hauts de France)

Bravo à tous les participants qui ont eu un comportement exemplaire lors du déroulement de cet évènement ! Et nos deux vainqueurs s'envoleront pour les USA à Noël ...Ils auront la chance de vivre l'atmosphère électrique d'une rencontre de NBA en direct, ce qui sera, sans aucun doute, une expérience mémorable pour eux et leurs familles.

3. LES MOMENTS PARTAGÉS

Forum National MiniBasket

La 28ème édition du Forum National s'est installée à Salon de Provence (13) du 25 au 27 août 2024. Sur ce week-end, 76 participants venant de toute la France, ont participé au forum autour de thèmes variés. Encore une belle édition et merci au Comité des Bouches-du-Rhône pour son accueil et sa collaboration dans l'organisation de ce forum.

Séminaire des Dirigeants MiniBasket

La 7ème édition du séminaire s'est tenue en présentiel à la FFBB les 22 et 23 mars 2025 et 25 Comités étaient représentés. Les élu(e)s des Comités ont échangé sur plusieurs thématiques traitées en tables rondes...des échanges indispensables pour la Commission nationale.

Chacun a pu s'exprimer dans l'unique but d'améliorer et de transmettre les vécus sur les territoires.

Forums départementaux

Le Service ou la Commission a participé et animé 12 forums cette saison. Ils sont à votre disposition pour décliner les opérations et les missions de la Jeunesse sur votre territoire.

4. NOS OPÉRATIONS SCOLAIRES

La FFBB offre une place particulière aux partenariats éducatifs. Elle veut offrir une vraie « culture basket » tout au long du parcours scolaire. Plusieurs dispositifs sont mis en place en lien avec le Ministère.

Opération Basket Ecole

L'Opération Basket Ecole continue de jouer un rôle majeur dans la promotion de notre discipline avec 112.489 élèves sensibilisés cette saison. Ce chiffre, malgré sa baisse, montre l'ancrage du basket dans le milieu scolaire et la pertinence de nos actions en faveur du développement de notre sport en milieu scolaire. Au quotidien, le service gère le recensement des participants (classes, clubs ressources, comités, élèves) et la gestion des dotations de ballons.

BILAN OBE SAISON 2024-2025	LES CHIFFRES
Territoires impliqués	90
Nombre de clubs	955
Nombre de classes	4644
Nombre d'écoles	2195
Nombre d'élèves	112489
Nombre de ballons distribués	10461

Jr NBA League FFBB UNSS

La Jr NBA League FFBB UNSS est une compétition sur 3 mois, les mercredis après-midi, avec 30 associations sportives UNSS qui représentent chacune une franchise NBA. L'édition 2024/2025 a connu une formule 3x3 à Marseille et un format habituel 5x5 à Paris.

Une véritable collaboration entre ces entités permet de faire vivre à ces jeunes enfants U13 le rêve de la NBA aux couleurs de leurs franchises. Cet événement reçoit de la part des élèves et de leurs enseignants d'EPS un véritable engouement.

La Semaine Olympique et Paralympique

Inscrite au programme de l'Education Nationale et de la Jeunesse depuis 2017, la SOP était organisée une semaine par an et s'adressait aux jeunes de tous les âges, de la maternelle à l'Université jusqu'aux JO.

Elle est maintenue et reprise par le CNOSF.

En collaboration avec le Pôle 3x3, la Commission Jeunesse propose les tournois de 3x3 avec une animation autour des valeurs de l'olympisme.

2 heures de sport supplémentaires au collège

Le service participe aux réunions mensuelles en visioconférence sur ce dispositif. Cependant, comme pour le Pass'Sport, la population cible reste restreinte et les moyens financiers très réduits, ce qui limite son déploiement.

Programme National de Formation (PNF)

En collaboration avec la DGESCO, un cycle de formation 3x3 pour les enseignants d'EPS a été construit. Des formateurs sur l'ensemble du territoire ont été identifiés pour permettre un déploiement national simultané entre toutes les académies. A ce jour, nous sommes en attente de la validation de la communication de la DGESCO vers les enseignants.

UNSS - UGSEL et FFSU

Les échanges avec l'UNSS et l'UGSEL se poursuivent dans un esprit de collaboration. Le changement de président à la tête de la FFSU a amené des modifications de conditions de pratiques en contradiction avec les directives fédérales. A ce jour, les programmes et actions avec la FFSU sont suspendus.

Les chiffres de la pratique Basket en UNSS

Pratique	AS	Pratiquants	Arbitres
3x3	893	32.579	34.00
5x5	4.406	116.018	18.167

Conclusion :

Toutes ces actions sont la résultante d'une collaboration étroite entre notre fédération, ses Clubs, ses Comités et ses Ligues. Je tiens à saluer l'engagement de tous les bénévoles, éducateurs, clubs, familles et partenaires institutionnels sans qui ces projets ne pourraient pas voir le jour. La jeunesse reste le cœur battant de notre fédération et notre responsabilité est de lui offrir les meilleures conditions d'épanouissement. Je tiens à remercier aussi les membres de la Commission pour leur dévouement et leur investissement ainsi que les salariés du Service Jeunesse pour leur collaboration et leur professionnalisme.

Continuons à œuvrer ensemble pour un basket plus solidaire, plus inclusif et tourné vers l'avenir.

8.5. Commission Fédérale 3x3 Territorial (Stéphane KROEMER)

Nouvelle commission dans un nouveau pôle, la Commission Fédérale 3x3 Développement Territorial est née de la volonté de promouvoir et d'accompagner tous les acteurs de terrain, notamment les clubs, comités départementaux et ligues régionales, mais aussi les collectivités territoriales, dans le développement de cette discipline dont l'essor n'est plus à démontrer.

Dans le panorama de cette commission, plusieurs dossiers d'importance sont issus des activités de l'ancien pôle 3x3 sous l'égide de Nathalie LESDEMA, dont la Commission assurera naturellement la continuité.

Cependant, au-delà de ces dossiers, plusieurs nouvelles missions ont été fixées à la Commission Fédérale 3x3 Développement Territorial par le nouveau Président fédéral

et le Comité Directeur, en coordination avec les missions portées par la Commission Fédérale 3x3 du Pôle Compétitions :

- Le suivi et l'accompagnement des territoires dans l'organisation des *series* (championnats départementaux) et *masters* (championnats régionaux),
- La coordination de l'organisation des *Opens Starts* et *Opens Plus Access* de la *SuperLeague* et de la *JuniorLeague* 3x3, ainsi que les phases départementales de la Coupe de France 3x3 entreprise.
- L'animation des terrains extérieurs dans les territoires,
- La journée nationale du 3x3,
- La mise en place d'un ranking national 3x3,
- La création d'un forum national du 3x3,
- L'accompagnement des acteurs de terrain dans la création de tournois.

En termes d'activité, dès la création de la Commission, la première étape du travail aura été de constituer une équipe constituée d'experts du développement du 3x3 souhaitant s'impliquer au niveau fédéral.

Je souhaite donc, avant toute chose, remercier mes coéquipiers dans cette belle aventure, pour leur enthousiasme à rejoindre cette commission, mais aussi pour cette ambition partagée de développer le basketball 3x3 : Mickaël LEBRETON, en qualité de Vice-Président, Brigitte DESBOIS, Abou DIA, Aurore FILLIATRE, Barbara HUTIN-PEIRONE, Alexandre VIALARET et Sacha DUTHU.

Rapidement, les premières réunions de cette équipe ont permis de fixer notre feuille de route pour l'Olympiade jusqu'en 2028, autour de 7 grands axes :

1. Accompagnement et équipement de démarrage des territoires afin de développer les offres de compétition 3x3.
2. Développement de la journée nationale du 3x3.
3. Développement de possibilités de compétitions alternatives, plus locales, plus libres et plus souples.
4. Développement d'offres de formation dédiées au 3x3 (formations professionnelles, formations à destination des bénévoles, des officiels, des animateurs locaux, des acteurs des entreprises, des scolaires et universitaires) en lien avec le Pôle Formation et Emploi.
5. Amplifier la lisibilité, la communication et la féminisation des compétitions territoriales 3x3 à destination des licenciés, ainsi que leur adéquation avec le calendrier 5x5.
6. Accompagner les initiatives locales vers la pratique licenciée et la création d'associations 3x3.
7. Mise en place d'un forum national du 3x3 à destination des acteurs du territoire.

Chacun des membres, en lien avec les services de la FFBB autour de Jackie BLANC-GONNET et d'Adrien DUBOIS, s'est désormais inscrit dans le pilotage d'une de ces actions, que nous allons désormais pouvoir décliner dans les prochains mois.

En tout premier lieu, dès nos premières semaines d'activité, la Journée Nationale du 3x3 aura fait l'objet de toutes nos attentions avec la création d'un nouveau clip de promotion, mettant en avant la pratique de la discipline, mais aussi les différents sites

où les pratiquants ont pu jouer, découvrir ou exprimer leur enthousiasme pour le 3x3 durant le traditionnel 3^{ème} week-end de juin.

Le suivi et l'accompagnement par les services des *series* départementales, des *masters* régionaux et des *Opens Plus Access* auront également montré une belle progression de basketball 3x3 dans les territoires, à mettre au crédit des initiatives lancées par l'ancien pôle 3x3, dont nous avons poursuivi les actions.

Gageons que la réussite de ces premières opérations, malgré la jeunesse de cette toute nouvelle commission fédérale et son installation récente, est le présage d'un avenir enthousiaste pour le développement du 3x3 dans les territoires.

Pour cela, la Commission Fédérale 3x3 Développement Territorial est désormais en place et ses membres, accompagnés des services, partagent l'ambition de poursuivre le bel élan donné au basketball 3x3 par tous les acteurs des territoires.

Service 3x3 Développement territorial

Le 3x3 a continué sa progression, bénéficiant de la visibilité donnée à la pratique lors des Jeux Olympiques de Paris 2024 et porté par les efforts des structures déconcentrées de la FFBB, ligues, comités, clubs et de l'ensemble de tous bénévoles. De nombreux organismes : collectivités, établissements scolaires, maisons de quartier, ont également apporté leur contribution.

Le nombre d'Opens homologués de la Juniorleague et Superleague est en hausse, tout comme celui du nombre de tournois organisés dans le cadre de la compétition de clubs.

La Journée Nationale du 3x3 prend de l'ampleur en répondant à un besoin des territoires dans la promotion d'un 3x3 festif et convivial.

Les tournois de la coupe de France entreprise commencent à fleurir sur l'ensemble du territoire, offrant aux clubs et comités la possibilité de nouer davantage de liens avec des partenaires potentiels dans un contexte économique difficile.

Le travail quotidien d'accompagnement, de développement mais aussi d'organisation en direct de manifestations (NBA Junior League, tournoi 3x3 du Challenge Benjamin, tournoi des partenaires FFBB, journée Olympique, etc...) ne pourrait se faire sans des échanges et des collaborations transversales entre pôles. Cette synergie nous permet de regrouper les compétences nécessaires au développement de l'activité.

Service 3x3 Développement territorial

Accompagnement des comités et des ligues :

Afin de répondre aux besoins exprimés par les organes déconcentrés de la FFBB, le service 3x3 Développement territorial s'est réparti l'ensemble des ligues et comités afin que chaque organisme dispose d'un contact unique, l'accompagnant toute la saison, sur l'ensemble des sujets 3x3.

Chaque ligue peut donc se tourner vers un référent unique en cas de besoin, permettant de développer une relation individualisée prenant en compte les spécificités de chaque territoire.

Au sein du service, la personne en charge d'une ligue a également la charge d'accompagner l'ensemble des comités liés. Ce découpage géographique permet de mieux appréhender le fonctionnement de l'ensemble d'un territoire et de resserrer les liens entre les comités et les ligues autour d'un même interlocuteur.

La plus-value s'est très vite ressentie, et les structures sont satisfaites de ce fonctionnement, plébiscité pour la prochaine saison.

Superleague et Juniorleague :

Cette année, nouvelle augmentation du nombre d'organisations d'Opens homologués (1099 Opens en date du 8 juillet 2025) et du nombre d'équipes participantes. Toutes les régions de France et tous les comités sont désormais concernés par l'organisation de ce type de tournois.

Accompagnement :

- Open Start
 - Aide aux structures pour l'homologation
 - Validation et gestion de toutes les homologations sur le territoire, via la plateforme 3x3 FFBB
 - Accompagnement des organisateurs homologués (gestion organisationnelle, sportive, marketing, communication, utilisation de l'Event Maker, etc...)
 - Traitement statistique
 - Rédaction d'articles pour la plateforme 3x3 et le magazine FFBB
 - Aide aux joueurs pour la prise de licences ou Pass 3x3 et la création de profils FIBA
 - Gestion et suivi des envois des kits d'aide au développement aux organisateurs

- Opens Plus Access
 - Répartition géographique des Opens Plus Access de la Superleague pour lier comité et Open Plus
 - Gestion générale des Opens Plus Access avec l'ensemble des comités (suivi, relances, aide à l'homologation, travail pédagogique, gestion sportive, intervention dans les comités, création de guide d'accompagnement, etc...)
 - Gestion des équipes qualifiées sur les Opens Plus Access pour assurer leur participation à l'Open Plus
 - Lien entre les organisateurs Opens Plus Access et les organisateurs Opens Plus
 - Autres actions identiques à celles mises en place sur les Opens Start

Compétition de clubs :

La compétition de clubs 3x3 : « Series de département » et « Masters de région », continue de se développer dans de nombreux comités. Cette saison, 60 comités ont organisé des Series.

Cette compétition est particulièrement ancrée dans les catégories U13 et U15. Elle constitue une porte d'entrée dans la pratique 3x3 de nos jeunes joueurs et joueuses, les guidant ensuite naturellement vers le circuit Juniorleague.

Les référents du service 3x3 Développement Territorial accompagnent chaque comité pour développer cette compétition en fonction de leurs contraintes territoriales, et ce, dès le début de saison.

Nous aidons les structures sur l'utilisation de FBI et de l'Event Maker, et tentons d'élaborer les meilleures stratégies en fonction des problématiques locales.

Les Masters de région sont organisés dans la majorité des ligues et sont une vraie fête du 3x3. Il est cependant dommage de constater que 3 ligues ne les organisent pas, ignorant et dévalorisant le travail annuel effectué par leurs comités.

Une concertation effectuée dès le début de saison entre ligues et comités permet une organisation optimale de la compétition de clubs (dates de Series réservées, harmonisation des catégories organisées, etc...).

Données sur les Series de département :

Ligue	ARA	BFC	BRE	CVL	GES	HDF	IDF	NAQ	NOR	OCC	SUD	PDL	Total
Nombres de comités	11	7	4	6	9	5	8	12	5	10	5	5	
Comité organisateur	6	4	2	6	5	4	5	8	2	9	5	4	60

Données sur le Master de région :

Ligue Régionale	Date	Catégories	Lieu
ARA - AUVERGNE RHONE ALPES	21/06/2025	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Séniors M & F	Voiron
BFC - BOURGOGNE FRANCHE COMTE	07/06/ 2025 & 08/06/2025	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Séniors M & F	Beaune & Dole
BRE - BRETAGNE	15/06/2025	U15 M & F / U18 M & F	Saint-Avé
CVL - CENTRE VAL DE LOIRE	22/06/2025	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Séniors M & F	Châteaumeillant
GES - GRAND EST	07/06/2025	U13 Mixtes / U15 Mixtes / U18 M & F / Séniors M & F	Weyersheim
HDF - HAUTS DE FRANCE	29/05/2025	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Séniors M & F	Trith-Saint-Léger
IDF - ILE DE FRANCE	/	/	/

NAQ - NOUVELLE AQUITAINE	03/05/2025	U13 M & F / U15 M & F	Saintes
NOR - NORMANDIE	/	/	/
OCC - OCCITANIE	31/05/2025 & 01/06/2025	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Séniors M & F	Toulouges
SUD - SUD	08/05/2025	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Séniors M & F	Lambesc
PDL - PAYS DE LA LOIRE	/	/	/

Journée nationale du 3x3 :

La journée nationale du 3x3 a franchi un cap cette saison, avec la mise en place d'une réelle communication, indispensable à son expansion.

Festive et destinée au grand public, elle a bénéficié de la création d'un clip promotionnel (disponible en version longue et courte) et d'une carte interactive permettant de recenser tous les événements organisés.

Au total, 85 événements ont été recensés, par 57 clubs, 21 comités et 7 ligues. En comparaison à la Fête du Mini-Basket, ancrée dans le territoire depuis de nombreuses années, ces chiffres sont encourageants. Ils témoignent de la volonté des structures d'utiliser le 3x3 comme un outil de promotion vers le grand public et de lien social entre les différents pratiquants et les néophytes.

Quelques informations : <https://3x3ffbb.com/page/Journee-Nationale-3x3>

Plateforme 3x3 FFBB :

La plateforme est à ce jour le seul outil de communication dématérialisé utilisé également pour les homologations. La plateforme n'a connu aucune évolution ce qui peut pénaliser la visibilité de la discipline et donc son développement.

Le service gère et valide les demandes d'homologations reçues du territoire, rédige des articles, met à jour les documents téléchargeables, aide les utilisateurs à créer un profil etc...

Il s'occupe également, en lien avec le service informatique, de la correction de problèmes récurrents comme les bugs sur les prises de licences et pass 3x3, et les bugs lors des homologations.

Ranking 3x3 FFBB :

Un projet de ranking national 3x3 FFBB est en cours depuis plusieurs années.

De nombreuses réunions, ateliers, en lien avec les services informatique et communication se sont déroulés. Un éventuel lien entre les plateformes FIBA et FFBB soulève des difficultés concernant l'utilisation des API FIBA (données informatiques).

Un groupe de travail a été constitué pour redéfinir de manière simple l'intérêt d'un nouveau ranking 3x3 FFBB et ses modalités de déploiement.

La FIBA a décliné la possibilité d'obtenir une exclusivité FFBB de l'utilisation de l'Event Maker sur la France, entraînant une double saisie chronophage pour les organisateurs, et un intérêt moindre pour l'homologation d'un tournoi sur la plateforme 3x3 FFBB tout en limitant les possibilités d'un ranking 3x3 propre à la FFBB.

Formation :

La formation est un axe essentiel au développement du 3x3. Le service a participé à la construction, à la mise en place et au suivi de formations en collaboration étroite avec le pôle Formation.

- Développement et évolution d'E-learning
- Formation sur site des organisateurs de tournois FFBB sur 2 jours au CDFAS Athletica à Eaubonne
- Formation sur site des professeurs de sport universitaires sur 2 jours au CDFAS Athletica à Eaubonne
- Formation sur site pour les futurs chargés de développement d'une structure sportive associative
- Recyclage des Managers d'organisation
- Travail sur les brevets professionnels

Travail avec 3x3 FIBA :

Les relations avec la FIBA sont essentielles et étroitement liées au développement du 3x3. Toutes les organisations sont concernées par ces échanges quotidiens au travers du ranking et du logiciel Event Maker.

Actions mises en place par le service :

- Mise à jour du tutoriel Event Maker, et aide à l'utilisation pour les organisateurs
- Echange avec 3x3 FIBA pour retour utilisateur et améliorations de la plateforme FIBA
- Accompagnement des organisateurs pour un bon ranking des tournois
- Accompagnement des joueurs pour la création et la gestion des profils 3x3 FIBA
- Validation de l'E-learning FIBA, critère obligatoire pour que la France puisse participer aux compétitions internationales

3x3 Entreprise :

La coupe de France entreprise continue sa progression. Cette saison, 20 comités (contre 6 la saison précédente) ont organisé une phase qualificative pour la phase régionale. Ce développement doit servir de levier pour d'autres comités pour la saison prochaine.

L'objectif est double : qualifier une équipe pour la phase régionale, mais surtout, permettre aux comités de se rapprocher du monde de l'entreprise.

Avec les baisses de subvention des collectivités, les structures doivent impérativement se tourner vers le secteur privé pour maintenir / accroître leurs budgets, et nous devons les accompagner car ils sont souvent démunis sur ce thème.

Gestion du matériel :

L'une des spécificités du service 3x3 Développement territorial est de gérer un important stock matériel, se traduisant par :

- L'achat de matériel
- La réception du matériel et son stockage
- L'envoi des kits d'aide au développement pour chaque organisateur homologuant un Open
- Le prêt de matériel 3x3 à d'autres services de la FFBB ou bien à des structures déconcentrées

Missions transverses :

Le service est amené à gérer directement, ou à venir en soutien de nombreuses actions tout au long de la saison. Voici une liste non exhaustive :

- Travail avec la commission fédérale 3x3 Développement Territorial
- Collaboration avec la FFSU (stoppée en cours de saison)
- Collaboration avec l'UNSS pour le développement du 3x3 et l'organisation de tournois.
- Création de documents pour aider au développement de la pratique
- Accompagnement pour la mise en place et le suivi de la Semaine Olympique et Paralympique : gestion des tournois, création de documents et aide aux organisateurs
- Réunions d'accompagnement sur les sujets de développement 3x3 et utilisation des outils avec les structures fédérales et les clubs
- Animations sur la journée nationale du sport scolaire
- Interventions 3x3 en milieu pénitentiaire (formation des moniteurs de sport et animations de séances pour les détenus)
- Présence sur site pour la gestion de certains Open Plus Access / Open Start
- Organisation des tournois Juniorleague 3x3 NBA à Carpentier (Paris) et au carreau du temple dans le cadre du NBA Paris Game
- Organisation des tournois 3x3 partenaires lors de la coupe de France et lors de l'Open de France
- Gestion des animations de l'Open de France (centre aéré, maison de quartier, grand public, etc...)
- Accompagnement d'évènements aux halles de Paris (Play in), à Dijon (Gold coast), au All-Star Game du Val d'Oise, etc...
- Présence au Salon des Maires
- Réunion d'information avec les fédérations africaines partenaires pour le développement du 3x3